

# MÉMORIAL

## DES

### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trente-quatrième séance – Mardi 10 février 2004, à 17 h

**Présidence de M. André Kaplun, président**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Jean-Louis Fazio* et *M<sup>me</sup> Bérengère Rosset*.

Assistent à la séance: *M. Christian Ferrazino*, maire, *M. Pierre Muller*, vice-président, *MM. Manuel Tornare*, *André Hediger* et *Patrice Mugny*, conseillers administratifs.

#### CONVOCATION

Par lettre du 29 janvier 2004, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 10 février, mercredi 11 février et lundi 23 février 2004, à 17 h et 20 h 30.

**1. Communications du Conseil administratif.**

**M. Christian Ferrazino, maire .** Mesdames et Messieurs, je voudrais vous transmettre, au nom du Conseil administratif, la proposition qui a été formulée à l'occasion d'une récente conférence de presse, à laquelle assistaient un certain nombre d'entre vous, toutes tendances politiques confondues. Il s'agissait de répondre à un comité d'habitants qui s'étaient organisés et mobilisés contre les suppressions d'offices de poste, qui ne font que s'additionner au fil des mois. Comme vous le savez, il a été convenu d'un grand rassemblement pour soutenir les services publics et, plutôt que d'assister à leur démantèlement, pour exprimer la volonté de les maintenir et de les développer. Il est apparu à cette occasion, vu l'aspect également symbolique de cette démarche, qu'il serait judicieux, opportun, hautement souhaitable que, finalement, les représentants du Conseil municipal, comme ceux du Conseil administratif, ne soient pas uniquement présents lors d'une conférence de presse, mais qu'ils puissent témoigner physiquement de leur soutien à ce combat citoyen pour le maintien des services publics, à l'occasion de ce rassemblement populaire.

Ainsi, nous faisons la suggestion à votre Conseil, qui reste en tout temps, bien entendu, maître de son ordre du jour, de bien vouloir accepter la suggestion de suspendre ses travaux demain, à 17h15, pour que nous puissions, ensemble, nous rendre de ce bâtiment à la poste du Mont-Blanc pour témoigner de notre soutien à cette lutte bien légitime des habitants. Je terminerai en disant que, suite aux nombreuses négociations que nous avons menées avec les représentants de la Poste, nous avons dû convenir que, finalement, tout cela n'a pas servi à grand-chose, si ce n'est à perdre beaucoup de temps, tant au niveau des magistrats qu'au niveau de nos collaborateurs les plus proches. Nous avons dit à la Poste qu'en conséquence nous n'avons d'autre choix, nous représentants de la Ville de Genève, que de soutenir les luttes bien légitimes des habitants contre le démantèlement des bureaux de poste. C'est dans cet esprit que nous vous faisons cette invitation. Nous vous remercions, au nom du Conseil administratif, de bien vouloir accepter, à titre exceptionnel, de suspendre vos travaux, demain, de 17h15 à 18h15. Bien entendu, il faut que vous puissiez le manifester par un vote. Monsieur le président, je ne sais pas si vous souhaitez faire voter aujourd'hui même, ce qui serait mieux à mon avis, afin que nous puissions nous organiser et prendre nos dispositions le cas échéant.

**M. Jacques Mino (AdG/SI).** Suite à la prise de position du Conseil administratif, et vu nos votes quasi unanimes ici pour soutenir notre population, qui ne veut pas qu'on ferme les postes des quartiers, je propose que nous votions tout de

suite une suspension de séance pour demain, entre 17h15 et 18h15. Cela ne nous prendrait qu'une heure. Nous irions ensemble à la manifestation pour apporter notre soutien et nous reprendrions nos travaux une heure après.

Mise aux voix, la proposition ci-dessus est acceptée par 36 oui contre 20 non (5 abstentions).

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** J'ai reçu, je vous en informe, une résolution urgente R-63 de M<sup>me</sup> Johnner, de MM. Mino, Broggin et M<sup>me</sup> Salerno intitulée: «Pour une poste universelle et de proximité». Nous voterons cette urgence à 20 h 30 et, si elle est acceptée, nous traiterons la résolution immédiatement. J'ai reçu également une interpellation urgente I-108 de M. Maudet «Brasse coulée à Léman bleu», que nous traiterons également à 20 h 30; une motion M-434 de M<sup>mes</sup> Keller Lopez, Salerno, MM. Broggin, Barazzone, Maudet et Mino, intitulée: «Défendons une télévision de qualité et de proximité au service de la population»; une résolution urgente R-64 de MM. Gilles Thorel, Jacques Mino et Alain Dupraz: «L'irrespect, ça pourrit la vie... Pour l'interdiction dans le canton de Genève de l'affiche UDC montrant des rats rouges». Ces urgences seront également traitées à 20 h 30.

On me tend à l'instant une motion urgente M-435 déposée par MM. Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, Georges Queloz, Eric Ischi, Pierre Maudet, Guillaume Barazzone, M<sup>mes</sup> Renate Cornu et Nathalie Fontanet: «Prix spécial des droits de l'homme au Conseil administratif de la Ville de Genève (TV Léman bleu)».

Le point 3 de notre ordre du jour, «Présentation de la liste des jurés des tribunaux pour l'année 2005», a été reporté à la demande du conseiller administratif André Hediger.

Enfin, vous avez tous reçu la liste des objets en suspens arrêtée au 20 janvier 2004, qui figurera au *Mémorial*.

4100

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal



**Ville de Genève**  
**Conseil municipal**

## **Liste des objets en suspens**

arrêtée au 20 janvier 2004  
(Article 23 du règlement du Conseil municipal)

**Table des matières**

|                                                                    |           |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Bureau .....</b>                                                | <b>5</b>  |
| Interpellations .....                                              | 5         |
| Questions écrites .....                                            | 5         |
| <b>Commission ad hoc Agenda 21 .....</b>                           | <b>6</b>  |
| Motions.....                                                       | 6         |
| <b>Commission ad hoc Casino .....</b>                              | <b>7</b>  |
| Motions.....                                                       | 7         |
| <b>Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville .....</b> | <b>8</b>  |
| Propositions CA au CM .....                                        | 8         |
| Résolutions .....                                                  | 8         |
| <b>Commission ad hoc Saint-Gervais .....</b>                       | <b>9</b>  |
| Pétitions .....                                                    | 9         |
| Propositions CA au CM .....                                        | 9         |
| <b>Commission de l'aménagement et de l'environnement.....</b>      | <b>11</b> |
| Motions.....                                                       | 11        |
| Pétitions .....                                                    | 14        |
| Projets d'arrêtés .....                                            | 15        |
| Propositions CA au CM .....                                        | 16        |
| Résolutions .....                                                  | 19        |
| <b>Commission de l'informatique et de la communication .....</b>   | <b>21</b> |
| Motions.....                                                       | 21        |
| Propositions CA au CM .....                                        | 21        |
| <b>Commission des arts et de la culture .....</b>                  | <b>22</b> |
| Motions.....                                                       | 22        |
| Pétitions .....                                                    | 24        |
| Propositions CA au CM .....                                        | 24        |
| <b>Commission des finances .....</b>                               | <b>25</b> |
| Divers (CM) .....                                                  | 25        |
| Motions.....                                                       | 25        |
| Projets d'arrêtés .....                                            | 27        |
| Propositions CA au CM .....                                        | 27        |
| <b>Commission des pétitions.....</b>                               | <b>30</b> |
| Pétitions .....                                                    | 30        |
| <b>Commission des sports et de la sécurité .....</b>               | <b>35</b> |
| Motions.....                                                       | 35        |
| Résolutions .....                                                  | 36        |
| <b>Commission des travaux .....</b>                                | <b>37</b> |
| Motions.....                                                       | 37        |
| Pétitions .....                                                    | 37        |

|                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------|-----------|
| Propositions CA au CM .....                                    | 38        |
| Résolutions .....                                              | 42        |
| <b>Commission du logement.....</b>                             | <b>43</b> |
| Motions.....                                                   | 43        |
| Résolutions .....                                              | 44        |
| <b>Commission du règlement .....</b>                           | <b>45</b> |
| Motions.....                                                   | 45        |
| Projets d'arrêtés .....                                        | 45        |
| Propositions CA au CM .....                                    | 46        |
| <b>Commission sociale et de la jeunesse .....</b>              | <b>47</b> |
| Motions.....                                                   | 47        |
| Propositions CA au CM .....                                    | 48        |
| <b>Grand Conseil .....</b>                                     | <b>49</b> |
| Motions.....                                                   | 49        |
| <b>Département N° 1 Finances et administration générale –</b>  |           |
| <b>M. Pierre Muller .....</b>                                  | <b>50</b> |
| Motions.....                                                   | 50        |
| Pétitions .....                                                | 54        |
| Postulats .....                                                | 54        |
| Projets d'arrêtés .....                                        | 54        |
| Questions écrites .....                                        | 54        |
| Résolutions .....                                              | 55        |
| <b>Département N° 2 Aménagement, constructions et voirie –</b> |           |
| <b>M. Christian Ferrazino .....</b>                            | <b>56</b> |
| Interpellations .....                                          | 56        |
| Motions.....                                                   | 56        |
| Pétitions .....                                                | 68        |
| Postulats .....                                                | 71        |
| Questions écrites .....                                        | 71        |
| Résolutions .....                                              | 75        |
| <b>Département N° 3 Affaires culturelles –</b>                 |           |
| <b>M. Patrice Mugny .....</b>                                  | <b>77</b> |
| Interpellations .....                                          | 77        |
| Motions.....                                                   | 77        |
| Questions écrites .....                                        | 80        |
| <b>Département N° 4 Sports et sécurité –</b>                   |           |
| <b>M. André Hediger.....</b>                                   | <b>81</b> |
| Interpellations .....                                          | 81        |
| Motions.....                                                   | 82        |
| Pétitions .....                                                | 85        |
| Postulats .....                                                | 85        |
| Questions écrites .....                                        | 85        |

|                                                                      |            |
|----------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Département N° 5 Affaires sociales, écoles et environnement –</b> |            |
| <b>M. Manuel Tornare .....</b>                                       | <b>87</b>  |
| Motions.....                                                         | 87         |
| Pétitions .....                                                      | 93         |
| Postulats .....                                                      | 94         |
| Questions écrites .....                                              | 95         |
| Résolutions .....                                                    | 96         |
| <b>Secrétariat général .....</b>                                     | <b>98</b>  |
| Interpellations .....                                                | 98         |
| Motions.....                                                         | 98         |
| Pétitions .....                                                      | 106        |
| Projets d'arrêtés .....                                              | 107        |
| Questions écrites .....                                              | 107        |
| Résolutions .....                                                    | 110        |
| <b>Conseil administratif .....</b>                                   | <b>111</b> |
| Motions.....                                                         | 111        |
| <b>Délégation à l'Agenda 21 .....</b>                                | <b>112</b> |
| Interpellations .....                                                | 112        |
| <b>Délégation au développement et à la coopération .....</b>         | <b>113</b> |
| Motions.....                                                         | 113        |
| Questions écrites .....                                              | 113        |
| <b>Délégation au mobilier urbain.....</b>                            | <b>114</b> |
| Motions.....                                                         | 114        |
| Propositions CA au CM .....                                          | 114        |
| <b>Délégation aux fêtes et quartiers .....</b>                       | <b>115</b> |
| Pétitions .....                                                      | 115        |

4104

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

### **Bureau**

#### **Interpellations**

- I-15 (157) Interpellation de M. Roman Juon: «Après l'eau, donnez-nous enfin du pain sec».
- |                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| ❖ Commission(s):        | Bureau du Conseil municipal |
| ❖ Renvoi en commission: | 28.02.2000                  |

#### **Questions écrites**

- QE-22 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Défense au public d'enregistrer les débats du Conseil municipal».
- |                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| ❖ Commission(s):        | Bureau du Conseil municipal |
| ❖ Renvoi en commission: | 16.02.2000                  |

**Commission ad hoc Agenda 21**

**Motions**

- M-376 (161) Motion de MM. Roman Juon, René Grand et Gilles Thorel:  
«Pour la levée partielle de l'interdiction d'utilisation des bois  
exotiques de construction par la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Agenda21
  - ❖ Renvoi en commission: 09.09.2003

4106

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

**Commission ad hoc Casino**

**Motions**

- M-230 (159) Motion de MM. Sami Kanaan et Gérard Deshusses: «Liquidation prochaine du Casino de Genève: commission d'enquête municipale pour comprendre ce fiasco et veiller aux intérêts du personnel».
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Casino
  - ❖ Renvoi en commission: 06.11.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Robert Pattaroni  
(CAHCASINO)
- M-231 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Jean-Pierre Oberholzer et Didier Bonny: «Cacade au Casino».
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Casino
  - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M. Robert Pattaroni  
(CAHCASINO)

**Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville**

**Propositions CA au CM**

- PR-258 (155)    Projet de résolution du Conseil administratif en vue du transfert des charges de l'Orchestre de la Suisse romande à l'Etat.  
❖ Commission(s):                      Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville  
❖ Renvoi en commission:            25.06.1997  
❖ Rapporteur(s):                      M. Jan Marejko (ER)
- PR-263 (155)    Projet de résolution du Conseil administratif en vue du transfert de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) à l'Etat ou à l'Université de Genève.  
❖ Commission(s):                      Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville  
❖ Renvoi en commission:            25.06.1997  
❖ Rapporteur(s):                      M. Jan Marejko (ER)
- PR-264 (155)    Projet de résolution du Conseil administratif en vue de transférer à la Fondation du Grand Théâtre le personnel municipal employé par cette institution.  
❖ Commission(s):                      Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville  
❖ Renvoi en commission:            25.06.1997  
❖ Rapporteur(s):                      M. Jan Marejko (ER)  
❖ Vote commission:                    13.11.1998

**Résolutions**

- R-540 (155)    Résolution de MM. Michel Ducret, Robert Pattaroni et Jean-Marc Froidevaux: «Transfert des Conservatoire et Jardin botaniques à l'Etat».  
❖ Commission(s):                      Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville  
❖ Renvoi en commission:            20.10.1997  
❖ Rapporteur(s):                      M. Georges Breguet (ER)  
❖ Vote commission:                    12.03.1999

**Commission ad hoc Saint-Gervais****Pétitions**

- P-10 (153) Pétition d'Action patrimoine vivant et des Habitants associés de Saint-Gervais, contre l'agrandissement du parking souterrain de la place Grenus.
- |                         |                                          |
|-------------------------|------------------------------------------|
| ❖ Commission(s):        | Commission ad hoc Saint-Gervais          |
| ❖ Renvoi en commission: | 13.09.1995                               |
| ❖ Rapporteur(s):        | M <sup>me</sup> Isabelle Brunier (CAHSG) |

**Propositions CA au CM**

- PR-246 (160) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit:
- de 1 063 000 francs, destiné à l'étude du déplacement de la rampe d'accès et de sortie au garage public de Grenus de la place de Grenus à la rue du Cendrier;
  - de 468 000 francs, complémentaire au crédit de 300 000 francs, voté le 25 juin 1996, destiné à l'étude de l'aménagement urbain de la place de Grenus et des rues des Etuves et Rousseau, soit 1 531 000 francs.
- |                                |                                 |
|--------------------------------|---------------------------------|
| ❖ Commission(s):               | Commission ad hoc Saint-Gervais |
| ❖ Renvoi en commission:        | 20.01.2003                      |
| ❖ Rapporteur(s):               | M. Alain Gallet (CAHSG)         |
| ❖ Remis au secrétariat:        | 26.11.2003                      |
| ❖ Inscription(s) en séance CM: |                                 |
|                                | ○ 20.01.2004                    |
- PR-255 (160) Proposition du Conseil administratif du 6 novembre 2002 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 094 000 francs destiné à la rénovation de l'immeuble situé au 9 de la rue Théodore-Lissignol, parcelle N° 5740, feuille N° 43, commune de Genève, section Cité.
- |                           |                                 |
|---------------------------|---------------------------------|
| ❖ Commission(s):          | Commission ad hoc Saint-Gervais |
| ❖ Renvoi en commission:   | 20.01.2003                      |
| ❖ Rapporteur de majorité: | M. Alain Gallet (CAHSG)         |
| ❖ Rapporteur de minorité: | M. Jean-Louis Fazio (CAHSG)     |

- ❖ Vote commission: 10.04.2003
- ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2004
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 10.02.2004

PR-265 (160) Proposition du Conseil administratif du 11 décembre 2002 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 810000 francs destiné au concours d'architecture et à l'étude du projet de construction d'un bâtiment situé à la rue du Cendrier 1-3, sur les parcelles 5768, 5767 (copropriété pour 4/10), 5766, 5765, 5764, feuille 43 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
- ❖ Renvoi en commission: 14.01.2003
- ❖ Rapporteur(s): M. Sacha Ding (CAHSG)

PR-298 (161) Proposition du Conseil administratif du 16 juillet 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 691 000 francs destiné à la rénovation du bâtiment sis rue des Etuves 17, parcelles 5554 et 5556, feuille 47 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
- ❖ Renvoi en commission: 09.09.2003
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Annina Pfund (CAHSG)

**Commission de l'aménagement et de l'environnement****Motions**

- M-1136 (150) Motion de M<sup>me</sup> Caroline Dallèves Romaneschi et M. Gérard Crettenand: «Pour une urbanisation plus harmonieuse des zones de développement en ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 15.09.1993
  - ❖ Rapporteur(s): M. Pierre de Freudenreich (CAE)
  - ❖ Vote commission: 04.04.1995
- M-1200 (152) Motion de M. Bernard Paillard: «Ramenons la pollution sonore de notre ville au-dessous de la cote d'alerte!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 14.09.1994
  - ❖ Rapporteur(s): M. Marco Ziegler (CAE)
- M-392 (156) Motion de M<sup>mes</sup> Marie Vanek, Catherine Gonzalez-Charvet, MM. Didier Burkhardt et Jean-Pierre Lyon: «Extension des zones piétonnes au centre-ville».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 16.06.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Marc Froidevaux (CAE)
  - ❖ Vote commission: 04.09.2001
- M-82 (157) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie de la population du quartier des Charmilles».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2000
  - ❖ Rapporteur(s): M. Roger Deneys (CAE)  
M. Alain Gallet (CSJ)

- ❖ Vote commission: 31.10.2002 (CSJ)  
21.01.2003 (CAE)
- M-147 (158) Motion de MM. Damien Sidler, Sami Kanaan, Christian Zaugg et Alain Dupraz: «Transfert modal à Genève-Plage et à Sécheron».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 11.04.2001
- ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CAE)
- ❖ Vote commission: 20.10.2001
- M-173 (158) Motion de M. Michel Ducret: «Faut-il un «city manager» pour Genève?»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 25.06.2001
- M-238 (159) Motion de MM. Roger Deneys, Alain Marquet, François Sottas et Christian Zaugg: «Pour une rue des Deux-Ponts digne du troisième millénaire!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 04.03.2002
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Annina Pfund (CAE)
- M-290 (159) Motion de MM. Jean-Marc Froidevaux, Michel Ducret, Sacha Ding, M<sup>mes</sup> Micheline Gioiosa, Renate Cornu, Barbara Cramer et Linda de Coulon: «Un urbanisme tourné vers la satisfaction des besoins essentiels plutôt que dans des plans de site au bonheur des historiens».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 07.10.2002
- ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CAE)
- M-303 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Alexandra Rys, Odette Saez et M. Jacques Finet: «Rendre la place du Pré-l'Evêque aux piétons et résoudre les problèmes de parage: faire d'une pierre deux coups».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002

4112                    SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

M-311 (160)    Motion de M. Michel Ducret: «Pour un aménagement vert du square de Sainte-Clotilde».

❖ Commission(s):                    Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission:           20.11.2002  
❖ Rapporteur(s):                    M. Jean-Marc Froidevaux (CAE)

M-321 (160)    Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses et Pierre Maudet: «Réalisation d'une passerelle Champel-Vessy sur l'Arve».

❖ Commission(s):                    Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission:           20.01.2003  
❖ Rapporteur(s):                    M. Patrice Reynaud (CAE)  
❖ Remis au secrétariat:            25.11.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
    ○ 20.01.2004

M-352 (160)    Motion de MM. Alain Gallet, Alain Marquet et Damien Sidler: «A la mode, à la mode, les plantages!»

❖ Commission(s):                    Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission:           08.04.2003  
❖ Rapporteur(s):                    M. Blaise Hatt-Arnold (CAE)  
❖ Vote commission:                09.12.2003  
❖ Remis au secrétariat:            14.01.2004  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
    ○ 10.02.2004

M-356 (160)    Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, René Grand, Olivier Coste, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Annina Pfund, Monique Cahannes et Christiane Olivier: «Pour un concept d'aménagement de la zone des Vernets».

❖ Commission(s):                    Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission:           07.10.2003

M-377 (161)    Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Monique Cahannes et M. Gérard Deshusses: «La pointe de la Jonction: cahier des charges pour un projet urbain en partenariat entre la Ville et l'Etat».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 27.09.2003

M-387 (161) Motion de MM. Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Alain Marquet, Eric Rossiaud, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz et Caroline Schum: «Création d'une structure chargée de gérer le stationnement des vélos sur le domaine public».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003

M-390 (161) Motion de MM. Damien Sidler, Mathias Buschbeck, Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, Lionel Ricou, Guillaume Barazzone et M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann: «Piste cyclable autour de la rade».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003

M-399 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Caroline Schum, Anne Moratti Jung, Vanessa Ischi Kaplan, MM. Roberto Broggin, Damien Sidler, Pierre Losio, Alain Marquet, Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé et Eric Rossiaud: «Halte à l'encombrement de nos places».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003

M-406 (161) Motion de MM. Roberto Broggin, Sébastien Bertrand, Pierre Rumo et M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio: «Obstacles sur la voirie et gabarit SIS».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 03.12.2003

### Pétitions

P-7 (153) Pétition des habitants du quartier de Krieg-Contamines qui demandent un plan d'utilisation du sol garantissant les espaces de verdure et dont le taux d'utilisation corresponde au plan d'extension de 1952.

4114 SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission: 13.06.1995  
❖ Rapporteur(s): M. Michel Ducret (CAE)  
❖ Vote commission: 08.09.1998

P-35 (154) Pétition concernant la pointe de Villereuse.  
❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission: 18.06.1996  
❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (CAE)

P-77 (155) Pétition de l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville: «PUS: une lacune en ce qui concerne la transformation de logements en bureaux».  
❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission: 11.05.1998

P-25 (157) Pétition: «Pour la sauvegarde des conditions de parage et de circulation dans le square Pradier et le square de Chantepoulet».  
❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission: 24.05.2000  
❖ Rapporteur(s): M. Alain Fischer (CAE)  
❖ Vote commission: 05.09.2000

P-81 (160) Pétition: «Contre le prolongement de la ligne 3 des bus TPG en direction du quartier du Pommier».  
❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission: 12.03.2003

#### Projets d'arrêtés

PA-370 (152) Projet d'arrêté de M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann, MM. Jean-Pierre Lyon, Marco Ziegler et Roberto Brogginini modifiant le règlement transitoire relatif au plan d'utilisation du sol de la Ville de Genève.  
❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
❖ Renvoi en commission: 06.12.1994

**Propositions CA au CM**

- PR-47 (149) Proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 11.05.1998
  - ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CR)
- PR-294 (151) Proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption du plan directeur communal «Genève 2001».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 19.01.1994
  - ❖ Rapporteur(s): M. Alphonse Paratte (CAE)
- PR-458 (156) Proposition du Conseil administratif, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29016-220, situé au chemin Sous-Bois, section Petit-Saconnex.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 13.04.1999
- PR-57 (158) Proposition de résolution du Conseil administratif en vue de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de plan localisé de quartier portant sur les parcelles N°s 1575, 1577, 1578 et 1899, et pour partie sur la parcelle N° 1574, situées à l'angle de l'avenue de la Roseraie et de l'Arve, dans le quartier de la Roseraie. Ce projet remplace et abroge le plan localisé de quartier N° 28670B-264, adopté le 3 avril 1996 par le Conseil d'Etat (Rapport PR-57 A/B).
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 27.06.2000
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Michèle Künzler (CAE)  
M. Christian Zaugg (CAE)
  - ❖ Remis au secrétariat: 09.01.2001
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 13.03.2001

Remarques: Remis aux suspens  
de la commission dans l'attente

des résultats de la nouvelle  
concertation avec tous les ac-  
teurs concernés, demandée par  
la motion préjudicielle N° 170.

○ 20.02.2001

- PR-65 (158) Proposition du Conseil administratif, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de modification des limites de zones N° 29061-261, portant sur la création d'une zone de verdure sur le territoire de la Ville de Genève, au lieu-dit Parc des Eaux-Vives, section Eaux-Vives.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 27.06.2000
- PR-224 (160) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 932 500 francs destiné à l'aménagement des accès automobiles au quartier de la Vi e i l l e - Ville. (Arrêté I nouveau accepté le 10.09.2003, arrêté II nouveau renvoyé en commission.)
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 10.09.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CAE)
- PR-273 (160) Proposition du Conseil administratif du 5 février 2003 en vue de l'ouverture:
- d'un crédit de 3 200 000 francs pour des travaux d'aménagement pour la sécurité des déplacements dans le quartier des Eaux-Vives;
  - d'un crédit de 1 020 000 francs pour l'étude de mesures d'aménagement urbain,
- soit 4 220 000 francs.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 12.03.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CAE)
- PR-278 (160) Proposition du Conseil administratif du 5 mars 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 920 000 francs pour l'étude des mesures d'aménagement urbain liées à la valorisation de la route de Mala-

gnou dans le cadre de son assainissement suivant l'ordonnance sur la protection contre le bruit.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 08.04.2003
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued (CAE)
- ❖ Vote commission: 11.11.2003

PR-292 (161) Proposition du Conseil administratif du 21 mai 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 300 000 francs destiné aux études d'aménagements liées à la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) sur le territoire de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 23.06.2003
- ❖ Rapporteur(s): M. Mathias Buschbeck (CAE)
- ❖ Vote commission: 28.10.2003
- ❖ Remis au secrétariat: 02.12.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004

PR-296 (161) Proposition du Conseil administratif du 16 juillet 2003, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29259-275, situé de part et d'autre du chemin de la Doctoresse-Champendal, dans le secteur de Florissant-Malagnou, feuille 40, section Eaux-Vives, abrogeant pour partie le plan localisé de quartier N° 27125-275, adopté par le Conseil d'Etat le 8 novembre 1978.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 09.09.2003

PR-302 (161) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 445 000 francs destinés à l'édition des deux derniers plans guides de la collection des promenades du plan directeur des chemins pour piétons, à la conception et l'impression d'un recueil final ainsi qu'à la réédition des dépliant des promenades existantes.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

- ❖ Renvoi en commission: 07.10.2003
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Monique Cahannes (CAE)
- ❖ Vote commission: 18.11.2003

- PR-303 (161) Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2003 en vue:
- de l'ouverture d'un crédit de 1 504 000 francs destiné à la construction et à l'aménagement de la première étape d'une nouvelle voie de desserte entre la rue du Grand-Pré et la rue Chandieu;
  - de l'ouverture d'un crédit de 244 000 francs destiné à la construction du réseau public d'assainissement d'une nouvelle voie de desserte située entre la rue du Grand-Pré et la rue Chandieu;
  - du remembrement foncier entre A & A Real Estate Grand-Pré SA et les domaines public et privé de la Ville de Genève et de la constitution d'une servitude d'usage en faveur de la parcelle 4092C (nouveau numéro 5027) sur la parcelle 4092B (nouveau numéro 5087).

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 07.10.2003

- PR-309 (161) Proposition du Conseil administratif du 24 septembre 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 550 000 francs destiné à l'organisation d'un concours d'architecture pour un nouvel établissement public et ses abords immédiats et aux études pour la construction du nouveau restaurant du bois de la Bâtie et l'aménagement de la maison du gardien et d'un crédit de 100 000 francs destiné à l'étude pour la mise en valeur de la zone forestière et aux mesures de modération de la circulation.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 04.11.2003

### Résolutions

- R-526 (154) Résolution de MM. Hubert Launay, François Sottas, Guy Valance, Robert Cramer, Marco Ziegler, Manuel Tornare et M<sup>me</sup> Isabelle Brunier: «L'entreprise Landis & Gyr Communications est-elle sacrifiée ou non?»

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

- ❖ Renvoi en commission: 12.03.1997
  - ❖ Rapporteur(s): M. Pierre Rumo (CAE)
- R-11 (157) Résolution de M. Roger Deneys et M<sup>me</sup> Marianne Husser: «Pour un aménagement public de la parcelle du foyer de Sécheron».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2000
  - ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CAE)
  - ❖ Vote commission: 24.09.2002
- R-38 (159) Résolution de MM. Jean-Louis Fazio et Roger Deneys: «Pour le respect des limitations de vitesse en ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
  - ❖ Renvoi en commission: 04.12.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CAE)
  - ❖ Vote commission: 29.01.2002

**Commission de l'informatique et de la communication****Motions**

- M-342 (160) Motion de M. Roman Juon, M<sup>me</sup> Annina Pfund et M. Olivier Coste: «Pour une maison de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement».
- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
  - ❖ Renvoi en commission: 12.04.2003
- M-366 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Pierre Maudet et René Wi n e t : «Branchons le décodeur pour les séances du Conseil municipal retransmises sur TV Léman bleu!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
  - ❖ Renvoi en commission: 24.06.2003

**Propositions CA au CM**

- PR-301 (161) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit dont le montant sera soit de 3 237 000 francs, soit de 3 772 000 francs, soit de 4 070 000 francs, en fonction du choix de la variante I, de la variante II ou de la variante III, pour la réalisation d'un câblage informatique permettant de raccorder 900 locaux situés dans les écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève au réseau cantonal 2.
- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
  - ❖ Renvoi en commission: 07.10.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Gilles Thorel (CICO)
  - ❖ Remis au secrétariat: 13.01.2004
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 10.02.2004

**Commission des arts et de la culture**

**Motions**

- M-376 (156) Motion de MM. Pascal Holenweg et Alain Marquet: «Passeport culturel et sportif de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 13.04.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M. Tristan Cerf (CARTS)
- M-381 (156) Motion de M<sup>me</sup> Marie Vanek, MM. Jean-Pierre Lyon, Bernard Paillard, Didier Burkhardt et Guy Valance: «Annulation des licenciements du personnel technique et administratif du Théâtre de la Comédie».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 20.04.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M. Roger Deneys (CARTS)
  - ❖ Vote commission: 27.05.1999
- M-293 (159) Motion de M<sup>me</sup> Renate Cornu, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Bernard Paillard, Jean-Charles Lathion et Olivier Coste: «Une place digne pour *Broken Chair*».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 07.10.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Marc Froidevaux (CARTS)
- M-299 (159) Motion de MM. Jean-Louis Fazio, Olivier Coste, Bernard Paillard, Jean-Charles Lathion, Jacques Finet, Peter Pirkl, Armand Schweingruber, Gérard Deshusses, Alain Gallet, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Eustacia Cortorreal et Renate Cornu: «Coup de chœur» pour les chorales genevoises et le répertoire d’oratorio».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 09.10.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Georges Breguet (CARTS)
  - ❖ Vote commission: 22.05.2003

- M-310 (160) Motion de M<sup>me</sup> Michèle Ducret, MM. Michel Ducret, Alain Fischer et Pierre Maudet: «Pour un musée des transports à Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Olivier Coste (CARTS)
  - ❖ Vote commission: 10.04.2003
- M-335 (160) Motion de M<sup>me</sup> Renate Cornu et M. Jean-Pierre Oberholzer, intitulée: «A Noël, allons voir les artistes genevois!»
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 08.04.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Vera Figurek (CARTS)
- M-367 (161) Motion de MM. Damien Sidler, David Metzger, Roberto Brogini, Mathias Buschbeck, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel, Virginie Keller Lopez et Marie-France Spielmann: «Cinémur: encourageons la projection de films sur des murs adéquats en ville».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 24.06.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Guillaume Barazzone (CARTS)
- M-375 (161) Motion de MM. Pierre Maudet, Damien Sidler, David Metzger, Guy Mettan, Frédy Savioz, M<sup>mes</sup> Vera Figurek, Renate Cornu, Claudine Gachet et Marie-France Spielmann: «Pour une nuit des musées à Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 27.09.2003
- M-405 (161) Motion de MM. Michel Ducret, David Carrillo, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Caroline Schum, Liliane Johnner et Alexandra Rys: «Rénovation du Musée d'art et d'histoire».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 03.12.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. David Metzger (CARTS)

**Pétitions**

- P-68 (160) Pétition: «Collaboration entre l'OSR et les chorales classiques».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 25.06.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Georges Breguet (CARTS)
  - ❖ Vote commission: 22.05.2003

**Propositions CA au CM**

- PR-257 (160) Proposition de résolution du Conseil administratif du 3 décembre 2002 relative à la convention réglant la collaboration dans le domaine de la culture entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et diverses communes genevoises.
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 14.01.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Renate Cornu (CARTS)
  - ❖ Remis au secrétariat: 28.11.2003
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 20.01.2004
- PR-280 (160) Proposition au Conseil administratif du 12 mars 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 450 000 francs destiné au catalogage rétrospectif des documents musicaux du domaine jazz des bibliothèques municipales pour les Discothèques des Minoteries et de Vieusseux.
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
  - ❖ Renvoi en commission: 08.04.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (CARTS)
  - ❖ Remis au secrétariat: 03.12.2003
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 20.01.2004

**Commission des finances****Divers (CM)**

- D-31 (157) Comptes et rapport de gestion de l'exercice 1999 de la Société d'exploitation du Casino de Genève SA.  
❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 27.06.2000  
❖ Rapporteur(s): M. Bernard Lescaze (CF)  
❖ Vote commission: 20.03.2002
- D-32 (161) Rapport d'activité 2002 de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec).  
❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 23.06.2003

**Motions**

- M-1057 (149) Motion de M<sup>mes</sup> Véronique Pürro, Isabelle Mili et M. Manuel Tornare: «Subventions: contrats de trois ans».  
❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 16.06.1992  
❖ Rapporteur(s): M. Bernard Lescaze (CF)  
❖ Vote commission: 26.11.1997
- M-1216 (152) Motion de M. Marco Ziegler: «Du bon usage des excédents budgétaires comme amortisseur conjoncturel».  
❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 06.12.1994  
❖ Rapporteur(s): M. Bernard Lescaze (CF)  
❖ Vote commission: 03.03.1998
- M-181 (153) Motion de MM. Guy Valance, François Sottas et Pierre Rumo: «Echange foncier Ville-Etat».  
❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 15.05.1996  
❖ Rapporteur(s): M. Bernard Lescaze (CF)  
❖ Vote commission: 17.02.1998
- M-203 (153) Motion de M<sup>me</sup> Eveline Lutz, MM. Pierre Reichenbach, Georges Queloz et Jean-Luc Persoz: «Pour une meilleure utilisation des ressources de notre administration».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 07.10.1996
  - ❖ Rapporteur(s): M. Robert Pattaroni (CF)
  - ❖ Vote commission: 27.08.2002
- M-204 (153) Motion de M<sup>me</sup> Eveline Lutz, MM. Pierre Reichenbach, Georges Queloz et Jean-Luc Persoz: «Pour un regroupement des ateliers municipaux».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 07.10.1996
  - ❖ Rapporteur(s): M. Robert Pattaroni (CF)
  - ❖ Vote commission: 27.08.2002
- M-280 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Brunier et Véronique Pürro: «Pour une plus juste répartition des baux et fermages de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 20.10.1997
  - ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Marc Froidevaux (CF)
  - ❖ Vote commission: 27.03.2001
- M-292 (155) Motion de M. Daniel Sormanni: «Les 32 heures en 4 jours, pour concilier souplesse, compétitivité du service public et bien-être social».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 11.03.1998
  - ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Marie Hainaut (CF)
  - ❖ Vote commission: 21.01.2003
- M-133 (158) Motion de M. Alain Marquet: «La Ville de Genève s'assure de l'origine de ses achats».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 13.03.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Pierre Oberholzer (CF)
  - ❖ Vote commission: 23.10.2001
- M-201 (158) Motion de MM. Alain Fischer, René Winet, Alain Comte, François Sottas, Alain-Georges Sandoz, Jean-Pierre Lyon, Gérard Deshusses, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Monique Guignard, Linda de Coulon, Alexandra Rys et Virginie Keller Lopez: «Egalité de traitement des fermages».
- ❖ Commission(s): Commission des finances

4126

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

- ❖ Renvoi en commission: 10.10.2001
- ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Pierre Oberholzer (CF)
- ❖ Vote commission: 25.03.2003

- M-380 (161) Motion de MM. Gilles Thorel, René Grand, Jean-Louis Fazio, Roman Juon, Jean-Charles Rielle, Olivier Coste, David Carrillo, Gérard Deshusses, M<sup>mes</sup> Béatrice Graf Lateo, Sandrine Salerno, Virginie Keller Lopez, Nicole Bobillier et Nicole Valiquier Grecuccio: «Pour une application des procédures d'attribution des marchés publics respectueuse des petites entreprises».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 27.09.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Alpha Dramé (CF)

- M-386 (161) Motion de M. Roberto Brogini: «L'Unireso aussi pour les conseillers municipaux».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (CF)

**Projets d'arrêtés**

- PA-37 (160) Projet d'arrêté de MM. Jean-Marie Hainaut, André Kaplun et Jean-Pierre Oberholzer: «Contrôle de gestion».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 12.04.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Pierre Maudet (CF)
- PA-47 (161) Projet d'arrêté de MM. Pierre Maudet, Jean-Marie Hainaut, Guy Mettan et Eric Ischi: «Pour que la Ville assume jusqu'au bout ses responsabilités dans le dossier du Stade de Genève!»
- ❖ Commission(s): Commission des finances
  - ❖ Renvoi en commission: 02.12.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Pierre Losio (CF)

**Propositions CA au CM**

- PR-172 (154) Proposition du Conseil administratif en vue du bouclage de divers comptes d'acquisitions terminés:
- a) sans demande de crédit complémentaire;
  - b) avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 266 087,60 francs, composé:

- d'une part, d'un montant de 150105,20 francs destiné à couvrir les frais d'acte, de notaire et d'enregistrement non compris dans le crédit voté;
- d'autre part, d'un montant de 115982,40 francs destiné à couvrir les dépassements dus au refus d'exonération par le Conseil d'Etat des droits d'enregistrement et des émoluments du Registre foncier.

❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 03.12.1996  
❖ Rapporteur(s): M. Bernard Lescaze (CF)  
❖ Vote commission: 22.04.1997

PR-4 (157) Proposition du Conseil administratif en vue du bouclage de divers crédits d'aménagement, de rénovation et de transformation de bâtiments scolaires, ainsi que d'installation de places de jeux, soit 17 crédits terminés:

- a) sans demande de crédit complémentaire;
- b) avec l'ouverture d'un crédit complémentaire d'un montant de 1271077,50 francs, composé:
  - d'une part, d'un montant de 776 460,71 francs destiné à couvrir les hausses,
  - d'autre part, d'un montant de 494616,79 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 14.09.1999  
❖ Rapporteur(s): M. Bernard Lescaze (CF)  
❖ Vote commission: 13.06.2000

PR-277 (160) Proposition du Conseil administratif du 5 mars 2003 en vue de l'octroi d'une subvention unique de 757400 francs à l'Association pour la construction et la mise en exploitation du «Bateau-Lavoir» pour la réalisation d'un établissement public flottant au quai des Moulins.

❖ Commission(s): Commission des finances  
❖ Renvoi en commission: 08.04.2003

PR-312 (161) Proposition du Conseil administratif du 22 octobre 2003 en vue du bouclage du crédit extraordinaire de 550000 francs destiné à poursuivre la maintenance et l'exécution de la maquette au 1:500 et de la photogrammétrie de la ville de Genève, en tant que «base de modélisation» pour l'aménagement local.

4128

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

|                         |                                    |
|-------------------------|------------------------------------|
| ❖ Commission(s):        | Commission des finances            |
| ❖ Renvoi en commission: | 04.11.2003                         |
| ❖ Rapporteur(s):        | M <sup>me</sup> Hélène Ecuyer (CF) |

**Commission des pétitions**

**Pétitions**

- P-99 (156) Pétition: «Protection, du point de vue architectural, du quartier de la Roseraie».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 19.12.1998
  - ❖ Rapporteur(s): M. Guy Savary (CP)
  - ❖ Vote commission: 10.05.1999
- P-2 (157) Pétition: «Sous-dimensionnement du collecteur d'eaux de la rue du Contrat-Social».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 16.06.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Isabel Nerny (CP)
  - ❖ Vote commission: 06.09.1999
- P-8 (157) Pétition: «Maison squattée au chemin des Tulipiers».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 13.10.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M. Alain-Georges Sandoz (CP)
  - ❖ Vote commission: 22.10.2001
- P-14 (157) Pétition: «Demande de locaux par l'Académie de musique de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 08.12.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M. Alain Fischer (CP)
  - ❖ Vote commission: 06.03.2000
- P-15 (157) Pétition: «Nuisances suscitées par les «after hours» du Havana Bar».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 18.12.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M. Alain-Georges Sandoz (CP)
  - ❖ Vote commission: 06.05.2002
- P-18 (157) Pétition: «RAMP: réaffectation de l'ancien manège de la rue Pia-chaud».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 16.02.2000

|            |                                                                                                |                                        |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 4130       | SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)<br>Communications du bureau du Conseil municipal        |                                        |
|            | ❖ Rapporteur(s):                                                                               | M. Alain-Georges Sandoz (CP)           |
|            | ❖ Vote commission:                                                                             | 09.10.2000                             |
| P-27 (158) | Pétition: «La Vieille-Ville devient inhabitable en raison du vandalisme».                      |                                        |
|            | ❖ Commission(s):                                                                               | Commission des pétitions               |
|            | ❖ Renvoi en commission:                                                                        | 07.06.2000                             |
|            | ❖ Rapporteur(s):                                                                               | M <sup>me</sup> Linda de Coulon (CP)   |
|            | ❖ Vote commission:                                                                             | 18.06.2001                             |
| P-32 (158) | Pétition: «Détritus et dépôt d'objets sur le trottoir à l'angle des rues du Jura et Tronchin». |                                        |
|            | ❖ Commission(s):                                                                               | Commission des pétitions               |
|            | ❖ Renvoi en commission:                                                                        | 15.11.2000                             |
|            | ❖ Rapporteur(s):                                                                               | M <sup>me</sup> Linda de Coulon (CP)   |
|            | ❖ Vote commission:                                                                             | 08.01.2001                             |
| P-39 (158) | Pétition: «Rendre les trottoirs aux piétons».                                                  |                                        |
|            | ❖ Commission(s):                                                                               | Commission des pétitions               |
|            | ❖ Renvoi en commission:                                                                        | 17.01.2001                             |
|            | ❖ Rapporteur(s):                                                                               | M <sup>me</sup> Isabel Nerny (CP)      |
|            | ❖ Vote commission:                                                                             | 05.02.2001                             |
| P-43 (158) | Pétition: «Pour que vive Mottattom».                                                           |                                        |
|            | ❖ Commission(s):                                                                               | Commission des pétitions               |
|            | ❖ Renvoi en commission:                                                                        | 14.03.2001                             |
|            | ❖ Rapporteur(s):                                                                               | M. Roman Juon (CP)                     |
|            | ❖ Vote commission:                                                                             | 16.09.2002                             |
|            | ❖ Remis au secrétariat:                                                                        | 05.01.2004                             |
|            | ❖ Inscription(s) en séance CM:                                                                 | ○ 10.02.2004                           |
| P-45 (158) | Pétition: «Non à la construction de 2 immeubles dans la Cité-Jardin d'Amont».                  |                                        |
|            | ❖ Commission(s):                                                                               | Commission des pétitions               |
|            | ❖ Renvoi en commission:                                                                        | 11.04.2001                             |
|            | ❖ Rapporteur(s):                                                                               | M <sup>me</sup> Micheline Gioiosa (CP) |
|            | ❖ Vote commission:                                                                             | 17.06.2002                             |
| P-49 (158) | Pétition: «Demande de subvention en vue de la création d'un poste de secrétaire au Trialogue». |                                        |
|            | ❖ Commission(s):                                                                               | Commission des pétitions               |

- ❖ Renvoi en commission: 16.05.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Liliane Johner (CP)
- P-54 (159) Pétition: «Pour que l'Etat construise un bâtiment artisanal à Sécheron en lieu et place de Mouille-Galland».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Linda de Coulon (CP)
- P-56 (159) Pétition: «Stop aux nuisances collatérales des Fêtes de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 01.10.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Fatiha Eberle (CP)
  - ❖ Vote commission: 25.02.2002
- P-57 (159) Pétition: «Pour une augmentation des crédits de la Ville de Genève à la création cinématographique».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 14.11.2001
- P-61 (159) Pétition: «Des bureaux ou des logements et non une zone industrielle dans le périmètre entre le chemin Frank-Thomas et le chemin de Grange-Canal».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 17.04.2002
- P-62 (159) Pétition: «Pour le libre accès des musiciens ambulants aux marchés de la ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 29.04.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (CP)
  - ❖ Remis au secrétariat: 05.01.2004
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 10.02.2004
- P-76 (160) Pétition: «Soutien aux associations et artistes installés dans l'ancienne usine Kugler».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
  - ❖ Renvoi en commission: 04.12.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Luc Renevey (CP)
  - ❖ Vote commission: 10.03.2003

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4132       | SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)<br>Communications du bureau du Conseil municipal                                                                                                                                                                                                                                                           |
| P-78 (160) | Pétition: «Pour la réouverture du Musée de l'horlogerie et la surveillance du parc de Malagnou».<br>❖ Commission(s): Commission des pétitions<br>❖ Renvoi en commission: 20.01.2003                                                                                                                                                               |
| P-79 (160) | Pétition: «Pour l'installation de caissettes à journaux gratuits sur les trottoirs».<br>❖ Commission(s): Commission des pétitions<br>❖ Renvoi en commission: 12.02.2003<br>❖ Rapporteur(s): M. Patrice Zürcher (CP)<br>❖ Vote commission: 19.05.2003                                                                                              |
| P-82 (160) | Pétition: «Assainissement du 40-42, quai Ernest-Ansermet, contre le bruit».<br>❖ Commission(s): Commission des pétitions<br>❖ Renvoi en commission: 09.04.2003<br>❖ Rapporteur(s): M <sup>me</sup> Nicole Bobillier (CP)<br>❖ Vote commission: 22.09.2003<br>❖ Remis au secrétariat: 02.12.2003<br>❖ Inscription(s) en séance CM:<br>○ 20.01.2004 |
| P-83 (160) | Pétition: «Contre les abus en matière d'affichage public».<br>❖ Commission(s): Commission des pétitions<br>❖ Renvoi en commission: 09.04.2003<br>❖ Rapporteur(s): M. Alain Marquet (CP)<br>❖ Vote commission: 12.01.2004                                                                                                                          |
| P-86 (160) | Pétition: «Problèmes causés par le regroupement de bandes de jeunes dans le quartier des Grottes».<br>❖ Commission(s): Commission des pétitions<br>❖ Renvoi en commission: 12.05.2003<br>❖ Rapporteur(s): M <sup>me</sup> Marie-France Spielmann (CP)<br>❖ Vote commission: 12.01.2004                                                            |
| P-87 (161) | Pétition: «Contre la fermeture des offices de poste de la Servette et du Grand-Pré».<br>❖ Commission(s): Commission des pétitions<br>❖ Renvoi en commission: 04.06.2003<br>❖ Rapporteur(s): M <sup>me</sup> Annina Pfund (CP)<br>❖ Vote commission: 27.10.2003                                                                                    |

- P-88 (161) Pétition: «Contre le massacre d'arbres au rond-point de Plainpallais».  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 09.09.2003  
❖ Rapporteur(s): M. Roberto Broggin (CP)  
❖ Remis au secrétariat: 05.01.2004  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 10.02.2004
- P-89 (161) Pétition: «Pour une rue des Savoises véritablement piétonne».  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 27.09.2003
- P-90 (161) Pétition: «Contre la fermeture définitive de la rue des Savoises».  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 08.10.2003
- P-91 (161) Pétition: «Un parc des Chaumettes sans nuisances ni engorgement pour le quartier de l'Hôpital».  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 04.11.2003
- P-93 (161) Pétition: «Sécurité routière autour des écoles des Grottes, du Vidollet, de Beaulieu et des Cropettes».  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 04.11.2003
- P-94 (161) Pétition: «Sauvons Rhino!»  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 04.11.2003
- P-95 (161) Pétition: «Nuisances sonores à la Vieille-Ville».  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 03.12.2003
- P-97 (161) Pétition: «Pour la création du Jardin des justes de Malagnou».  
❖ Commission(s): Commission des pétitions  
❖ Renvoi en commission: 03.12.2003

**Commission des sports et de la sécurité****Motions**

- M-202 (159) Motion de MM. Daniel Künzi, Alain Marquet, Jacques Mino, Olivier Coste, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Marie Vanek, Ruth Lanz et Virginie Keller Lopez: «Armée XXI: quelles conséquences pour la Ville de Genève?»
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
  - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M. Roberto Broggin (CSS)
- M-319 (160) Motion de MM. Pierre Maudet, Michel Ducret, Alain Fischer, Guy Dossan, René Winet, Bernard Lescaze, M<sup>mes</sup> Michèle Ducret et Catherine Hämmerli-Lang: «Pour un vrai soutien de la Ville aux sports de rue populaires».
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
  - ❖ Renvoi en commission: 04.12.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Charles Rielle (CSS)
- M-402 (161) Motion de MM. Michel Chevrolet, Patrice Reynaud, Alain Dupraz, Alain Fischer, Guillaume Barazzone, Blaise Hatt-Arnold, Alpha Dramé, Alain Marquet, Pierre Losio et M<sup>me</sup> Sandrine Salerno: «Pour une fois, n'oublions pas les petits commerces de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
  - ❖ Renvoi en commission: 03.12.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Jean-Marie Hainaut (CSS)
- M-408 (161) Motion de M. Christian Zaugg: «Un mur d'escalade au cœur de l'espace urbain».
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
  - ❖ Renvoi en commission: 03.12.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Pierre Maudet (CSS)

R-17 (157)

❖ Commission(s): Commission des sports  
et de la sécurité

❖ Renvoi en commission: 15.01.2003

**Commission des travaux****Motions**

- M-167 (158) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Daniel Sormanni, René Grand, Olivier Coste, Sami Kanaan, Roger Deneys, Jean-Louis Fazio, M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Diana de la Rosa et Virginie Keller Lopez: «... 4, 5, 6, nous colleurons nos affiches!»
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 15.05.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. Alain Marquet (CT)
- M-176 (158) Motion de MM. Guy Dossan, Michel Ducret, M<sup>me</sup> Michèle Ducret, M. Alain Fischer, M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang, MM. Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Publication des préavis communaux en matière d'autorisations de construire et de démolir».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M. Roman Juon (CT)
  - ❖ Vote commission: 06.02.2002
  - ❖ Remis au secrétariat: 28.11.2003
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 20.01.2004
- M-183 (158) Motion de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon, MM. Robert Pattaroni, Guy Savary, Jean-Pierre Oberholzer et Georges Queloz: «Affichage des délibérations, actes et avis officiels du Conseil municipal: qu'en est-il?»
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 15.05.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Linda de Coulon (CT)
  - ❖ Vote commission: 06.02.2002
- M-204 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Virginie Keller Lopez, Hélène Ecuyer, MM. Damien Sidler, Paul Oberson, Jacques François, Bernard Paillard et Guy Jousson: «La guerre des affiches n'aura pas lieu».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
  - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2001

- ❖ Rapporteur(s): M. Roman Juon (CT)
- ❖ Vote commission: 27.03.2002
- ❖ Remis au secrétariat: 28.11.2003

M-300 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Roberto Broggin, Damien Sidler, Alain Marquet, Didier Bonny, Alain Dupraz, François Sottas, Gérard Deshusses, Roger Deneys, M<sup>mes</sup> Christina Matthey, Liliane Johner, Marie Vanek et Sandrine Salerno: «A tort et en travers (panneaux d'affichage publicitaires)».

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 19.11.2002
- ❖ Rapporteur(s): M. Michel Chevrolet (CT)

#### Pétitions

P-75 (160) Pétition: «Non à une nouvelle scène flottante aux bains des Pâquis!»

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 03.12.2002
- ❖ Rapporteur(s): M. Roberto Broggin (CT)

#### Propositions CA au CM

PR-107 (158) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 3277000 francs destiné à l'aménagement d'une rue résidentielle à l'avenue Dumas (tronçon compris entre la rue Maurice-Barraud et le chemin des Pléiades) et la mise en place de mesures de sécurité aux abords du groupe scolaire Peschier (rue Maurice-Barraud, avenue Peschier, chemin des Pléiades).

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 11.02.2003
- ❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CT)

PR-120 (158) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 109400 francs pour le remplacement des panneaux d'affichage officiel de la Ville de Genève

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 15.05.2001
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Linda de Coulon (CT)
- ❖ Vote commission: 06.02.2002

PR-237 (160) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 296000 francs destiné à la construction d'une scène flottante aux bains des Pâquis, à usage multiple, et à l'aménage-

ment du bain des enfants, situé au quai du Mont-Blanc 30, Genève (jetée des Pâquis).

❖ Commission(s): Commission des travaux  
❖ Renvoi en commission: 03.12.2002  
❖ Rapporteur(s): M. Roman Juon (CT)

PR-242 (160) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 5694785 francs destiné au contrôle et à l'entretien de divers ouvrages d'art.

❖ Commission(s): Commission des travaux  
❖ Renvoi en commission: 11.09.2002  
❖ Rapporteur de majorité: M. Bruno Martinelli (CT)  
❖ Rapporteur de minorité: M. Roberto Broggin (CT)  
❖ Vote commission: 13.11.2002

PR-263 (160) Proposition du Conseil administratif du 5 décembre 2002 en vue de l'ouverture d'un crédit de 411500 francs destiné à l'aménagement des abords de l'école de Beaulieu, au déplacement du préau et à la construction d'un préau couvert, située rue du Grand-Pré 22, sur la parcelle N° 2634, feuilles 21 et 26 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

❖ Commission(s): Commission des travaux  
❖ Renvoi en commission: 14.01.2003

PR-283 (160) Proposition du Conseil administratif du 26 mars 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 760350 francs destiné à l'étude de rehaussement des quais des arrêts de tram à une hauteur de 25 cm sur le territoire de la Ville de Genève, dont à déduire une participation de l'Etat de 380175 francs.

❖ Commission(s): Commission des travaux  
❖ Renvoi en commission: 06.05.2003  
❖ Rapporteur(s): M. Eric Fourcade (CT)

PR-285 (160) Proposition du Conseil administratif du 16 avril 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2945500 francs destiné à des travaux d'entretien dans diverses écoles enfantines et primaires de la Ville de Genève.

❖ Commission(s): Commission des travaux  
❖ Renvoi en commission: 06.05.2003

PR-297 (161) Proposition du Conseil administratif du 16 juillet 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 679100 francs destiné à la rénovation de

la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU), située promenade des Bastions – parcelle 6159, feuille 18, commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 09.09.2003
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bovier (CT)

PR-299 (161) Proposition du Conseil administratif du 23 juillet 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 4858000 francs, complémentaire aux crédits accordés par le Conseil municipal les 5 et 25 juin 2002 d'un montant total de 4080567 francs, destiné à la rénovation partielle et à la mise en conformité de la patinoire intérieure des Vernets située au 4, rue Hans-Wilsdorf, parcelle N° 2417, feuille N° 89, section Genève-Plainpalais.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 09.09.2003
- ❖ Rapporteur(s): M. Alain Dupraz (CT)
- ❖ Remis au secrétariat: 01.12.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004

PR-304 (161) Proposition du Conseil administratif du 10 septembre 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit total de 76 47000 francs, soit:

- un crédit de 19 24000 francs destiné à la rénovation-transformation de la villa accueillant les locaux communs et l'administration de l'espace de vie enfantine (crèche), située à la rue de Saint-Jean 39, parcelle 1271, feuille 38, commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit de 43 24000 francs destiné à la construction d'un espace de vie enfantine (crèche) attenant à la villa existante, situé à la rue de Saint-Jean 39, parcelles 1271 et 1272, feuille 38, commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit de 219000 francs destiné à l'équipement en mobilier et jeux, ainsi qu'en matériel informatique pour l'annexe et le nouvel espace de vie enfantine (crèche);
- un crédit de 11 80000 francs destiné à l'aménagement d'un parc public arborisé, situé à l'intérieur du périmètre du projet entre la rue de Saint-Jean et la couverture des voies ferrées, sur les parcelles 1263, 1271 et 1272, feuille 38, commune de Genève, section Petit-Saconnex.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux

- ❖ Renvoi en commission: 07.10.2003
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Vera Figurek (CT)
- ❖ Vote commission: 22.10.2003
- ❖ Remis au secrétariat: 16.11.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004

PR-307 (161) Proposition du Conseil administratif du 17 septembre 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 380000 francs destiné à l'étude de la rénovation partielle du Grand Théâtre situé 3, place Neuve, parcelle N° 5038, feuille 31 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 04.11.2003
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo (CT)
- ❖ Remis au secrétariat: 02.12.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004

PR-308 (161) Proposition du Conseil administratif du 24 septembre 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1653000 francs destiné à l'extension et la transformation partielle des locaux de l'AMR, situés à la rue des Alpes 10, parcelle 5884, feuille 50 de la commune de Genève, section Cité.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 04.11.2003
- ❖ Rapporteur(s): M. Roman Juon (CT)
- ❖ Remis au secrétariat: 28.11.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004

PR-313 (161) Proposition du Conseil administratif du 29 octobre 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 800000 francs destiné à la mise en valeur du site archéologique du parc La Grange, propriété de la Ville de Genève, situé 71, route de Frontenex, parcelle N° 3166, feuille 42, section Eaux-Vives.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 02.12.2003
- ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo (CT)
- ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2004
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 10.02.2004

**Résolutions**

|            |                                                                                 |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| R-26 (158) | Résolution de M. Michel Ducret: «Un timbre contre les atteintes au patrimoine». |
|            | ❖ Commission(s): Commission des travaux                                         |
|            | ❖ Renvoi en commission: 13.09.2000                                              |
|            | ❖ Rapporteur(s): M. Bruno Martinelli (CT)                                       |
|            | ❖ Vote commission: 30.04.2003                                                   |

**Commission du logement****Motions**

- M-208 (154) Motion de M<sup>me</sup> Jacqueline Normand et M. Sacha Pfister: «Etude des besoins en logements de la population et plus particulièrement des squatters».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 05.06.1996
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (CL)
- M-274 (155) Motion de MM. Albert Rodrik, Sami Kanaan et M<sup>me</sup> Véronique Pürro: «Immeubles de la Ville et autonomie de gestion».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 20.10.1997
  - ❖ Rapporteur(s): M. Olivier Coste (CL)
- M-304 (155) Motion de M. Alain Marquet et M<sup>me</sup> Michèle Künzler: «L'eau a un coût».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 19.05.1998
  - ❖ Rapporteur(s): M. Olivier Coste (CL)
- M-271 (159) Motion de MM. Guy Jousson, Alain Dupraz, Alain-Georges Sandoz, Alain Comte, François Sottas, M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer, Liliane Johner, Marie-France Spielmann, Eustacia Cortorreal et Monique Guignard: «Pour une relance immédiate de la construction de logements en ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 03.12.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Guy Mettan (CL)
  - ❖ Remis au secrétariat: 05.01.2004
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 10.02.2004
- M-351 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Damien Sidler, Alain Dupraz, Jacques Mino et Marc Dalphin: «Audit de fonctionnement de la Gérance immobilière municipale (GIM)».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission: 12.03.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Guy Mettan (CL)

**Résolutions**

- R-536 (155)      Résolution de M<sup>mes</sup> Esther Alder, Caroline Dallèves Romaneschi, Michèle Künzler, MM. Roberto Broggin, Robert Cramer, Jean-Pascal Perler et Antonio Soragni: «Transfert des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Genève à une fondation».
- ❖ Commission(s):                      Commission du logement
  - ❖ Renvoi en commission:            25.06.1997
  - ❖ Rapporteur(s):                      M. Olivier Coste (CL)

**Commission du règlement****Motions**

- M-214 (154) Motion de M<sup>me</sup> Isabelle Mili, MM. Robert Pattaroni, Guy Valance, André Kaplun et Bernard Paillard: «Pour la concision des débats».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 07.10.1996
  - ❖ Rapporteur(s): M. René Winet (CR)
  - ❖ Vote commission: 30.01.1998

**Projets d'arrêtés**

- PA-467 (156) Projet d'arrêté de MM. Jean-Pierre Oberholzer, Didier Bonny, Jean-Pascal Perler, René Rieder, M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier et Marie Vanek: «Procédure de désignation des délégués du Conseil municipal dans les commissions consultatives des CASS».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 14.09.1999
  - ❖ Rapporteur(s): M. Alpha Dramé (CR)
  - ❖ Vote commission: 19.03.2002
- PA-21 (159) Projet d'arrêté de MM. Roger Deneys, Daniel Sormanni, Bernard Paillard, Jacques François, Damien Sidler, Roberto Broggin, Guy Savary, M<sup>mes</sup> Liliane Johner, Hélène Ecuyer et Anne-Marie von Arx-Vernon: «Pour un règlement municipal pour les agents de sécurité municipaux de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 14.05.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (CR)
- PA-29 (160) Projet d'arrêté de MM. Pierre Maudet et Jean-Marc Froidevaux: «Respect de la légalité en matière de recours dans l'adjudication des marchés publics».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
  - ❖ Renvoi en commission: 09.04.2003
  - ❖ Rapporteur(s): M. Eric Rossiaud (CR)
  - ❖ Vote commission: 07.02.2003
- PA-31 (160) Projet d'arrête de MM. Michel Ducret, Pierre Maudet, Didier Bonny, Robert Pattaroni, Daniel Sormanni, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, M. Jacques Mino, M<sup>me</sup> Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Georges Breguet, Georges Queloz, Jean-Marie Hainaut,

M<sup>me</sup> Micheline Gioiosa et M. Jacques François: «Pour un règlement municipal portant sur la représentation de la Ville de Genève par son Conseil administratif dans les conseils d'administration ou de fondations».

❖ Commission(s): Commission du règlement  
❖ Renvoi en commission: 06.11.2002  
❖ Rapporteur(s): M. Jean-Pierre Lyon (CR)

**Propositions CA au CM**

PR-47 (149) Proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève.

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission du règlement  
❖ Renvoi en commission: 11.05.1998  
❖ Rapporteur(s): M. Gérard Deshusses (CR)

**Commission sociale et de la jeunesse****Motions**

- M-82 (157) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie de la population du quartier des Charmilles».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement  
Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2000
  - ❖ Rapporteur(s): M. Roger Deneys (CAE)  
M. Alain Gallet (CSJ)
  - ❖ Vote commission: 31.10.2002 (CSJ)  
21.01.2003 (CAE)
- M-189 (158) Motion de MM. Roman Juon et Gérard Deshusses: «Un Prix du mérite social de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 12.09.2001
  - ❖ Rapporteur(s): M. André Fischer (CSJ)
  - ❖ Vote commission: 13.03.2003
- M-268 (159) Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, Olivier Coste et Roger Deneys: «Régulation scientifique de la population des pigeons».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 04.06.2002
- M-296 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Alexandra Rys, Alice Ecuillon, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jacques Finet, André Fischer, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Guy Savary: «Pour la création d'un poste de délégué communal à la prévention».
- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
  - ❖ Renvoi en commission: 09.10.2002
  - ❖ Rapporteur(s): M. François Harmann (CSJ)
  - ❖ Vote commission: 16.01.2003

**Propositions CA au CM**

PR-254 (160) Proposition du Conseil administratif du 6 novembre 2002 en vue de l'ouverture d'un crédit de 495650 francs destiné à:

- répondre aux objectifs de la motion M-270 de MM. Alain Marquet, Pierre Losio, Damien Sidler, Alain Gallet, Marc Dalphin, Georges Breguet, Jean-Pascal Perler, Roberto Broggin, Olivier Coste et M<sup>me</sup> Christina Matthey, acceptée par le Conseil municipal le 25 mai 2002, intitulée: «Apprenons le tri dès l'école primaire»;
- financer une campagne d'actions, d'éducation et de sensibilisation dans les écoles sur la propreté des sites scolaires et des places de jeux.

|                         |                                         |
|-------------------------|-----------------------------------------|
| ❖ Commission(s):        | Commission sociale<br>et de la jeunesse |
| ❖ Renvoi en commission: | 03.12.2002                              |
| ❖ Rapporteur(s):        | M <sup>me</sup> Nicole Bobillier (CSJ)  |

4148                    SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

### **Grand Conseil**

#### **Motions**

- M-345 (160)    Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, Didier Bonny, Pierre Losio, Gérard Deshusses, René Grand, Christian Zaugg et Guy Jousson, à l'intention du Grand Conseil: «Pour une équipe d'assistant(e)s sociaux(ales) à la disposition de l'enseignement primaire».
- ❖ Commission(s):                    Grand Conseil
- ❖ Renvoi en commission:            12.02.2003
- 
- M-348 (160)    Motion de MM. Gérard Deshusses et Daniel Sormanni, à l'intention du Grand Conseil: «Pour la création d'un fonds cantonal de compensation pour les charges communales exceptionnelles résultant de décisions cantonales en matière d'aménagement du territoire».
- ❖ Commission(s):                    Grand Conseil
- ❖ Renvoi en commission:            12.04.2003

**Département N° 1 Finances et administration générale – M. Pierre Muller**

**Motions**

- M-1215 (152) Motion de M. Roberto Broggin: «Rue Lissignol et cour à Théo: du balai!» (Rapport N° 76 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 12.10.1994
- M-104 (153) Motion de M<sup>mes</sup> Véronique Pürro, Anne-Marie Bisetti et Robert Cramer: «Villa Freundler». (Rapport N° 76 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 13.02.1996
- M-165 (153) Motion de MM. Hubert Launay, Jean-Pierre Lyon, Pierre Losio, Robert Pattaroni, Gilbert Mouron et M<sup>me</sup> Esther Alder Garcia: «Réduire les intérêts de la dette». (Rapport N° 161 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 12.11.1996
- M-179 (153) Motion de MM. Daniel Sormanni, François Sottas et M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon: «Tavaro SA: après la faillite, quelle stratégie pour la Ville de Genève?»  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- M-253 (154) Motion de M<sup>me</sup> Véronique Pürro, MM. Albert Rodrik et Marco Ziegler: «Soutien de la Ville aux coopératives de logement et à l'habitat associatif».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 28.05.1997
- M-271 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Brunier, Caroline Dallèves Romaneschi, MM. Robert Cramer, Sami Kanaan, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare et Guy Valance: «A propos des plans localisés de quartier: pour un respect des engagements des différents partenaires et une promotion des intérêts économiques et sociaux de la Ville».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.10.1997

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M-299 (155) | Motion de M <sup>me</sup> Hélène Ecuyer, MM. Claude Miffon, Pierre Losio, Robert Pattaroni et Jean-Luc Persoz: «Téléphones cellulaires mobiles: quelles dépenses pour la Ville ? »<br>❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller<br>❖ Renvoi au CA: 19.05.1998                                                                                                                                    |
| M-330 (155) | Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «La Ville peut encore davantage montrer l'exemple en matière de compostage». (Rapport M-330 A.)<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)<br>M. Pierre Muller<br>❖ Renvoi au CA: 28.05.2001                                                                                                                             |
| M-350 (156) | Motion de M <sup>mes</sup> Nicole Rochat, Marie-Thérèse Bovier, Arielle Wagenknecht, MM. Alphonse Paratte et Guy Dossan: «Suppression à terme des locations chez les propriétaires privés».<br>❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller<br>❖ Renvoi au CA: 11.11.1998                                                                                                                           |
| M-18 (157)  | Motion de M <sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Ruth Lanz et M. Alain Marquet: «Un lieu pour le Centre international de percussion».<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)<br>M. Pierre Muller<br>❖ Renvoi au CA: 15.09.1999                                                                                                                                         |
| M-23 (157)  | Motion de la commission des finances: «Contrats de mobilité avec une entreprise d'auto-partage». (Rapport M-23 A.)<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)<br>M. Pierre Muller<br>❖ Renvoi au CA: 16.05.2001                                                                                                                                                             |
| M-83 (157)  | Motion de M <sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, M. Didier Bonny, M <sup>me</sup> Sophie Christen, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet, Mark Muller et Robert Pattaroni: «Sur la politique de production de logements de la Ville de Genève».<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)<br>M. Pierre Muller<br>❖ Renvoi au CA: 23.11.2002 |

- M-91 (157) Motion de MM. Pierre de Freudenreich et Jean-Pierre Oberholzer: «Pour un programme financier quadriennal conforme permettant une gestion prévisionnelle des investissements».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)  
M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 23.11.2002
- M-103 (157) Motion de MM. Roman Juon, Jean-Charles Lathion, Philippe Cottier, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Isabel Nerny et Alexandra Rys: «Pour que les bâtiments administratifs de la Vieille-Ville soient réhabilités en habitat».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)  
M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-106 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Sophie Christen, Diane Demierre, MM. Jean-Marc Froidevaux et Mark Muller: «SIP: un investissement pour l'emploi?»  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.01.2002
- M-109 (158) Motion de la commission des finances: «Banque cantonale de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 06.06.2000
- M-129 (158) Motion de la commission des finances: «Concertation entre le Conseil administratif et le Conseil municipal avant que les comptes soient bouclés».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 14.11.2000
- M-152 (158) Motion de MM. Gérard Deshusses, Roman Juon et Alain Marquet: «Soutien à l'Académie de musique».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 29.04.2002
- M-234 (159) Motion de MM. Jean-Pascal Perler, Georges Breguet, Damien Sidler, Roberto Broggini, Alain Marquet, Marc Dalphin,

4152 SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

M<sup>mes</sup> Vanessa Ischi Kaplan et Christina Matthey: «Pour une GIM écomobile».

❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller

❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

M-263 (159) Motion de MM. Bernard Lescaze, Jean-Marc Guscetti, Guy Savary et Jean-Pierre Lyon: «Pour un soutien ciblé au Musée Jean Tua de l'automobile, de la moto et du cycle».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny (rapporteur)  
M. Pierre Muller

❖ Renvoi au CA: M. Christian Ferrazino  
15.05.2002

M-267 (159) Motion de MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Bernard Lescaze, Didier Bonny, Alain Marquet et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Adhésion de la Ville de Genève à Actares».

❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller

❖ Renvoi au CA: 10.09.2003

M-279 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Gérard Deshusses, Jean-Pierre Oberholzer, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Liliane Johner: «Pour la paix cathodique et le retour en eaux calmes à TV Léman bleu».

❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Patrice Mugny

❖ Renvoi au CA: 10.09.2003

M-292 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Odette Saez, Alice Ecuillon et M. André Fischer: «Pour un lieu convivial dans les immeubles de la Ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino

❖ Renvoi au CA: 07.10.2002

M-332 (160) Motion de MM. Jacques Finet, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Alice Ecuillon: «Pour un inventaire exhaustif des immeubles occupés par la Ville».

❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller

❖ Renvoi au CA: 24.02.2003

- M-404 (161) Motion de MM. Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, Olivier Norer, Christian Zaugg, David Carrillo, Gilles Thorel, Marc-André Rudaz, Jean-Pierre Oetiker, M<sup>mes</sup> Caroline Schum, Alexandra Rys et Hélène Ecuyer: «Sans papier au Conseil municipal».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

#### **Pétitions**

- P-60 (159) Pétition: «Pour la sauvegarde de la boulangerie Péclard».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- P-63 (159) Pétition: «Retrait de l'autorisation d'agrandir le Restaurant L'Eléphant».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2002

#### **Postulats**

- PO-310 (145) Postulat de la commission des beaux-arts: «Ateliers d'artistes et d'artisans». (Rapport N° 194 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 20.06.1989
- PO-3003 (150) Postulat de M. Bernard Paillard: «Transparence patrimoniale de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 20.01.1993

#### **Projets d'arrêtés**

- PA-449 (156) Projet d'arrêté de MM. Roger Deneys, Sami Kanaan et Marco Ziegler: «Pour un véritable état des lieux à la GIM». (Rapport PA-499 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 03.11.2001

#### **Questions écrites**

- QE-2083 (152) Question écrite de M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann, MM. Pierre Losio et Marco Ziegler: «Parking place des Trois-Perdrix».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 11.04.1995

4154

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

QE-111 (161) Question écrite de MM. Pierre Maudet, Didier Bonny, Eric Ros-  
siaux et M<sup>me</sup> Sandrine Salerno: «Quel tarif pour Standard &  
Poor's?»

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
- ❖ Renvoi au CA: 09.09.2003
- ❖ Date de la réponse: 12.11.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004

QE-113 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «TV Léman bleu».

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
- ❖ Renvoi au CA: 08.10.2003
- ❖ Date de la réponse: 26.11.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004

**Résolutions**

R-546 (155) Résolution de MM. Sami Kanaan, Daniel Sormanni et M<sup>me</sup> Chris-  
tiane Olivier: «Pour une répartition plus équitable des charges et  
des recettes entre collectivités publiques et entre les diff é r e n t s  
groupes de contribuables». (Rapport R-546 A.)

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
- ❖ Renvoi au CA: 13.03.2001

R-1 (157) Résolution de MM. Jean-Marc Froidevaux et Jean-Marie Hai-  
naut: «Pour l'application de la politique genevoise en matière de  
lutte contre le trafic, l'usage et l'abus des stupéfiants chez Artar-  
mis».

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
- ❖ Renvoi au CA: 20.09.1999

**Département N° 2 Aménagement, constructions et voirie –  
M. Christian Ferrazino**

**Interpellations**

- I-418 (144) Interpellation de M. Jean-Jacques Monney: «Gaine technique: refus de payer par les TPG, ampleur des dépassements de crédit de ce chantier».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.12.1986
- I-7104 (152) Interpellation de M. Guy Savary: «Salles de gymnastique de l'école Hugo-de-Senger: prison blanche?»  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 17.01.1995
- I-745 (154) Interpellation de M. Pierre Johner: «Que sont devenus les crédits votés pour l'entretien du bâtiment du Grand Théâtre?»  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.12.1996
- I-800 (156) Interpellation de MM. Pierre-André Torrent, David Brollet et Guy Valance: «Pour une véritable sécurité sur le chemin de Beau-Soleil».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 13.01.1999
- I-30 (157) Interpellation de M. Roberto Broggin: «Les «oreilles de Mickey» à Rousseau et le Picsou de l'Hôtel de Ville».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- I-43 (158) Interpellation de M. Roman Juon: «Déjections équinees en Ville - Ville durant les fêtes de l'Escalade».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.05.2001

**Motions**

- M-290 (147) Motion de M. Jean-Jacques Monney: «Enquête sur les réalisations de la galerie technique des Rues-Basses».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 17.11.1989

4156 SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

- M-1046 (149) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Prospective et construction économiques des crèches en ville de Genève». (Rapport N° 114 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.06.1992
- M-120 (153) Motion de MM. Hubert Launay, François Sottas, Guy Valance et Roberto Broggin: «Ex-villa Blanc et arbres plantés sur sa parcelle».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- M-121 (153) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Création de locaux publics dans les futures écoles de la Ville de Genève». (Rapport N° 146 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 18.09.1996
- M-253 (154) Motion de M<sup>me</sup> Véronique Pürro, MM. Albert Rodrik et Marco Ziegler: «Soutien de la Ville aux coopératives de logement et à l'habitat associatif».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 28.05.1997
- M-260 (154) Motion de M<sup>mes</sup> Anne-Marie Bisetti, Jacqueline Normand, Christine Chappuis, MM. Pierre Rumo, Hubert Launay et François Sottas: «Entretien du parc immobilier de la Ville de Genève et logements sociaux: pour une concertation démocratique avec les demandeurs de logements».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- M-271 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Brunier, Caroline Dallèves Romaneschi, MM. Robert Cramer, Sami Kanaan, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare et Guy Valance: «A propos des plans localisés de quartier: pour un respect des engagements des différents partenaires et une promotion des intérêts économiques et sociaux de la Ville».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.10.1997

- M-286 (155) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «La population: «T'as une belle rade, tu sais...» La rade: «Débarassez-moi!» (Rapport N° 437 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.03.1999
- M-314 (155) Motion de la commission des travaux: «Supprimons le fonctionnement nocturne des engins de balayage/nettoyage urbain!» (Rapport M-314 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-330 (155) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «La Ville peut encore davantage montrer l'exemple en matière de compostage». (Rapport M-330 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)  
M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 28.05.2001
- M-353 (156) Motion de M<sup>me</sup> Michèle Künzler, MM. Guy Valance, Alain Dupraz et Pierre Losio: «Reprise des négociations avec les Services industriels de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
- M-364 (156) Motion de M<sup>mes</sup> Maria Beatriz de Candolle, Alice Ecuillon et M. Bernard Lescaze: «A bas la sourdine».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2002
- M-365 (156) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Pour des mesures concrètes en faveur de la modération du trafic en ville de Genève». (Rapport M-365/366/367/368 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-367 (156) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Préparation de l'après-C2000: pour une Ville de Genève innovatrice en matière de mobilité urbaine». (Rapport M-365/366/367/368 A.)

4158

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-398 (156) Motion de MM. Marco Ziegler, Jean-Pascal Perler et Alain Dupraz: «Modération de circulation à la route de Chêne».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 14.04.1999
- ❖ Date de la réponse: 17.12.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
  - 20.01.2004
- M-18 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Ruth Lanz et M. Alain Marquet: «Un lieu pour le Centre international de percussion».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur)  
M. Pierre Muller
- ❖ Renvoi au CA: 15.09.1999
- M-20 (157) Motion de MM. Pierre Losio et Alain Comte: «Des toilettes pour tous... et toutes!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 18.01.2000
- M-23 (157) Motion de la commission des finances: «Contrats de mobilité avec une entreprise d'auto-partage». (Rapport M-23 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur)  
M. Pierre Muller
- ❖ Renvoi au CA: 16.05.2001
- M-27 (157) Motion de MM. Pierre Maudet, Mark Muller et Alain Fischer: «Graffiti: halte au laisser-faire!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 24.01.2000
- M-30 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Monica Huber Fontaine, Marianne Husser, Vanessa Ischi, Michèle Künzler, Christina Matthey, MM. Roberto Brogini, Pierre Losio, Alain Marquet, Jean-Pascal Perler et Da-mien Sidler: «Squares Pradier et Chantepoulet».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 24.01.2000

- M-37 (157) Motion de MM. Michel Ducret et Bernard Lescaze: «Agrandissons le parc des Eaux-Vives».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.02.2000
- M-39 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Jacques Mino et Guy Savary: «Hommage à un défenseur émérite des droits de l'homme».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
- M-40 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Marie Vanek, Virginie Keller Lopez, MM. Roberto Brogginini et François Sottas: «Restitution des places publiques à leur vocation initiale».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 14.05.2002  
❖ Date de la réponse: 05.11.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004
- M-72 (157) Motion de M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Pierre Maudet, Paul Oberson, Georges Queloz, Pierre Reichenbach, Jean-Charles Rielle et M<sup>me</sup> Alexandra Rys: «Pour un accès facilité des véhicules de service à la Clinique Générale-Beaulieu».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 07.06.2000
- M-80 (157) Motion de MM. Jean-Pascal Perler et Pierre Reichenbach: «Restitution des eaux de surface dans le sous-sol géologique de la ville de Genève». (Rapport M-80 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 14.11.2001
- M-83 (157) Motion de M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, M. Didier Bonny, M<sup>me</sup> Sophie Christen, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet, Mark Muller et Robert Pattaroni: «Sur la politique de production de logements de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur)  
M. Pierre Muller  
❖ Renvoi au CA: 23.11.2002

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4160        | SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)<br>Communications du bureau du Conseil municipal                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| M-91 (157)  | <p>Motion de MM. Pierre de Freudenreich et Jean-Pierre Oberholzer: «Pour un programme financier quadriennal conforme permettant une gestion prévisionnelle des investissements».</p> <p>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)<br/>M. Pierre Muller</p> <p>❖ Renvoi au CA: 23.11.2002</p>                                                       |
| M-92 (157)  | <p>Motion de M. Alain Marquet: «Affectation des locaux de Landis et Gyr».</p> <p>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino</p> <p>❖ Renvoi au CA: 19.04.2000</p>                                                                                                                                                                                                |
| M-103 (157) | <p>Motion de MM. Roman Juon, Jean-Charles Lathion, Philippe Cottier, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Isabel Nerny et Alexandra Rys: «Pour que les bâtiments administratifs de la Vieille-Ville soient réhabilités en habitat».</p> <p>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur)<br/>M. Pierre Muller</p> <p>❖ Renvoi au CA: 30.09.2000</p> |
| M-106 (157) | <p>Motion de M<sup>mes</sup> Sophie Christen, Diane Demierre, MM. Jean-Marc Froidevaux et Mark Muller: «SIP: un investissement pour l'emploi?»</p> <p>❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)<br/>M. Christian Ferrazino</p> <p>❖ Renvoi au CA: 16.01.2002</p>                                                                                         |
| M-110 (158) | <p>Motion de M. René Winet: «Pour une ville plus propre».</p> <p>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino</p> <p>❖ Renvoi au CA: 14.05.2002</p>                                                                                                                                                                                                                |
| M-113 (158) | <p>Motion de MM. Alain Marquet, Roger Deneys et Jean-Pascal Perler: «La Ville de Genève s'engage pour le solaire».</p> <p>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino</p> <p>❖ Renvoi au CA: 14.11.2000</p> <p>❖ Date de la réponse: 12.09.2002</p>                                                                                                               |
| M-115 (158) | <p>Motion de M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, Monica Huber Fontaine, Vanessa Ischi, Christina Matthey, MM. Roberto Broggini, Pierre</p>                                                                                                                                                                                                                   |

Losio, Alain Marquet, Paul Oberson, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Manifestations: concept de valorisation des déchets».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 05.12.2000

M-119 (158) Motion de M. Roberto Broggin et M<sup>me</sup> Monica Huber Fontaine: «Les bâtiments de la Ville de Genève méritent d'être entretenus».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.11.2000

M-137 (158) Motion de MM. Roman Juon, Sami Kanaan, Roger Deneys, Alain Marquet, Christian Zaugg, Alain Comte et M<sup>me</sup> Michèle Künzler: «Ouverture récente du chantier des immeubles à la rue de Lyon, dans le périmètre de Planète Charmilles, vers l'école de l'Europe».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 06.12.2000

M-141 (158) Motion de MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Jean-Pascal Perler, Christian Zaugg, Pierre Maudet, Pierre Reichenbach, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Catherine Hämmerli-Lang, Linda de Coulon et Anne-Marie von Arx-Vernon: «Renforcement de la sécurité sur le chemin du Velours».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 10.04.2001

M-156 (158) Motion de M<sup>me</sup> Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, M<sup>me</sup> Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, Souhail Mouhanna, M<sup>mes</sup> Isabel Nerny, Evelyne Strubin, Marie Vanek, MM. Christian Zaugg, Alain Comte, M<sup>me</sup> Eustacia Cortorreal, M. Alain Dupraz, M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer, Monique Guignard, Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Alain-Georg e s Sandoz, François Sottas, M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann, MM. Guy Dossan, Michel Ducret, M<sup>me</sup> Michèle Ducret, M. Alain Fischer, M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang, MM. Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une réalisation rapide des projets de tramway, en site propre, en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.01.2001

- M-174 (158) Motion de MM. Alain Marquet, Georges Breguet, Paul Oberson, Damien Sidler, Pierre Losio, Roberto Broggin, Jean-Pascal Perler, M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, Vanessa Ischi et Christina Matthey: «Vers un compte routier communal: enfin la vérité des coûts de la circulation privée en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
  - ❖ Date de la réponse: 26.11.2003
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 20.01.2004
- M-180 (158) Motion de MM. René Grand, Jean-Louis Fazio, M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, Vanessa Ischi, Alice Ecuivillon, Ruth Lanz et Liliane Johner: «Du vert pour Voltaire!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 11.09.2001
- M-190 (158) Motion de MM. Roger Deneys, Roman Juon et M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez: «Pour des aménagements en faveur des habitants et des commerçants dans le triangle rue Voltaire–rue de Malatrex–rue de Lyon».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 12.09.2001
- M-199 (158) Motion de M. Georges Breguet: «Faisons inscrire la Vieille-Ville de Genève sur la liste du patrimoine culturel mondial!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 09.04.2003
  - ❖ Date de la réponse: 17.12.2003
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 20.01.2004
- M-208 (159) Motion de M. René Winet: «Giratoire esthétique à l'entrée de la rue des Chaudronniers».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-217 (159) Motion de MM. René Grand, Alain Marquet, Roman Juon, Guy Mettan, Alain Fischer, M<sup>mes</sup> Liliane Johner et Isabel Nerny: «Évitons un accident de trop aux écoliers des Plantaporrêts».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur)

❖ Renvoi au CA: M. Christian Ferrazino  
09.10.2001

M-226 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Jean-Pierre Oberholzer, Didier Bonny, Roberto Broggin, Gérard Deshusses, Bernard Paillard et François Sottas: «Protégeons les petites reines des vols et des intempéries!»

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 20.02.2002

M-227 (159) Motion de MM. Roman Juon, René Grand et M<sup>me</sup> Sandrine Salerno: «Construisons les EMS (établissements médico-sociaux) en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 20.02.2002

M-241 (159) Motion: «Suspension du délai légal pour le préavis concernant la proposition PR-154».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 05.12.2001

M-249 (159) Motion de MM. Didier Bonny, Guy Mettan, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Guy Savary, M<sup>mes</sup> Alice Ecuivillon, Anne-Marie von Arx-Vernon, Odette Saez et Alexandra Rys: «Pour un nouveau musée des civilisations ouvert sur le monde».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 13.03.2002

M-255 (159) Motion de MM. Sami Kanaan, Roger Deneys, Roman Juon et Olivier Coste: «Véhicules tout terrain en milieu urbain: protégeons les piétons et les cyclistes».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 13.03.2002

M-256 (159) Motion de MM. Sami Kanaan, Roger Deneys, Roman Juon et Olivier Coste: «Invasion des scooters en milieu urbain: protégeons les piétons et les cyclistes».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 13.03.2002

- M-261 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Marc Dalphin, Roger Deneys, Gérard Deshusses, Bernard Paillard, Michel Ducret et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Motos: motus et bouche cousue».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-263 (159) Motion de MM. Bernard Lescaze, Jean-Marc Guscetti, Guy Savary et Jean-Pierre Lyon: «Pour un soutien ciblé au Musée Jean Tua de l'automobile, de la moto et du cycle».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny (rapporteur)  
M. Pierre Muller  
M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 15.05.2002
- M-278 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour une structure adaptée aux besoins socioculturels dans le quartier de Vermont et du Grand-Pré».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 15.05.2002
- M-282 (159) Motion de MM. Jean-Louis Fazio, Roberto Brogginì, M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer et Fatiha Eberle: «Modérons la vitesse à la rue Voltaire».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 12.09.2002
  - ❖ Date de la réponse: 05.11.2003
  - ❖ Inscription(s) en séance CM:
    - 20.01.2004
- M-287 (159) Motion de MM. Roman Juon et Roger Deneys: «Aussi des vélos électriques pour les fonctionnaires!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 07.10.2002
- M-288 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Vanessa Ischi Kaplan, Christina Matthey, MM. Georges Breguet, Roberto Brogginì, Marc Dalphin, Alain Gallet, Alain Marquet, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Pour un avenir durable du quartier de Sécheron, demandons un plan directeur de quartier».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 07.10.2002
- M-292 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Odette Saez, Alice Ecuillon et M. André Fischer:  
«Pour un lieu convivial dans les immeubles de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 07.10.2002
- M-298 (159) Motion de MM. Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour  
un système de récupération des déchets organisé et cohérent au  
service des usagers».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 08.10.2003
- M-305 (159) Motion de MM. François Sottas, Alain Marquet, Jean-Pierre  
Lyon et M<sup>me</sup> Nicole Bobillier: «ASM aux rues de la Corraterie,  
de Coutance et du Rhône».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.06.2002
- M-307 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Liliane Johner, Fatih Eberle, Catherine Häm-  
merli-Lang, MM. Alain Marquet, Guy Savary, René Grand et  
Armand Schweingruber: «Toilettes publiques des parcs de la  
Jonction».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.06.2002  
❖ Date de la réponse: 03.12.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004
- M-309 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Michèle Ducret, Catherine Hämmerli-Lang,  
MM. Michel Ducret, Guy Dossan, Alain Fischer, Bernard Les-  
caze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une gestion objective  
de la propreté urbaine».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 20.11.2002
- M-313 (160) Motion de M. Roman Juon, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Annina  
Pfund, MM. Roger Deneys, Olivier Coste, M<sup>me</sup> Nicole Bobillier,  
MM. Daniel Sormanni, Jean-Louis Fazio, M<sup>me</sup> Virginie Keller

Lopez, MM. Gérard Deshusses, René Grand et M<sup>me</sup> Melissa Rebetez: «Des outils modernes pour faciliter la compréhension des projets d'urbanisme, d'aménagements urbains et d'architecture (bis)».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003  
❖ Date de la réponse: 17.12.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004

M-318 (160) Motion de MM. Jean-Marc Guscetti, Pierre Reichenbach et Jean-Pierre Oberholzer: «Pour une gestion dynamique de la propriété en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 20.11.2002

M-341 (160) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «Pour la désimperméabilisation des surfaces dotées de revêtements imperméables (asphalte, béton, etc.)».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 08.04.2003

M-358 (160) Motion de M. Jean-Pascal Perler et M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez: «Extension du parc de Villereuse».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

M-365 (160) Motion de MM. Alain Marquet, Alain Gallet et M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez: «Modération et limitation du trafic sur le prolongement de l'avenue du Cimetière dans le bois de la Bâtie».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

M-388 (161) Motion de MM. Roberto Broggin et Sébastien Bertrand: «Insécurité aux Etuves».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 05.11.2003

M-391 (161) Motion de MM. Damien Sidler, Mathias Buschbeck, Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, René Winet et M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann: «Création d'une passerelle piétonnière suspendue au pont du Mont-Blanc».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 27.09.2003  
❖ Date de la réponse: 26.11.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004

M-392 (161) Motion de MM. Patrice Reynaud, Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Alain Fischer, Roland Crot, Frédy Savioz, Gérard Deshusses, M<sup>me</sup> Monique Cahannes, MM. Eric Rossiaud, Mathias Buschbeck, M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio et M. Pierre Rumo: «Pour une réelle planification des mesures contre le bruit en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 07.10.2003

M-397 (161) Motion de MM. Jacques Mino, David Metzger, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel et Liliane Johnner: «Un espace consacré à la paix et à la mémoire».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 05.11.2003

M-398 (161) Motion de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzone, Didier Bonny, Michel Chevrolet, Guy Mettan et Lionel Ricou: «Un espace vert aux Chaumettes... avant la fin des procédures juridiques».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

M-401 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo, MM. René Grand, Roman Juon, M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez, M. David Metzger, M<sup>me</sup> Annina Pfund, M. Jean-Charles Rielle, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, M. Gilles Thorel et M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio: «Aménageons le triangle de Villereuse».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

M-409 (161) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Christian Zaugg, Roberto Broggini et Pierre Rumo: «Achat de l'immeuble «Rhino» par la Ville de Genève».

4168

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

**Pétitions**

- P-63 (155) Pétition: «Pour un aménagement du périmètre Châteaubriand soucieux des besoins des habitants».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.10.1997
- P-64 (155) Pétition: «Pour la suppression des places de stationnement sur le tronçon central de la rue Necker».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 06.05.1998
- P-73 (155) Pétition: «Pour un aménagement des quais digne de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.03.1999
- P-96 (156) Pétition de soutien aux habitants du 2, rue Jean-Jacquet.  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003
- P-81 (156) Pétition: «Pour un accès direct entre le quartier des Tulipiers et l'école des Allières».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 12.01.1999
- P-6 (157) Pétition: «Charges de chauffage facturées par la GIM aux locataires du 1, rue de Villereuse».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 11.10.2000
- P-10 (157) Pétition: «Sauvez la maison Blardone et le petit parc des Plantaporrêts».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- P-28 (158) Pétition: «Pour préserver la qualité de vie du quartier de l'Europe et des Charmilles, non à la construction d'un immeuble de 7 étages à caractère industriel».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 20.02.2001
- P-34 (158) Pétition: «FPG contre TPG (fête publique gratuite contre Transports publics genevois)».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 01.10.2001
- P-35 (158) Pétition: «N'oubliez pas les entreprises, les artisans et les artistes du site industriel de Sécheron».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 01.10.2001
- P-42 (158) Pétition: «Contre le nouvel aménagement de l'avenue Dumas entre le chemin des Clochettes et la rue Maurice-Barraud».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 11.02.2003
- P-44 (158) Pétition: «Sauvons le Clos-Voltaire».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 17.04.2002
- P-52 (159) Pétition: «Flâner à Saint-Gervais».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.01.2002
- P-59 (159) Pétition: «Quartier de l'Europe: oui à un échange de parcelles afin que le parc public, initialement prévu au stade des Charmilles, soit créé à la place de la zone industrielle».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 08.04.2003
- P-65 (159) Pétition: «Pour la sécurisation de la sortie de l'école des Plantaporrêts».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.01.2003  
❖ Date de la réponse: 12.11.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004
- P-70 (160) Pétition: «Pour une climatisation au Victoria Hall».

- 4170                    SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal
- ❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                04.11.2003
- P-71 (160)           Pétition: «Pour une passerelle piétonne et cyclable reliant la  
Jonction au Terrain d'aventure de la Queue-d'Arve».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                09.04.2003  
❖ Date de la réponse:        26.11.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
    ○ 20.01.2004
- P-72 (160)           Pétition: «Nuisances du chantier du futur tram dans le quartier de  
Plainpalais».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                09.04.2003
- P-74 (160)           Pétition: «Des locaux au Clos Voltaire pour les habitants du  
quartier Délices-Voltaire».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                12.05.2003
- P-80 (160)           Pétition: «Pour la démolition-reconstruction de l'immeuble de la  
route des Franchises 28».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                10.09.2003
- P-85 (160)           Pétition: «Non à la démolition de l'îlot Sillem-Grenade-  
Avenir».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                09.09.2003  
❖ Date de la réponse:        19.11.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
    ○ 20.01.2004

#### **Postulats**

- PO-3007 (151)      Postulat de MM. Christian Zaugg et Marco Ziegler: «Vers un  
concept de communauté urbaine».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                18.11.1993

**Questions écrites**

- QE-1216 (148) Question écrite de M. Guy Savary: «Salles communales et conte-  
neurs à verres».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 11.09.1990
- QE-1220 (148) Question écrite de M. Bernard Lescaze: «Containers aux abords  
des stades».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.10.1990
- QE-2015 (149) Question écrite de M<sup>me</sup> Nicole Bobillier: «Plaine de Plainpalais».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 14.01.1992
- QE-9 (153) Question écrite de M. Roman Juon: «Coût final de la galerie  
technique».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 12.09.1995
- QE-55 (154) Question écrite de M. Michel Ducret: «Suite des travaux de rac-  
cordement du collecteur d'eaux pluviales du secteur Châtelaine-  
Charmilles au Rhône: où en est-on?»  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- QE-65 (155) Question écrite de M. Roman Juon: «Sécurité des ascenseurs de  
la Vieille-Ville».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 11.02.1998
- QE-68 (155) Question écrite de M. Michel Mermillod: «Musée d'art et d'his-  
toire: évaluation financière du plan directeur».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-5 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Initiative 300 logements».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 29.06.1999
- QE-13 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Egouts en ville de  
Genève».

4172                    SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                08.12.1999

QE-34 (158)    Question écrite de M. Roberto Broggin: «Le cheminement piétonnier de l'avenue des Grottes est-il un parking à autos pour privilégiés?»  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                30.09.2000

QE-37 (158)    Question écrite de M. Michel Ducret: «Signalisation au bas de la rue de la Tertasse».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                30.09.2000

QE-42 (158)    Question écrite de M. Jacques Mino: «Construction de logements sociaux».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                15.11.2000

QE-43 (158)    Question écrite de M. Michel Ducret: «Etat des trottoirs à la rue Pedro-Meylan».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                06.12.2000

QE-44 (158)    Question écrite de M. Roman Juon: «Passage piétons sous la route à Genève-Plage».  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                16.12.2000

QE-56 (159)    Question écrite de M. Roberto Broggin: «La Ville envisage-t-elle d'acheter le 5, rue Jean-Jacques-Rousseau?»  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA:                26.06.2001

QE-62 (159)    Question écrite de MM. Jean-Pierre Lyon et Pierre Reichenbach: «Monument des brigadistes de la guerre d'Espagne ou parking municipal pour vélos!»  
❖ Renvoyé à:                    M. Christian Ferrazino  
                                          (rapporteur)  
                                          M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                14.11.2001

- QE-74 (159) Question écrite de M<sup>me</sup> Melissa Rebetez et M. Roman Juon:  
«Une rue en souvenir de la lutte des habitants de Saint-Jean pour  
sauver la poste du Beulet».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 17.04.2002
- QE-76 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Fontaine de la rue Beaure-  
gard».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 15.05.2002
- QE-83 (160) Question écrite de M. Roman Juon: «Danger dans le secteur de  
Cluse-Roseraie (bis)».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 25.06.2002
- QE-89 (160) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Souffleuses à feuilles  
et Agenda 21».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 06.11.2002
- QE-101 (160) Question écrite de M. Roman Juon: «Passage piétons supprimé à  
la sortie du Jardin botanique».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 12.05.2003
- QE-106 (161) Question écrite de M<sup>mes</sup> Catherine Hämmerli-Lang, Nicole Bobil-  
lier et Ruth Lanz Aoued: «Cours du Conservatoire à l'école Ber-  
trand».  
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur)  
M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 02.07.2003
- QE-112 (161) Question écrite de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Monique Cahannes,  
MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-  
Louis Fazio, M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo, MM. René Grand,  
Roman Juon, M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez, M. David Metzger,  
M<sup>me</sup> Annina Pfund, M. Jean-Charles Rielle, M<sup>me</sup> Sandrine  
Salerno, M. Gilles Thorel et M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio:  
«Développement de la zone 30 km/h dans certains quartiers de  
la rive droite».

4174

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 08.10.2003  
❖ Date de la réponse: 07.01.2004  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 10.02.2004

QE-114 (161) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Quel franchissement de l'Arve pour la liaison CEVA?»

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003  
❖ Date de la réponse: 07.01.2004  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 10.02.2004

QE-115 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Parking privé du Musée d'ethnographie».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003  
❖ Date de la réponse: 11.12.2003

QE-119 (161) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Parti du travail: parti sans payer?»

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

QE-122 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Une rue Claude-Ketterer?»

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

QE-123 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Soutien aux artisans et commerçants du quai du Cheval-Blanc».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

**Résolutions**

R-562 (156) Résolution de la commission du règlement: «Réalisation de petits travaux sur le domaine public de la Ville sans devoir attendre l'autorisation de l'Etat».

❖ Renvoyé à: M. C. Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 17.06.1998

- |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| R-19 (157) | Résolution de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Pour un soutien clair de l'Etat à une politique de circulation urbaine favorisant la qualité de vie et respectueuse des choix populaires».<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino<br>❖ Renvoi au CA: 30.09.2000                                                                                                                                  |
| R-20 (157) | Résolution de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Pour une plus grande transparence dans le domaine du stationnement».<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino<br>❖ Renvoi au CA: 30.09.2000                                                                                                                                                                                                        |
| R-23 (158) | Résolution de MM. Olivier Coste, Jean-Charles Rielle, M <sup>me</sup> Michèle Künzler, MM. Alain Marquet, Jacques Mino, M <sup>mes</sup> Marie Vanek, Marie-France Spielmann, M. Didier Bonny et M <sup>me</sup> Michèle Ducret: «Solidarité avec les gens du voyage».<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino<br>❖ Renvoi au CA: 27.06.2000                                                                           |
| R-29 (158) | Résolution de M <sup>mes</sup> Marie-France Spielmann, Liliane Johner, Fatiha Eberle, Eustacia Cortorreal, Ruth Lanz, Eveline Strubin, Marie Vanek, MM. Jacques Mino, Jean-Pierre Lyon, Jacques François, Souhail Mouhanna, Daniel Künzi, Alain Marquet et Olivier Coste: «Réhabiliter les combattants suisses pour la libération de la France».<br>❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino<br>❖ Renvoi au CA: 12.03.2003 |

**Département N° 3 Affaires culturelles – M. Patrice Mugny****Interpellations**

- I-785 (155) Interpellation de M. Didier Bonny: «Eventuel nouveau musée d'ethnographie: où est la transparence?»  
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 01.01.1998

**Motions**

- M-407 (156) Motion de la commission des arts et de la culture: «Pour une gestion plus dynamique des produits de savoir et du patrimoine immatériel de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 12.02.2003
- M-31 (157) Motion de la commission des arts et de la culture: «Soutien à l'avenir de la villa Dutoit». (Rapport M-31 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 14.03.2001
- M-78 (157) Motion de M. Sami Kanaan: «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie». (Rapport M-78 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 21.02.2001
- M-148 (158) Motion de M<sup>mes</sup> Renate Cornu, Virginie Keller Lopez, Marie-France Spielmann, MM. Jean-Pierre Lyon, Didier Bonny et Georges Breguet: «Pour une réutilisation juste des presses de Malagnou».  
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 17.04.2002  
❖ Date de la réponse: 21.01.2004
- M-175 (158) Motion de MM. Daniel Künzi, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Ruth Lanz, Marie-France Spielmann et Eustacia Cortorreal: «En avant la musique (gratuité des prêts de disques)!»  
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 23.11.2002

- M-203 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Marie-France Spielmann, Eustacia Cortorreal, MM. Olivier Coste, Pierre Losio, Georges Breguet, Bernard Paillard et Daniel Künzi : «Pour une maison de la danse à Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 13.11.2001
- M-235 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Renate Cornu, Micheline Gioiosa, MM. Olivier Coste, Didier Bonny et Bernard Paillard: «Soutien à We e t a m i x pour le programme de jeunes DJ genevois».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- M-249 (159) Motion de MM. Didier Bonny, Guy Mettan, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Guy Savary, M<sup>mes</sup> Alice Ecuivillon, Anne-Marie von Arx-Vernon, Odette Saez et Alexandra Rys: «Pour un nouveau musée des civilisations ouvert sur le monde».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 20.03.2002
- M-263 (159) Motion de MM. Bernard Lescaze, Jean-Marc Guscetti, Guy Savary et Jean-Pierre Lyon: «Pour un soutien ciblé au Musée Jean Tua de l'automobile, de la moto et du cycle».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny (rapporteur)  
M. Pierre Muller  
M. Christian Ferrazino
  - ❖ Renvoi au CA: 22.05.2002
- M-278 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour une structure adaptée aux besoins socioculturels dans le quartier de Vermont et du Grand-Pré».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
M. Patrice Mugny
  - ❖ Renvoi au CA: 22.05.2002
- M-279 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Gérard Deshusses, Jean-Pierre Oberholzer, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Liliane Johner: «Pour la paix cathodique et le retour en eaux calmes à TV Léman bleu».

4178

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur)  
M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 10.09.2003

M-284 (159) Motion de M<sup>me</sup> Renate Cornu, MM. Guy Dossan et Georges Que-  
loz: «Pour le rétablissement d'un fonds d'équipement des corps  
de musique».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 23.10.2002

M-286 (159) Motion de la commission des arts et de la culture: «Pour une  
augmentation des crédits de la Ville de Genève à la création ciné-  
matographique».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

M-294 (159) Motion de MM. Roger Deneys, Gérard Deshusses, Roman Juon,  
René Grand, Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, Daniel Sormanni,  
M<sup>mes</sup> Annina Pfund, Sandrine Salerno, Virginie Keller Lopez,  
Nicole Bobillier et Melissa Rebetez: «Genève, ville refuge pour  
écrivains».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 08.10.2002

M-339 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Marie-France Spielmann,  
MM. Alain Marquet, Bernard Paillard, Daniel Künzi, Olivier  
Coste et Marc Dalphin: «Gratuité des prêts de disques: oui, sans  
oublier les artistes!»

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 30.04.2003

M-343 (160) Motion de MM. Gérard Deshusses, Pierre Reichenbach, Pier-  
re Maudet, Jacques François, Robert Pattaroni, Alain Gallet et  
M<sup>me</sup> Liliane Johnner: «Soutien à l'association E3 (développement  
durable, mécanisme d'optimisation énergétique)».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 27.09.2003

M-359 (160) Motion de MM. Alain Gallet, Alain Marquet, Christian Zaugg,  
Alain Dupraz, Gérard Deshusses, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann  
et Sandrine Salerno: «Protégeons durablement le massif du  
Mont-Blanc».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 18.06.2003

M-393 (161) Motion de MM. Guy Mettan, Guillaume Barazzone, Michel Chevrolet, Didier Bonny, Lionel Ricou et M<sup>me</sup> Alexandra Rys: «Pour une gestion du Grand Théâtre ouverte aux collectivités locales».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 07.10.2003

M-394 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Marguerite Contat Hickel, Marie-France Spielmann et Ruth Lanz Aoued: «Soutien du Canton au maintien du ballet du Grand Théâtre».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 07.10.2003

M-395 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Renate Cornu, Marie-France Spielmann, Catherine Gaillard-Iungmann, MM. Blaise Hatt-Arnold et Damien Sidler: «Coût du ballet ou coup de balai au Grand Théâtre».

❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 07.10.2003

#### Question écrite

QE-106 (161) Question écrite de M<sup>mes</sup> Catherine Hämmerli-Lang, Nicole Bobilier et Ruth Lanz Aoued: «Cours du Conservatoire à l'école Bertrand».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur)  
M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 02.07.2003

**Département N° 4 Sports et sécurité – M. André Hediger****Interpellations**

- I-422 (144) Interpellation de M. Gilbert Mouron: «Sécurité, toujours de la sécurité, encore de la sécurité».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 17.12.1986
- I-7045 (150) Interpellation de M. Roberto Broggin: «Parcs: au pas!»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 04.11.1992
- I-710 (153) Interpellation de M. Jean-Marc Froidevaux: «Cette promenade est placée sous la sauvegarde des citoyens!»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 14.11.1995
- I-716 (153) Interpellation de M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang: «Respect de la volonté du Conseil municipal et de ses commissions» (naturalisations).  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 14.12.1996
- I-741 (154) Interpellation de M. Roman Juon: «50 Ferrari aux Pâquis: était-ce de la provocation ou de l'inconscience?»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 16.10.1996
- I-752 (154) Interpellation de M. Roman Juon: «Canal+-Servette: est-ce que la commune de Genève a encore un rôle à jouer?»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 11.03.1997
- I-779 (155) Interpellation de M. Pascal Holenweg: «Eloge du régicide».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 21.04.1998
- I-88 (160) Interpellation de M. Roman Juon: «Le scandale des bouées jetées dans le Rhône et l'Arve».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 08.04.2003

**Motions**

- M-306 (147) Motion de MM. Bernard Lescaze et Jacques Hämmerli: «Statut du SIS et loi nouvelle sur les sinistres et catastrophes: vers une renégociation de la convention Etat-communes».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 24.04.1990
- M-1174 (151) Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Contractuels sous la responsabilité de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 13.04.1994
- M-1180 (151) Motion de MM. Albert Chauffat et Jean-Louis Reber: «La Ville subventionnerait-elle les assurances accidents?»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 10.05.1994
- M-1206 (152) Motion de la commission des finances: «Casino de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 15.06.1994
- M-1224 (152) Motion de MM. Alain Comte, Daniel Sormanni et Pierre Losio: «Stade des Charmilles».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 15.02.1995
- M-148 (153) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole RoCHAT, Catherine Hämmerli-Lang, MM. André Kaplun et Guy Savary intitulée: «Responsabilité de la Ville de Genève en matière d'agents de ville». (Rapport N° 474 A.)  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 19.05.1999
- M-184 (153) Motion de MM. Hubert Launay, Robert Cramer, Michel Mermillod, Daniel Sormanni, Pierre Rumo, M<sup>mes</sup> Anne-Marie Bisetti et Alice Ecuillon: «Aides d'urgence».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- M-359 (156) Motion de M<sup>mes</sup> Christiane Olivier, Nicole Bobillier, Isabelle Brunier, MM. Manuel Tornare, Roger Deneys, Roman Juon, Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, René Grand, Philip Grant,

Pascal Holenweg, Sami Kanaan, Albert Knechtli, Michel Mermillod, Daniel Pilly, Jean-Charles Rielle, Daniel Sormanni et Marco Ziegler: «Soutien au respect de la dignité humaine, soutien aux requérants».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 14.10.1998

M-373 (156) Motion de M. Roger Deneys et M<sup>me</sup> Isabelle Brunier: «Sport et dopage: pour une politique de prévention en Ville de Genève». (Rapport M-373 A.)

❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 19.01.2000

M-389 (156) Motion de MM. Roman Juon, Jean-Charles Rielle, Daniel Sormanni, M<sup>me</sup> Nicole Bobillier, MM. Michel Mermillod, Jean-Louis Fazio, Sami Kanaan, Olivier Coste, Pascal Holenweg, René Grand, Manuel Tornare, Marco Ziegler, Albert Knechtli, Roger Deneys, Daniel Pilly, Philip Grant et M<sup>me</sup> Christiane Olivier: «Pour une Genève encore plus conviviale».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 17.05.1999

M-223 (159) Motion de MM. Roger Deneys, Gérard Deshusses, Sami Kanaan et M<sup>me</sup> Annina Pfund: «Pour une évaluation et une amélioration du système de macarons».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2002

M-240 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, Gérard Deshusses et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Contre le démantèlement du service postal et pour un contre-projet communal».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)  
M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001

M-264 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Améliorons la qualité de vie à la place des Volontaires et dans le périmètre du Bâtiment des Forces-Motrices».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)

- ❖ Renvoi au CA: M. André Hediger  
12.03.2002
- M-304 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Isabel Nerny, Alice Ecuillon, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon et Bruno Martinelli: «Pour que l'on attribue la distribution des médailles de chiens aux divers postes municipaux et que ces médailles ne soient plus en aluminium, mais en plastique».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 20.11.2002
- M-305 (159) Motion de MM. François Sottas, Alain Marquet, Jean-Pierre Lyon et M<sup>me</sup> Nicole Bobillier: «ASM aux rues de la Corraterie, de Coutance et du Rhône».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger (rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
❖ Renvoi au CA: 04.06.2002
- M-322 (160) Motion de MM. Damien Sidler, Gérard Deshusses, Bruno Martinelli, Guy Dossan, Pierre Reichenbach, Didier Bonny et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Pour une glace plus transparente aux Venets».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 20.01.2003  
❖ Date de la réponse: 17.12.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004
- M-361 (160) Motion de M<sup>me</sup> Bérengère Rosset, MM. Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Marie Hainaut: «Des terrasses accueillantes et sûres».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 12.05.2003
- M-407 (161) Motion de M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann et M. Roman Juon: «Non au nouveau parking de l'esplanade de Saint-Antoine».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003  
❖ Date de la réponse: 17.12.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004

4184 SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

### Pétitions

- P-55 (159) Pétition: «Parcage illicite au rond-point de Plainpalais».  
❖ Renvoyé à: M. A n d r é Hediger  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2002  
❖ Date de la réponse: 17.12.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004
- P-84 (160) Pétition: «Pour un terrain synthétique au bois de la Bâtie».  
❖ Renvoyé à: M. A n d r é Hediger  
❖ Renvoi au CA: 02.12.2003

### Postulats

- PO-3001 (149) Postulat de MM. René Winet et Norbert-Max Blauenstein: «En faveur de terrasses parisiennes en ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. A n d r é Hediger  
❖ Renvoi au CA: 18.09.1991
- PO-3009 (151) Postulat de la commission des pétitions: «Révision du règlement concernant l'attribution des places aux forains lors des manifestations».  
❖ Renvoyé à: M. A n d r é Hediger  
❖ Renvoi au CA: 10.05.1994

### Questions écrites

- QE-1170 (147) Question écrite de M<sup>me</sup> Alexandra Gobet: «Egalité des droits: gendarmerie et SIS, même combat».  
❖ Renvoyé à: M. A n d r é Hediger  
❖ Renvoi au CA: 17.01.1990
- QE-2009 (149) Question écrite de M. Michel Ducret: «Contrôle du stationnement».  
❖ Renvoyé à: M. A n d r é Hediger  
❖ Renvoi au CA: 01.10.1991
- QE-2029 (150) Question écrite de M. Gérald Crettenand: «Lois sur la nationalité suisse».  
❖ Renvoyé à: M. A n d r é Hediger  
❖ Renvoi au CA: 02.06.1992

- QE-2054 (150) Question écrite de M. Guy Dossan: «Etalement excessif du marché Liotard».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 21.04.1993
- QE-2058 (151) Question écrite de M. Marc Flaks: «Quelles modalités pour l'attribution du chantier naval Senglet?»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 23.06.1993
- QE-2076 (152) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Casino de Genève: taux de redistribution».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 17.01.1995
- QE-1 (153) Question écrite de M. Jean-Luc Persoz: «Service du domaine public: recours téméraire».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 13.06.1995
- QE-33 (153) Question écrite de M. Marco Ziegler: «La Ville de Genève subventionne-t-elle de facto les «Quais de l'immobilier?»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- QE-4 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Stade des Charmilles».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 29.06.1999
- QE-117 (161) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Installations extérieures de sécurité de la piscine de Varembe».  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003
- QE-121 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «A quand un minicalcio?»  
❖ Renvoyé à: M. André Hediger  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

**Département N° 5 Affaires sociales, écoles et environnement –  
M. Manuel Tornare****Motions**

- M-1045 (149) Motion de MM. Ueli Leuenberger et André Waldis: «Manifestations publiques respectueuses de l'environnement».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 18.03.1992
- M-1171 (151) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour la création de lignes de transports publics nocturnes». (Rapports N° 2 A et 2 A bis.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 07.11.1995
- M-155 (153) Motion de l'Alternative: «Participation de la Ville de Genève au programme de Léman Bleu Télévision».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.12.1995
- M-291 (155) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Mieux cibler les aides sociales de la Ville».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 15.12.1997
- M-295 (155) Motion de M. Pascal Holenweg et M<sup>me</sup> Isabelle Brunier «Pour l'égalité des citoyens genevois devant la mort». (Rapport N° 394 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 13.10.1998
- M-306 (155) Motion de MM. Guy Valance et Hubert Launay: «Une municipalité alternative solidaire des peuples les plus pauvres» (salle du Faubourg pour la conférence de l'Association pour le mouvement populaire et contre la mondialisation).  
❖ Renvoyé à: M. Manuel. Tornare  
❖ Renvoi au CA: 11.02.1998
- M-311 (155) Motion de M<sup>mes</sup> Corinne Billaud, Nicole Bobillier, Marie Vanek, MM. Didier Bonny, Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Pascal Perler: «Aides sociales de la Ville de Genève: quelle(s) solution(s) pour l'avenir?»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.10.2000
- M-318 (155) Motion de M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon et M. Didier Bonny:  
«Recyclons les réponses du Conseil administratif».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.06.1998
- M-383 (156) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des médiateurs de quartier».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 17.05.1999
- M-394 (156) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon, Didier Burkhardt, M<sup>mes</sup> Catherine Gonzalez-Charvet et Marie Vanek: «Pour l'automatisation du versement des prestations municipales aux personnes âgées».  
(Rapport M-394 A.)  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.10.2000
- M-38 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Alice Ecuivillon, Catherine Hämmerli-Lang, Marianne Husser, Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Alain Fischer, Daniel Künzi, Jacques Mino, Jean-Pascal Perler, Pierre Reichenbach et Guy Savary: «Pour le maintien de la poste de la rue du Beulet».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.11.1999
- M-52 (157) Motion de M<sup>me</sup> Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, M<sup>me</sup> Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, M<sup>me</sup> Isabel Nerny, M. Bernard Paillard, M<sup>me</sup> Marie Vanek et M. Christian Zaugg: «Contribuons à la réouverture de la poste de Saint-Jean!»  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 19.01.2000
- M-54 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Marianne Husser, Virginie Keller Lopez, Liliane Johner, MM. Jean-Pascal Perler, Guy Jousson et Roman Juon: «Médiation et prévention dans les quartiers».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 05.12.2000

- 4188                    SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal
- M-63 (157)           Motion de M<sup>mes</sup> Alice Ecuivillon et Alexandra Rys: «Télévision de proximité et malentendants». (Rapport M-63 A.)  
❖ Renvoyé à:                    M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                    10.10.2001
- M-71 (157)           Motion de M<sup>me</sup> Monique Guignard, MM. Alain Comte, Guy Jousson et Alain-Georges Sandoz: «Genève, ville internationale de bien-être et de prospérité, que fais-tu de tes démunis?» (Rapport M-71 A.)  
❖ Renvoyé à:                    M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                    10.10.2001
- M-101 (157)           Motion de MM. Michel Ducret et Pierre Maudet: «Pour favoriser l'hébergement en chambres d'hôtes à Genève».  
❖ Renvoyé à:                    M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                    30.09.2000
- M-108 (157)           Motion de MM. Jacques Mino, François Sottas, M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, Anne-Marie von Arx-Vernon et Sandrine Salerno: «Modification de l'arrêté N° 372 du 19 mai 1998 «Soyons justes aujourd'hui... pas dans 50 ans!» (réfugiés bosniaques).  
❖ Renvoyé à:                    M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                    11.10.2000
- M-146 (158)           Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «022 Télégénève SA: à l'avenir, quelle participation de la Ville de Genève à son capital-actions?»  
❖ Renvoyé à:                    M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                    04.12.2001
- M-181 (158)           Motion de M. Alain Marquet: «L'alimentation saine, c'est possible!»  
❖ Renvoyé à:                    M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                    03.12.2002
- M-214 (159)           Motion de M<sup>me</sup> Isabel Nerny: «Changeons le système du décor floral des Rues-Basses».  
❖ Renvoyé à:                    M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA:                    04.12.2001

- M-217 (159) Motion de MM. René Grand, Alain Marquet, Roman Juon, Guy Mettan, Alain Fischer, M<sup>mes</sup> Liliane Johner et Isabel Nerny: «Évitons un accident de trop aux écoliers des Plantaporrêts».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)  
M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 09.10.2001
- M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)  
Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-240 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, Gérard Deshusses et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Contre le démantèlement du service postal et pour un contre-projet communal».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)  
M. André Hediger
- ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-259 (159) Motion de MM. Damien Sidler et Roger Deneys: «Voie express au parc des Eaux-Vives».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-264 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Améliorons la qualité de vie à la place des Volontaires et dans le périmètre du Bâtiment des Forces-Motrices».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)  
M. André Hediger
- ❖ Renvoi au CA: 12.03.2002
- M-265 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Alice Ecuillon, Alexandra Rys, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, André Fischer et Jacques Finet: «Un parc accueillant pour chacun».

4190

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 25.05.2002

M-270 (159) Motion de MM. Alain Marquet, Pierre Losio, Damien Sidler, Alain Gallet, Marc Dalphin, Georges Breguet, Jean-Pascal Perler, Roberto Broggini, Olivier Coste et M<sup>me</sup> Christiane Matthey: «Apprenons le tri dès l'école primaire».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 25.05.2002

M-278 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour une structure adaptée aux besoins socioculturels dans le quartier de Vermont et du Grand-Pré».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
(rapporteur)  
M. Christian Ferrazino  
M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA: 15.05.2002

M-281 (159) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Alice Ecuivillon, Sophie Fischer, MM. Alain Fischer, André Fischer, Alain Gallet, M<sup>mes</sup> Aline Gualeni, Catherine Hämmerli-Lang, M. François Harmann, M<sup>me</sup> Liliane Johner, M. Guy Jousson, M<sup>me</sup> Christina Matthey, M. Jacques Mino, M<sup>me</sup> Melissa Rebetez, M. Armand Schweingruber: «Réseaux de solidarité internationale: que fait la Ville de Genève?»

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 29.04.2002

M-283 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Gallet, Didier Bonny, Pierre Maudet, M<sup>mes</sup> Sophie Fischer, Micheline Gioiosa, Marie-France Spielmann et Sandrine Salerno: «Améliorer l'accueil et l'intégration des habitants de la ville».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 12.09.2002

M-289 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Bernard Lescaze, René Grand, Robert Pattaroni et M<sup>me</sup> Renate Cornu: «En quoi doit-on s'en mêler?» (Expo.02.)

❖ Renvoyé à: M. Manuel. Tornare  
❖ Renvoi au CA: 12.09.2002

- M-308 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Alice Ecuivillon, Liliane Johnner, Catherine Hämerli-Lang, Sophie Fischer, Nicole Bobillier, MM. Olivier Coste, Christian Zaugg et André Fischer: «Maison de vacances pour personnes âgées La Nouvelle Roseraie».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 06.05.2003
- M-312 (160) Motion de M. Georges Breguet et M<sup>me</sup> Vanessa Ischi Kaplan: «Notre ville abrite une faune sauvage, celle-ci mérite notre protection!»  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 04.06.2003
- M-314 (160) Motion de M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon: «99, rue de Lyon».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 15.01.2003
- M-315 (160) Motion de MM. Damien Sidler, Christian Zaugg, Pierre Reichenbach, Guy Dossan, Gérard Deshusses, Didier Bonny et M<sup>me</sup> Liliane Johnner: «Sous-Cayla».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 24.06.2002
- M-336 (160) Motion de MM. Jacques Finet, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Didier Bonny, M<sup>mes</sup> Alice Ecuivillon, Alexandra Rys et Odette Saez: «Trouvons un emplacement convenable pour le manège construit par Copyrart».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 12.03.2003
- M-337 (160) Motion de M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Monique Cahannes, Annina Pfund, Sandrine Salerno, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Olivier Coste, René Grand et Jean-Louis Fazio: «Sous le bitume les jardins».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 08.04.2003
- M-363 (160) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, M<sup>mes</sup> Liliane Johnner et Sandrine Salerno: «Enquêter sur les modes de prise en charge à domicile des enfants et des personnes âgées de la ville».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 23.06.2003

## Pétitions

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 14.05.1997

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 03.12.1996

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 05.05.1997

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.03.1998

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 18.05.1999

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 18.05.1999

P-101 (156) Pétition de la Société genevoise pour la protection des animaux en faveur des propriétaires de chiens.

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 15.06.1999
- P-3 (157) Pétition: «Nuisances du marché couvert et de la Maison de quartier de Saint-Jean».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002
- P-20 (157) Pétition de l'Association des parents d'élèves des écoles de Cayla et des Jardins du Rhône: «L'école des Ouches demain!»  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 23.05.2000
- P-23 (157) Pétition d'Artamis: «Création d'un poste d'éducateur de rue à la Jonction».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- P-29 (158) Pétition: «Nuisances dans le quartier de Plainpalais depuis qu'il y a le Jackfil (Nouveau Palais/Uni-Mail».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- P-30 (158) Pétition: «Nuisances dans la cour de l'école des Charmilles».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2000
- P-33 (158) Pétition: «Mesures d'économies prises contre les maisons de vacances de l'Hospice général et de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 20.02.2002
- P-38 (158) Pétition: «Pour la survie du Palais».  
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 14.05.2002

**Postulats**

- PO-3016 (152) Postulat de MM. Jean-Marc Froidevaux, Claude Miffon et M<sup>me</sup> Brigitte Polonovski: «Vers un parlement transfrontalier».

4194

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 10.05.1995

**Questions écrites**

QE-46 (154) Question écrite de M<sup>me</sup> Renée Vernet-Baud: «Agression dans le Noctambus».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 12.03.1997

QE-73 (155) Question écrite de M<sup>me</sup> Renée Vernet-Baud: «Agressions dans les Noctambus».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 20.05.1998

QE-82 (156) Question écrite de M. Pierre Rumo: «Bilan des bennes à sable pour les animaux de compagnie».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998

QE-95 (156) Question écrite de M<sup>me</sup> Nicole Bobillier: «Nettoyage de la Maison de quartier de Saint-Jean».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 14.04.1999

QE-11 (157) Question écrite de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Démocratie de quartier: où en sommes-nous?»

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 13.10.1999

QE-14 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Végétalisation en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 08.12.1999

QE-15 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Alimentation saine».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 08.12.1999

QE-33 (158) Question écrite de M. Roman Juon: «Commerces de première nécessité à Sécheron».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 27.06.2000

QE-36 (158) Question écrite de M<sup>me</sup> Isabel Nerny: «Combien coûte l'entretien du bord des pelouses et est-ce vraiment indispensable?»

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000

QE-52 (158) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Parc au-dessus du Théâtre Am Stram Gram».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 16.05.2001

QE-59 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Création d'un bassin digne du Palais Eynard».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 26.06.2001

QE-60 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Bassin du Mur des réformateurs: la sécurité est-elle suffisante?»

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 26.06.2001

QE-62 (159) Question écrite de MM. Jean-Pierre Lyon et Pierre Reichenbach: «Monument des brigadistes de la guerre d'Espagne ou parking municipal pour vélos!»

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino  
(rapporteur)  
M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 14.11.2001

QE-77 (160) Question écrite de M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang: «Cimetières de la Ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare  
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002

### Résolutions

R-534 (154) Résolution de M<sup>mes</sup> Nicole Rochat, Eveline Lutz, Marie-Thérèse Engelberts, MM. Pierre de Freudenreich, Bernard Lescaze, Gilbert Mouron et Robert Pattaroni: «Pour une gestion plus cohérente

des immeubles avec encadrement médico-social à Genève». (Rapport N° 396 A.)

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 14.10.1998

R-544 (155) Résolution de MM. Régis de Battista, Roman Juon, Pierre Rumo et M<sup>me</sup> Caroline Dallèves Romaneschi: «Pour une alimentation saine!» (Rapport N° 434 A.)

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 16.03.1999

R-550 (155) Résolution de MM. Valance et Holenweg «Assez des bulles Edipresse (licenciement du rédacteur en chef de la *Tribune*).»

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 11.02.1998

R-4 (157) Résolution de la minorité de la commission sociale et de la jeunesse: «Révision de la loi sur les cimetières».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 12.10.1999

R-15 (157) Résolution de M<sup>mes</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, Liliane Johner, Michèle Künzler, M. Jacques Mino, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno et M. Guy Savary: «Pour des conditions d'accueil dignes à l'égard des réfugiés demandeurs d'asile».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 22.03.2000

R-24 (158) Résolution de M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx Vernon, MM. Didier Bonny, Philippe Cottier, Mme Alice Ecuillon, MM. Jean-Charles Lathion, Guy Mettan, Robert Pattaroni, M<sup>me</sup> Alexandra Rys et M. Guy Savary: «Pour une humanité solidaire: contribution de la Ville de Genève à la suppression de la pauvreté dans le monde».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 27.06.2000

R-37 (159) Résolution de M. Jean-Pierre Lyon, M<sup>mes</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, Evelyne Strubin, Eustacia Cortorreal, MM. René Grand et Souhail Mouhanna: «La Ville de Genève pour la solidarité».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 05.06.2001

**Secrétariat général**

**Interpellations**

- I-771 (155) Interpellation de M. Roman Juon: «Pourquoi pas à pied, à cheval, à vélo... mais pas en voiture, à Genève, comme cela s'est passé à La Rochelle».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 20.10.1997
- I-37 (158) Interpellation de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon: «Remettons l'église au milieu du village».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 20.02.2001

**Motions**

- M-283 (147) Motion de la commission du règlement: «Pour la création d'un règlement relatif aux subventions et allocations». (Rapport N° 341 A.)  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 26.06.1994
- M-292 (147) Motion de M. Michel Ducret: «Pour une politique volontariste de parcage favorable aux habitants». (Rapport N° 362 A.)  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 04.12.1990
- M-330 (147) Motion de MM. Pierre Marti, Albert Chauffat, Olivier Moreillon, Raoul Baehler, Gilbert Mouron, Fabrice Jucker et M<sup>me</sup> Suzanne-Sophie Hurter: «Plan localisé de quartier N° 27965-C-221 de Sécheron».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 23.05.1990
- M-373 (148) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon, Bertrand de Weck, Pierre Marti, Manuel Tornare, Roger Bourquin et Michel Ducret: «Espace de verdure et de détente à la Cité Carl-Vogt: tenir les promesses faites aux habitants!»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 16.01.1991

- M-1096 (150) Motion de MM. Jean-Jacques Monney, Claude Miffon, Olivier Cingria, M<sup>me</sup> Michèle Martin, M. Robert Pattaroni et M<sup>me</sup> Brigitte Polonovski Vauclair: «Développement du partenariat privé-public pour le financement des activités».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 07.10.1992
- M-1121 (150) Motion de M<sup>mes</sup> Isabelle Mili, Caroline Dallèves Romaneschi, Marie-France Spielmann, Brigitte Polonovski, MM. Michel Ducret et Marco Ziegler, «Pour une possibilité de remplacement des conseillers municipaux». (Rapport N° 72 A.)  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 17.01.1996
- M-102 (153) Motion de M<sup>mes</sup> Véronique Pürro, Esther Alder Garcia, MM. Daniel Pilly, Hubert Launay, Jean-Pierre Lyon et Ueli Leuenberger: «Réduction du temps de travail dans l'administration de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 20.09.1995
- M-177 (153) Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Statut du personnel et exercice d'un mandat électif: il faut uniformiser!»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 22.05.1996
- M-215 (154) Motion de M. Claude Miffon et M<sup>me</sup> Linda de Coulon: «Favoriser la réintégration professionnelle des femmes dans l'administration municipale».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 16.10.1996
- M-226 (154) Motion de M. Manuel Tornare: «Rémunération des commissaires au sein des diverses commissions extra-parlementaires et autres conseils d'institutions».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 04.12.1996
- M-231 (154) Motion de M. Roman Juon, M<sup>me</sup> Nicole Bobillier et M. Jean-Charles Rielle: «Aide de la Ville de Genève à la création de places d'apprentissage». (Rapport N° 265 A.)

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 02.07.1997

M-245 (154) Motion de M<sup>me</sup> Isabelle Brunier, MM. Robert Cramer, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare, Guy Valance et Marco Ziegler: «L'entreprise Elvia Assurances nous quitte-t-elle?»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997

M-247 (154) Motion de MM. Pierre de Freudenreich et Jean-Marc Froidevaux: «Occupations illicites: toutes les mesures préventives sont-elles prises pour éviter un drame?»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997

M-283 (155) Motion de la commission des finances: «Examen des pièces relatives aux centimes additionnels».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 14.10.1997

M-307 (155) Motion de MM. Philip Grant, Alain Marquet et Didier Bonny: «Prix des droits de l'homme de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 02.06.1998

M-313 (155) Motion de MM. Sami Kanaan et Marco Ziegler: «Répartition des compétences entre Etat et communes en matière de circulation».  
❖ Renvoyé à: Jacqueline Burnand (rapporteur)  
❖ Renvoi au CA: 03.09.1998

M-341 (156) Motion de MM. Antonio Soragni, Georges Breguet et Albert Knechtli: «Bilan d'activité de la Ville au sein de l'Association des communes genevoises».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 21.10.1998

M-344 (156) Motion de M. Pascal Holenweg: «Affranchir la Ville».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 11.11.1998

4200                    SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

- M-390 (156)    Motion de la commission du règlement: «Information à la population sur l'exercice des droits populaires».  
❖ Renvoyé à:                    Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA:                    17.03.1999
- M-11 (157)    Motion de M. Guy Mettan et M<sup>me</sup> Christina Matthey: «Pour commémorer la mort de François Le Fort».  
❖ Renvoyé à:                    Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA:                    29.06.1999
- M-13 (157)    Motion de MM. Jean-Pierre Lyon et Souhail Mouhanna: «Pour un projet de préretraite pour le personnel de la Ville».  
❖ Renvoyé à:                    Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA:                    15.12.1999
- M-14 (157)    Motion de MM. Jean-Pierre Lyon et Souhail Mouhanna: «Non aux salaires bloqués – Oui à des négociations avec les représentants du personnel pour d'autres solutions».  
❖ Renvoyé à:                    Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA:                    15.12.1999
- M-41 (157)    Motion de M<sup>mes</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, Sandrine Salerno, Marie-France Spielmann, MM. Olivier Coste, Jacques François, Alain Marquet, Pierre Maudet, Jacques Mino et Robert Pattaroni: «Une autre vision de la Genève internationale: reconnaissance des ONG et de leurs délégués».  
❖ Renvoyé à:                    Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA:                    28.02.2000
- M-43 (157)    Motion de M<sup>mes</sup> Catherine Hämmerli-Lang, Michèle Wavre-Ducret, MM. Guy Dossan, Michel Ducret, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une mention claire et transparente des soutiens financiers de la Ville».  
❖ Renvoyé à:                    Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA:                    28.02.2000
- M-45 (157)    Motion de M<sup>me</sup> Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, M<sup>me</sup> Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, Souhail Mouhanna, M<sup>mes</sup> Isabel Nerny, Evelyne Strubin, Marie Vanek et M. Christian Zaugg: «OMC: face à la mondialisation, nous ne pouvons faire que ce que nous ferons, alors faisons-le!»

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 18.04.2000
- M-69 (157) Motion de M. Guy Dossan, M<sup>me</sup> Liliane Johner, M. Sami Kanaan, M<sup>me</sup> Michèle Künzler, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Robert Pataroni et M<sup>me</sup> Marie Vanek: «Pour une salle de commission décente».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 07.06.2000
- M-74 (157) Motion de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon et M. Guy Savary: «Mur commémoratif au Palais Wilson». (Rapport M-74 A.)  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 13.03.2001
- M-95 (157) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Bobillier, Sophie Christen, M. Alain Dupraz, M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer, MM. Jacques François, François Henry, M<sup>me</sup> Christina Matthey, MM. Pierre Maudet, Robert Pataroni, Pierre Reichenbach, Jean-Charles Rielle, M<sup>me</sup> Alexandra Rys, M. Damien Sidler, M<sup>me</sup> Evelyne Strubin et M. René Winet: «Pour un concept global de communication de la Ville de Genève». (Rapport M-95 A.)  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 04.03.2002
- M-96 (157) Motion de M. Jean-Pierre Lyon, M<sup>mes</sup> Marie-France Spielmann et Marie Vanek: «Faux temporaires: quel avenir, quelle durée?»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 11.10.2000
- M-116 (158) Motion de M<sup>mes</sup> Isabel Nerny, Monique Guignard, MM. Jean-Pascal Perler et Jean-Charles Lathion: «Prolongation des horaires d'été pour les Mouettes genevoises».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 14.11.2000
- M-130 (158) Motion de MM. Paul Oberson, Jean-Pascal Perler, Jacques François, Jacques Mino, François Sottas, Daniel Künzi, Roman Juon, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Eustacia Cortorreal: «Favorisons les échanges entre municipalités sur la problématique de la démocratie locale et de la participation politique».

4202

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 15.11.2000

M-150 (158) Motion de M<sup>me</sup> Nicole Bobillier, M. Olivier Coste, M<sup>me</sup> Diana de la Rosa, MM. Roger Deneys, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, Sami Kanaan, M<sup>mes</sup> Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno et M. Daniel Sormanni: «Pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 20.12.2000

M-160 (158) Motion de MM. Roman Juon, Sami Kanaan, Alain Marquet et Roger Deneys: «Pour un tunnel du Mont-Blanc conforme aux normes de sécurité et du développement durable».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 10.04.2001

M-182 (158) Motion de MM. Souhail Mouhanna, Alain Comte, Sami Kanaan et Jean-Pascal Perler: «Pour une régularisation de tous les faux temporaires».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 25.04.2001

M-195 (158) Motion de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, MM. Jean-Pascal Perler, Jean-Pierre Oberholzer et Bernard Lescaze: «Pour un développement de l'évaluation des politiques publiques».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 15.01.2003

M-200 (158) Motion de M<sup>mes</sup> Fatiha Eberle, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Robert Pattaroni, Michel Ducret, Jean-Pierre Oberholzer et Damien Sidler: «Palais Eynard: mairie de Genève».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 09.10.2001

M-207 (159) Motion de MM. Jean-Louis Fazio, Sami Kanaan, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Nicole Bobillier et Virginie Keller Lopez: «Pour une politique active d'intégration professionnelle des personnes handicapées en Ville».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2002

- M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective».  
❖ Renvoyé à: M. M. Tornare (rapporteur)  
Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-242 (159) Motion de MM. Gérard Deshusses, Michel Ducret, Alain Dupraz, Sami Kanaan, Alain Marquet, Bernard Paillard et Christian Zaugg: «Tunnel du Mont-Blanc: contre une réouverture irresponsable au trafic des poids lourds».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- M-254 (159) Motion de MM. Bernard Paillard, Gérard Deshusses, Damien Sidler et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Intégration des indemnités salariales du personnel municipal dans le salaire de base».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 15.12.2001
- M-262 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Gérard Deshusses, Bernard Paillard et M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann: «Pour la participation de la Ville de Genève aux mouvements Slow Food et Slow Cities».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-266 (159) Motion de M<sup>me</sup> Alexandra Rys, MM. Olivier Coste, Pierre Maudet, Pierre Reichenbach, Jacques François, Damien Sidler et Alain Dupraz: «Pour une véritable information du Conseil administratif au Conseil municipal».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 25.05.2002
- M-327 (160) Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «Comment avait-on dit qu'on ferait? (Fondetec)»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 09.09.2003
- M-331 (160) Motion de M. Jacques François, M<sup>me</sup> Marie Vanek, MM. Jacques Mino, Bernard Paillard, Daniel Künzi, Christian Zaugg, Patrice Zürcher, Bruno Martinelli, M<sup>mes</sup> Isabel Nerny, Ruth Lanz et Fatiha Eberle: «Pour une égalité de traitement».

4204 SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 24.02.2003

M-334 (160) Motion de MM. Michel Ducret, Pierre Maudet, Didier Bonny, Robert Pattaroni, Daniel Sormanni, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, M. Jacques Mino, Mme Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Georges Breguet, Georges Queloz, Jean-Marie Hainaut, M<sup>me</sup> Micheline Gioiosa et M. Jacques François: «La Ville de Genève doit se porter partie civile dans l'affaire du Casino».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 13.11.2002

M-346 (160) Motion de MM. Jacques François, Gérard Deshusses, Alain Marquet, Didier Bonny et M<sup>me</sup> Liliane Johner: «Affichons notre opposition à la guerre».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 11.02.2003

M-349 (160) Motion de M<sup>me</sup> Bérengère Rosset, MM. Didier Bonny et Alain Gallet: «La loi du plus fort, ou le respect?»

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 12.04.2003

M-362 (160) Motion de M<sup>me</sup> Isabel Nerny: «Il est urgent de renforcer les contrôles des débits de nourriture».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 12.05.2003

M-372 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno, Hélène Ecuyer, MM. Jacques Mino et Damien Sidler: «Indemnisation subsidiaire des commerces victimes des manifestations anti-G8».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 23.06.2003

M-381 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Hélène Ecuyer, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Alain Comte, Pierre Losio, Jean-Pascal Perler et Daniel Sormanni: «Soutenir les activités internationales de Genève».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 09.09.2003

M-382 (161) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Développer la politique en matière d'apprentissage et de lutte contre le chômage».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 09.09.2003  
❖ Date de la réponse: 03.12.2003  
❖ Inscription(s) en séance CM:  
○ 20.01.2004

M-389 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz, Virginie Keller Lopez, Ruth Lanz Aoued, MM. Mathias Buschbeck et Alain Dupraz: «Des cartes journalières CFF à l'intention des habitants de la ville de Genève».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 05.11.2003

M-396 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques Mino et Roberto Brogini: «Sauvons aussi la poste du Grand-Pré».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 08.10.2003

M-403 (161) Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Liliane Johner, MM. Olivier Norer et Sébastien Bertrand: «Pour une livraison écomobile des ordres du jour du Conseil municipal».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

#### **Pétitions**

P-71 (155) Pétition: «Nuisances de la Maison du Bout-du-Monde et du Nomades Café».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 14.04.1999

P-97 (156) Pétition: Pour que vive «Chez Gaby!»

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 15.06.1999

P-24 (157) Pétition: «Ne touchez pas au mur du silence du boulevard Saint-Georges».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 14.11.2000

PA-3 (157)      Projet d'arrêté de M<sup>mes</sup> Diana de la Rosa, Liliane Johner,  
MM. Pierre Losio, Alain Marquet, Souhail Mouhanna, Daniel  
Sormanni, M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann et M. Christian Zaugg:  
«Modification de l'article 5 du statut du personnel».

|                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| ❖ Renvoyé à:    | Secrétariat général |
| ❖ Renvoi au CA: | 03.11.2001          |

QE-1162 (147) Question écrite de M. Gilbert Mouron: «Quid d'un fonctionnaire qui exerce deux activités rémunérées?»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 19.01.1989

QE-1226 (148) Question écrite de M<sup>me</sup> Alexandra Gobet: «Si ce n'est la Ville, ce serait donc l'Etat?» (Logements inoccupés de l'Etat.)  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 04.12.1990

QE-37 (154) Question écrite de M. Roman Juon: «Soutien au *Courrier* par l'administration municipale de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 18.09.1996

QE-45 (154) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Places de stationnement sur les propriétés Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 12.03.1997

QE-52 (154) Question écrite de M. René Grand: «Conseil de quartier de la Jonction».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997

QE-62 (155) Question écrite de M. Roman Juon: «Plus d'engagements d'apprentis à la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 05.11.1997

QE-69 (155) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Fonctionnaires de l'administration municipale et commissions extraparlémentaires».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-70 (155) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Fonctionnaires de l'administration municipale et jetons de présence».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-80 (156) Question écrite de M. Pascal Holenweg: «Impact d'une réduction du temps de travail sur la masse salariale».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 30.09.1998
- QE-81 (156) Question écrite de M. Jean-Louis Fazio: «Vacances à la charge du personnel».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
- QE-12 (157) Question écrite de M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez et M. Roger Deneys: «Produits genevois «bio» lors des réceptions et autres vins d'honneur organisés par la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 13.10.1999
- QE-30 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Funérailles administratives des fonctionnaires».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 24.05.2000
- QE-46 (158) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Les différents règlements de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 11.04.2001
- QE-66 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «TV Léman bleu: le programme du Conseil municipal, s.v.p.».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- QE-78 (160) Question écrite de M. Roman Juon: «Organiser des journées portes ouvertes de l'administration municipale».

4208 SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002

QE-79 (160) Question écrite de M. Daniel Künzi: «Feux de circulation à l'angle du boulevard Carl-Vogt et de la rue de l'Ecole-de-Médecine».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002

QE-88 (160) Question écrite de M. Daniel Sormanni: «Le Fonds chômage a-t-il été augmenté à 3 millions?»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 09.10.2002

QE-94 (160) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Palais Eynard «trouillard»».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 12.02.2003

QE-100 (160) Question écrite de M. Jacques Mino: «Liste des liens de la Ville avec les associations internationales».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 09.04.2003

QE-103 (161) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Jetons de présence au sein des commissions extraparlémentaires».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 04.06.2003

QE-116 (161) Question écrite de M. David Carrillo: «Quel dispositif antimobbing en Ville de Genève et quelle efficacité?»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 05.11.2003

QE-118 (161) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Jetons de présence au sein des commissions extraparlémentaires (bis)».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

QE-120 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Projets de la Ville de Genève sur le site internet».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003

**Résolutions**

- R-538 (155) Résolution de MM. Hubert Launay, Daniel Sormanni, Antonio Soragni, Gilbert Mouron, Robert Pattaroni et Pierre Reichenbach: «Arrêtés municipaux N<sup>os</sup> 170 et 177: que se passe-t-il?»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 25.06.1997
- R-553 (155) Résolution de MM. Sami Kanaan et Marco Ziegler: «Révision de la LAC (B 6 1) concernant les compétences respectives du Conseil municipal et du Conseil administratif de la Ville de Genève en matière réglementaire: pour un véritable parlement de la Ville de Genève».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 16.03.1999
- R-555 (155) Résolution de MM. Alain Comte et Jean-Pierre Lyon: «Un projet d'arrêté du Conseil administratif pour la préretraite du personnel de la Ville de Genève (57 ans)».  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 24.06.1998
- R-6 (157) Résolution de M<sup>mes</sup> Monica Huber Fontaine, Marianne Husser, Vanessa Ischi, Michèle Künzler, Christina Matthey, MM. Roberto Broggin, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Cannabis: arrêtons cette hypocrisie!»  
❖ Renvoyé à: Secrétariat général  
❖ Renvoi au CA: 16.02.2000

4210                      SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

**Conseil administratif**

**Motions**

- M-414 (141)      Motion des Partis libéral, démocrate-chrétien et radical: «Définition d'une politique en matière d'attribution des subventions».  
❖ Renvoyé à:                      Conseil administratif  
❖ Renvoi au CA:                      21.12.1983
- M-494 (143)      Motion de la commission des finances: «Règlement concernant l'utilisation des subventions».  
❖ Renvoyé à:                      Conseil administratif  
❖ Renvoi au CA:                      16.12.1985
- M-319 (155)      Motion de M<sup>me</sup> Hélène Cretignier et M. Jean-Pascal Perler: «Places de stationnement à l'intention des employés municipaux».  
❖ Renvoyé à:                      Conseil administratif  
❖ Renvoi au CA:                      16.06.1998
- M-29 (157)        Motion de MM. Alain Marquet et Roger Deneys: «Des déplacements municipaux alternatifs».  
❖ Renvoyé à:                      Conseil administratif  
❖ Renvoi au CA:                      24.01.2000
- M-140 (158)      Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Pour l'étude des futurs budgets par les commissions spécialisées».  
❖ Renvoyé à:                      Conseil administratif  
❖ Renvoi au CA:                      12.03.2002
- M-143 (158)      Motion de MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Robert Pattaroni, Souhail Mouhanna, Jean-Luc Persoz, M<sup>mes</sup> Michèle Ducret et Marie-France Spielmann: «Projet de budget: annoncer la couleur!»  
❖ Renvoyé à:                      Conseil administratif  
❖ Renvoi au CA:                      17.01.2001
- M-239 (159)      Motion de la commission des arts et de la culture: «Pour un nouveau projet d'animation des Halles de l'Ile».  
❖ Renvoyé à:                      M. Patrice Mugny  
❖ Renvoi au CA:                      15.01.2002
- M-384 (161)      Motion de MM. Michel Ducret, Christian Zaugg, Roman Juon, Jean-Marie Hainaut, M<sup>mes</sup> Alexandra Rys et Marie-France Spielmann: «Stop à la démolition du *Valais*!»

4211

## Interpellations

❖ Renvoyé à: Délégation à l'Agenda 21  
❖ Renvoi au CA: 05.12.1990

4212

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Communications du bureau du Conseil municipal

## Délégation au développement et à la coopération

## Motions

M-209 (159) Motion de M. Guy Mettan, M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, M. Guy Savary et M<sup>me</sup> Alice Ecuillon: «Solidarité avec le chef Raoni et sa lutte pour préserver la forêt amazonienne».

❖ Renvoyé à: Délégation au développement  
et à la coopération

❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

### Questions écrites

QE-90 (160) Question écrite de M. Daniel Künzi: «Aide au développement, que fait la Ville de Genève?»

❖ Renvoyé à: Délégation au développement  
et à la coopération

❖ Renvoi au CA: 23.11.2002

**Délégation au mobilier urbain**

**Motions**

- M-187 (158) Motion de MM. Paul Oberson, Roman Juon, Damien Sidler et M<sup>me</sup> Vanessa Ischi: «Pour des quais animés et accueillants».
- ❖ Renvoyé à: Délégation au mobilier urbain
  - ❖ Renvoi au CA: 12.09.2001

**Propositions CA au CM**

- PR-174 (159) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 444 400 francs destiné à l'étude des quais marchands de la rade et des édicules.
- ❖ Renvoyé à: Délégation au mobilier urbain
  - ❖ Renvoi au CA: 19.11.2002

4214

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Prestation de serment

**Délégation aux fêtes et quartiers**

**Pétitions**

|                 |                                                     |
|-----------------|-----------------------------------------------------|
| P-77 (160)      | Pétition: Pour des Fêtes de Genève plus conviviales |
| ❖ Renvoyé à:    | Délégation aux fêtes<br>et quartiers                |
| ❖ Renvoi au CA: | 04.11.2003                                          |

**3. Prestation de serment de M. Bruno Martinelli, remplaçant  
M. Jacques François, conseiller municipal démissionnaire.**

**Le président.** Je donne la parole à l'un de nos secrétaires pour la lecture de la lettre de démission de M. Jacques François.

*Lecture de la lettre:*

Monsieur le président,

A la suite de son élection au Conseil national, M. Pierre Vanek quitte le Grand Conseil et je suis amené à lui succéder. L'impossibilité d'assumer les deux charges m'oblige à démissionner du Conseil municipal de la Ville de Genève à partir du 6 février 2004.

C'est bien évidemment avec quelques regrets que je quitte le Conseil municipal où je siège depuis un peu plus de quatre ans.

Sans aucun doute, le travail au Conseil municipal est intéressant. Les combats politiques, qui peuvent parfois être rudes, n'empêchent bien souvent pas le respect mutuel. J'ai rencontré dans ce Conseil nombre de gens qui se soucient de l'intérêt public, même si leurs analyses et les moyens politiques proposés diffèrent.

Je souhaite beaucoup de succès dans leur travail aux partis de l'Alternative. Ils doivent continuer à mener une politique qui prenne en compte les besoins de la population, en particulier de la population la plus défavorisée. A un moment de notre histoire politique où les attaques contre l'Etat et les collectivités publiques rendent précaire la survie des services publics et mettent à mal les solidarités nécessaires à la population, la gauche doit faire mieux que résister: elle doit intensifier son action.

Pour terminer, j'aimerais remercier les services de la Ville pour l'aide qu'ils m'ont apportée au cours de ces années, avec un merci tout particulier au Secrétariat du Conseil municipal.

Veuillez agréer, Monsieur le président, mes meilleures salutations.

*Jacques François*

**Le président.** Je demande à l'huissier de service de bien vouloir faire entrer M. Bruno Martinelli pour son assermentation.

*M. Bruno Martinelli est assermenté.*

**4. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec), en remplacement de M. Marc Dalphin, démissionnaire (statuts de la fondation, art. 8) (RCM, art. 131, lettre B).**

Le président. Je donne la parole à l'un de nos secrétaires pour la lecture de la lettre de démission de M. Marc Dalphin.

*Lecture de la lettre:*

Mesdames, Messieurs,

Suite à ma toute nouvelle orientation professionnelle, je vous prie de recevoir ma démission en tant que membre du conseil de la Fondetec.

S'adapter aux contraintes du marché de l'emploi est une chose, préserver l'emploi en est une autre et créer de l'emploi est encore autre chose. Nous pouvons, en effet, accepter d'emblée l'idée que la Fondetec doit remplir ces missions. Pour arriver à de tels succès, il est nécessaire d'adapter la Fondetec à des préceptes innovateurs, tels que le développement durable, et lui donner tous les moyens d'y parvenir.

En résumé: rénovons la Fondetec afin qu'elle puisse continuer à être un outil de travail municipal important et dynamique et d'une meilleure lisibilité auprès de tous.

Cordialement à toutes et à tous,

*Marc Dalphin*

**Le président.** Je vous rappelle qu'il s'agit d'une élection tacite, le Conseil municipal étant représenté au sein de la Fondetec par neuf membres répartis proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis représentés au Conseil municipal, mais au moins un siège par parti. Je demande au groupe des Verts de m'indiquer le nom de son candidat.

**M. Roberto Brogini** (Ve). Les Verts vous présentent la candidature de M. Alpha Dramé, qui est né il y a quarante ans à Mamou, en Guinée. Il est ingénieur EPFL, il a un doctorat en sciences économiques de l'Université de Genève et il travaille actuellement pour l'Etat de Genève, au Département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures. Nous pensons qu'il sera un excellent membre de la Fondetec.

*M. Alpha Dramé est élu tacitement.*

## 5. Questions orales

**M. Eric Ischi** (UDC). Ma question s'adresse au Conseil administratif. Le programme financier quadriennal (PFQ) est un document de référence très important pour le Conseil municipal. Lorsque l'exécutif nous présente des propositions d'investissement, il y a toujours la référence au PFQ. Mais, depuis quelque temps, il y a aussi des propositions qui n'ont pas cette référence et il me semble difficile de savoir, à ce moment-là, où l'on va. Alors, ma question est simple: quand allons-nous recevoir le nouveau PFQ, qui devrait être le vingt et unième?

**M. Christian Ferrazino, maire.** Où va-t-on? Je serais tenté de vous répondre: dans la bonne direction! Mais trêve de plaisanterie. Le Conseil administratif a rendez-vous, le 2 mars, me rappelle mon collègue Pierre Muller, pour

mettre la dernière touche à ce plan financier quadriennal. En l'occurrence, la difficulté essentielle n'est pas tellement de savoir quels investissements nous allons faire en priorité: la difficulté essentielle, majeure, c'est de savoir à quel investissement nous allons devoir renoncer, puisque nous dépassons, et très largement, les 100 millions d'investissements annuels que le Conseil municipal avait souhaité fixer comme plafond. Alors, bien évidemment, cet exercice est très délicat, parce que personne ne veut renoncer à des investissements qu'il considère, de manière certainement tout à fait légitime, comme étant prioritaires.

L'expérience nous montre aussi que, indépendamment des volontés qu'on peut avoir, il y a la réalité. Et cette réalité peut s'exprimer sous forme de problèmes administratifs qui retardent la bonne exécution d'un projet, ou sous forme de recours, d'oppositions diverses qui retardent également la réalisation du projet. Tout cela fait que ce que nous écrivons dans le plan financier quadriennal n'est bien évidemment pas la traduction de la réalité qui nous attend. C'est l'expression d'une volonté, et c'est dans ce sens-là que nous allons vous saisir prochainement du nouveau plan financier quadriennal. Je dis bien vraisemblablement, parce que nous n'avons pas encore adopté de manière définitive, au sein du Conseil administratif, la nouvelle manière de procéder. Il s'agira probablement d'un plan pluriannuel, qui devrait dépasser les trois ans de législature qui nous restent, voire couvrir une période de six ans, pour nous permettre de mieux planifier nos investissements. Finalement, l'important n'est pas tellement de savoir si tel investissement se fera en 2005 ou en 2006, mais si c'est un investissement prioritaire à moyen, court ou long terme. Nous allons prochainement travailler à cela, pour pouvoir répondre à votre légitime attente avec un document en bonne et due forme.

**M. Blaise Hatt-Arnold (L).** Ma question s'adresse à M. le maire Christian Ferrazino. Il y a quelques semaines, Genève s'est réveillée sous la neige. C'était magnifique d'ailleurs, car cela n'arrive pas souvent. Ce matin-là, quelques-uns de nos citoyens ont eu l'impression d'un certain cafouillage dans la mise en place des déblaiements adéquats. J'aurais aimé que vous puissiez nous éclairer en la matière.

**M. Christian Ferrazino, maire.** Je le fais très volontiers. Un citoyen l'a fait mieux que moi, d'ailleurs, dans la *Tribune* d'hier. Il expliquait que, pour les services de la voirie, de manière générale – il ne faisait pas une fixation sur la Ville de Genève, parce qu'il s'avère qu'il neige également sur les autres communes, voyez-vous! – la problématique est à peu près la même dans toutes les communes. Après réflexion, ce citoyen était d'avis que la seule chose qu'on peut

reprocher aux différents services de voirie, c'est de ne pas ramasser la neige avant qu'elle ne tombe... Je partage un peu ce constat et, personnellement, j'ai transmis le message aux collaboratrices et aux collaborateurs de la Voirie: éviter de ramasser la neige avant qu'elle ne tombe! Ce n'est pas qu'un gag, c'est tout à fait possible de le faire en salant très largement, à titre préventif, les différentes rues. Ce fut fait, d'ailleurs, il y a quelques années – si votre mémoire est bonne, vous vous en souviendrez. Pour prévenir des critiques éventuelles, les services de la voirie avaient déployé moult sels un peu partout. Puis, contrairement aux prévisions météorologiques – tout le monde peut se tromper, y compris la météo! – au lieu de neiger, le temps s'était réchauffé et le sel s'était transformé en savon avec le soleil. Je vous laisse imaginer les dégâts, avec les voitures qui glissaient, qui faisaient des zigzags: je ne prendrai pas ce risque. Personnellement, je pense que, vu les quelques flocons qui tombent de temps en temps, on peut faire avec. Je vous remercie de m'avoir posé la question: sachez qu'en ville de Genève on ne ramassera pas la neige avant qu'elle ne tombe!

**M. Pierre Maudet (R).** Ma question s'adresse au Conseil administratif dans son ensemble. Elle concerne l'instruction pénale sur l'affaire du Casino. La Ville s'était, par le biais du Conseil administratif, portée partie civile, ou s'était associée à la demande d'enquête pénale sur l'affaire du Casino. Je ne doute pas un instant que le Conseil administratif s'enquiert régulièrement auprès du procureur pour savoir où en est cette information. J'aimerais que vous puissiez nous dire où nous en sommes actuellement, un an et demi après nous être associés à cette information pénale. Va-t-on vers une ordonnance de classement, vers l'ouverture de davantage de poursuites? Qu'en est-il exactement?

**M. Christian Ferrazino, maire.** Contrairement à ce que vous pouvez penser, Monsieur Maudet, notre gouvernement n'a pas l'habitude de s'immiscer dans les procédures judiciaires, et nous ne prenons pas notre téléphone pour savoir où en est le travail du procureur général ou de ses services. Nous attendons, bien entendu, le résultat de ces démarches et nous ne pouvons qu'attendre. Alors, si vous considérez que le travail de la justice est un peu lent, je vous laisse la responsabilité de vos propos, mais, du côté du Conseil administratif, nous avons fait ce qu'il fallait, vous l'avez rappelé, et maintenant la balle est dans le camp de la justice. Donc, nous attendons sa décision, que nous ne manquerons pas de vous communiquer dès que nous l'aurons reçue.

**Le président.** Je salue, à la tribune du public, notre ancien collègue M. Dalphin. (*Applaudissements.*)

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Ma question s'adresse au conseiller administratif Hediger. Elle concerne le stationnement illicite sur les cases jaunes, sur les places de livraison. En effet, sur ces places où le stationnement est limité à vingt minutes, on trouve souvent des véhicules privés ou professionnels qui stationnent plusieurs heures sans être verbalisés par les agents municipaux. La conséquence de cette situation, c'est que les personnes qui ont besoin de livrer stationnent de façon illicite et sont verbalisées. Je voudrais savoir si les agents municipaux ont reçu la consigne de ne pas verbaliser sur les zones de livraison, auquel cas on pourrait avoir des explications sur cette consigne. Si c'est un oubli, pourrait-il être réparé?

**Le président.** Il vous sera répondu ultérieurement.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio** (S). Ma question s'adresse à M. Christian Ferrazino. Il y a un peu plus d'une année, le Conseil municipal avait voté un crédit de près de 1 million et demi pour le réaménagement de l'ensemble des quais. J'avais lu en son temps avec intérêt un article relatant le projet, qui commençait sur le quai marchand des Pâquis, et j'aimerais savoir s'il vous serait possible de donner une information plus détaillée, sous forme de documents ou oralement, comme vous jugerez bon de le faire.

**M. Christian Ferrazino, maire.** C'est la moindre des choses que nous vous donnions des informations sur l'état de ce dossier, et je vous livre ici quelques éléments de mémoire. Nous avons fait une présentation publique il n'y a pas si longtemps sur l'aménagement des quais des Pâquis, depuis la Rotonde jusqu'aux bords des Pâquis. Nous avons enregistré un certain nombre de réactions, globalement positives, qui nous demandaient d'affiner notre projet. Notre mandataire a intégré ces éléments et il est en train de modifier le projet en conséquence. Cette partie du projet est la plus avancée, mais pas forcément la plus facile au niveau des problèmes qu'il convient de résoudre, parce qu'il y a toute l'intégration des débarcadères des Mouettes genevoises. Plusieurs lignes fonctionnent maintenant et j'en profite pour dire, parce que beaucoup ne le savent pas encore, que, depuis le début de cette année, les Mouettes genevoises fonctionnent tous les jours de 7 h 20 du matin à 19 h 30, y compris le samedi. N'hésitez donc pas à les utiliser pour traverser la rade! Certains voudraient bien utiliser autre chose qui n'existe pas... Les Mouettes, elles, existent et elles vous permettent de traverser agréablement. En l'occurrence, il faut aménager les débarcadères situés sur le quai marchand des Pâquis et nous vous présenterons ce projet en commission de l'aménagement et de l'environnement.

L'autre élément qui progresse, c'est le concours pour les édicules sur l'ensemble de la rade. Vous vous souviendrez que nous avions souhaité, et vous avec nous, trouver une unité, une esthétique fonctionnelle, qui réponde à la qualité particulière du site de la rade. Nous sommes finalement convenus que la meilleure solution était de lancer un concours, un concours qui a démarré maintenant. Nous attendons de connaître le résultat de ce concours – vraisemblablement en mars ou en avril, à peu près dans ces eaux-là, c'est le cas de le dire en parlant de la rade! – pour vous présenter ces travaux. L'idée maîtresse est d'avoir un édifice multifonctionnel, qui ne soit pas destiné uniquement aux stands de glaces. Genèv'Roule souhaite précisément placer un édifice vers le Port-Noir, un petit pavillon pour louer des vélos aux touristes et à ceux qui vont venir au Port-Noir – je rappelle que le parking d'échange de la Nautique vient d'ouvrir ses portes et que 300 places sont déjà disponibles. On pourra ainsi faire le transfert modal avec le bus, avec la Mouette ou avec les vélos qui seront offerts précisément par Genèv'Roule.

Nous aurons donc les résultats de ce concours en mars-avril et nous organiserons ensuite des consultations, car beaucoup de gens sont concernés. Il faut savoir que si on conserve toutes les activités qui se déroulent actuellement sur le quai Gustave-Ador, on n'arrivera certainement pas à présenter un projet d'aménagement de bien meilleure qualité que ce qu'on connaît aujourd'hui. Il faudra donc faire un certain nombre de choix, voir quelles sont les activités qu'on souhaite maintenir, notamment pour la batellerie. Va-t-on conserver l'entretien? Je pense que c'est essentiel, mais, en ce qui concerne les gros travaux, j'estime qu'on peut les faire ailleurs. C'est un problème qu'il faudra discuter, mais il est vrai que si l'on veut gagner un peu de place, si on veut aérer et élargir la promenade au bord du lac, il faudra supprimer un certain nombre de baraquements et les remplacer par ces édicules dont on parle. Sur tout ce projet, nous aurons l'occasion de revenir plus en détail devant la commission de l'aménagement et de l'environnement!

**M. René Grand (S).** Ma question s'adresse à M. le maire. Elle porte de nouveau sur la rue de Lyon, mais, ce soir, ce n'est pas le 99, mais le 49, soit le Clos Voltaire. Dans la *Feuille d'Avis officielle* du 14 janvier est parue l'autorisation N° 5363 pour la démolition d'un bâtiment au 49, rue de Lyon. Je pense qu'il ne s'agit évidemment pas du bâtiment du Clos Voltaire, mais plutôt du petit appentis qui est juste à côté. Je suis étonné, avec les habitants du quartier, que cette décision de démolition ne soit pas prise dans un plan d'ensemble. C'est seulement ce petit abri qui serait démoli, alors qu'on attend toujours un plan d'ensemble pour la restauration du parc et de la maison du Clos Voltaire.

J'aimerais vous rappeler, Monsieur le maire, que, le 12 mai 2003, le Conseil municipal a accordé un droit de superficie à la Ciguë, mais qu'il a aussi décidé que le parc qui entoure le Clos Voltaire serait un parc public et qu'un local dans

cet immeuble serait attribué aux habitants du quartier. Or, depuis neuf mois, rien ne s'est passé, malgré l'intervention des différentes associations d'habitants. On n'a toujours rien vu de nouveau. Le local est introuvable, la situation autour de la maison est assez lamentable, il y a des voitures et même deux bus qui stationnent juste à côté, le jardin est un peu à l'abandon. Alors, la question que je pose, je ne la pose pas seulement en mon nom personnel, mais au nom des trois associations qui sont concernées par le Clos Voltaire: l'association qui a lancé la pétition pour sauver le Clos Voltaire, l'Association des habitants Délices-Voltaire, qui s'est constituée pour pouvoir bénéficier des nouvelles prestations du Clos Voltaire, ainsi que l'Institut et Musée Voltaire.

Ma question est la suivante: qu'en est-il du projet de rénovation de la maison et du parc du Clos Voltaire? Et, en corollaire, évidemment, quand la Ville appliquera-t-elle les décisions du Conseil municipal du 12 mai 2003, s'agissant de libérer le parc et d'attribuer une salle pour les habitants du quartier?

**Le président.** Il vous sera répondu ultérieurement.

**M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve).** Ma question s'adresse à M. Ferrazino et à M. Hediger, qui n'est pas là en ce moment. Aux Eaux-Vives, il y a des travaux sur la rue des Marronniers, la rue de la Flèche et la rue de la Chapelle, pour les transformer en zone de rencontre. J'aimerais d'abord savoir pourquoi les travaux, initialement prévus pour décembre 2003, ont été reportés à juin 2004 et, ensuite, pourquoi la rue des Marronniers, déjà transformée en zone de rencontre, est actuellement occupée par des voitures et transformée en parking. Je trouve cela un peu anormal et j'aimerais en connaître la raison.

**M. Christian Ferrazino, maire.** Il s'agit donc de trois rues perpendiculaires à la Terrassière, qui donnent sur la place du Pré-l'Evêque et dont une a déjà été aménagée avec succès. Il est vrai qu'une fois les trottoirs supprimés et la rue résidentielle aménagée de façade à façade, un certain nombre de voitures ont été tentées de prendre possession de cette rue. Je le regrette autant que vous, mais, par la faute de quelques automobilistes qui ne respectent pas les prescriptions et qui font un peu d'ombre à cet aménagement, faut-il se dire, comme vous semblez tentée de le faire, qu'on aurait dû laisser les trottoirs et la chaussée en l'état? Pour ma part, je dis non: on ne doit pas façonner la ville pour les automobilistes, que c'est aux automobilistes de s'adapter à notre ville.

Bien évidemment, je demande aux agents de ville de mon collègue Hediger, dans tout aménagement nouveau qui nécessite des habitudes différentes, d'intervenir régulièrement et systématiquement pour sanctionner ce genre de comporte-

ment. Je ne peux pas y aller moi-même, mes services ne peuvent pas le faire. Nous avons, quant à nous, la tâche d'aménager ces rues, et nous entendons bien le faire, comme vous nous l'avez d'ailleurs demandé, tant pour la rue de la Flèche que pour celles des Maronniers et de la Chapelle. C'est quelque chose qui aurait dû être fait depuis dix ans déjà dans le cadre d'un plan localisé de quartier et nous avons donc pris un retard extraordinaire. Bien qu'aucune voiture ne puisse normalement accéder à Pré-l'Evêque depuis la rue de la Terrassière, il ne vous aura pas échappé que tous les taxis malins et d'autres automobilistes qui ne le sont pas moins utilisent quand même ce procédé. C'est la raison pour laquelle nous avons accéléré l'achèvement de ces travaux.

Maintenant, le problème fondamental auquel nous sommes confrontés, c'est précisément que tout le monde ne joue pas le jeu. Quelle réponse donner à cela? Il y en a deux, en réalité. Ou bien on met des potelets un peu partout et on demande aux piétons de faire du slalom entre les potelets, mais ce n'est pas tout à fait notre philosophie dans le cadre de l'aménagement de cette ville. Ou bien on demande aux gens de respecter les prescriptions et aux gendarmes et agents de ville de sanctionner les voitures qui stationnent abusivement à un endroit qui est réservé maintenant aux piétons et aux deux-roues.

**M. Alain Dupraz (T).** J'ai une question, ou une remarque à faire à M. Muller pour son cher Restaurant du Parc des Eaux-Vives. Il est très bien, ce restaurant, mais il y manque quelque chose. Quand on arrive devant ce restaurant, malheureusement, il n'y a aucun écriteau qui indique l'entrée. Même sur la porte d'entrée – très belle porte en bois – aucun panneau n'indique que c'est un restaurant. J'ai vu des gens qui tournaient autour de ce bâtiment et qui cherchaient l'entrée. Cette très belle porte en bois fait un peu peur, est intimidante, d'autant que rien n'est indiqué, pas même que l'entrée se trouve de ce côté. Vous pourriez peut-être faire quelque chose à ce sujet, Monsieur Muller. (*Remarque de M. Tornare.*)

**M. Pierre Muller, conseiller administratif.** Je ne reprendrai pas les commentaires que vient de faire mon collègue Tornare à propos de la population qui erre autour du bâtiment, mais je crois que vous avez en effet raison. Je me suis rendu récemment au parc des Eaux-Vives et j'ai vu des gens tourner autour du restaurant... C'était peut-être, comme me le dit M. Ferrazino, responsable des travaux, pour apprécier la qualité des façades! Reste qu'on va peut-être mettre une signalétique différente afin que les gens ne se trompent pas d'entrée. Pour l'entrée principale, c'est vrai qu'il y a un quart de tour à faire et que les gens ne le font peut-être pas systématiquement. Mais on va trouver une solution!

**M. Gérard Deshusses (S).** Ma question s'adresse, Monsieur le président, au maire, M. Ferrazino. Il y a de cela maintenant plus de deux ans, nous avons eu l'occasion de travailler sur un projet magnifique qui était le plan piétons. Nous l'avons voté en novembre 2001 et nous l'avons renvoyé au Conseil d'Etat, respectivement au Grand Conseil. Depuis, plus rien! Alors, je lance un avis de recherche, Monsieur le maire. Qu'en est-il advenu? Quels sont les avatars subis par ce projet, que vous nous annonciez comme magnifique sur tous les panneaux publicitaires de la Ville?

**M. Christian Ferrazino, maire.** Eh oui, il est magnifique, ce projet! Et il le reste, Monsieur Deshusses. Votre Conseil municipal l'a voté à la fin de l'année 2001, avec quelques amendements, si vous vous en souvenez. Mes services en charge de ce dossier ont procédé aux modifications en quelques mois et l'ont transmis au Conseil d'Etat en avril 2002. Le Conseil d'Etat m'a fait signe sous la plume de M. Moutinot – ce devait être à la rentrée, après les vacances d'été 2002 – qui m'a transmis une lettre de son collègue M. Lamprecht qui lui faisait part de toute une série de griefs concluant qu'il serait prématuré d'adopter maintenant le plan piétons. J'ai pris la peine, avec mes services, de répondre point par point aux griefs énoncés par M. Lamprecht pour démontrer qu'ils n'étaient pas fondés et qu'ils ne faisaient en tout cas pas obstacle à l'adoption par le Conseil d'Etat du plan piétons. Ensuite, ce devait être l'été dernier, M. Gardet, de la Direction de l'aménagement cantonal, et ses services, se sont activés avec les miens pour tenter de lever les réticences qui se manifestaient encore au département de M. Lamprecht. Finalement, l'Office des transports et de la circulation (OTC) et beaucoup d'autres services de l'Etat sont intervenus, mais, apparemment, ils ne parlent pas toujours le même langage, disons qu'on ne sent pas toujours l'harmonie totale...

Désormais, les difficultés viennent des représentants de l'OTC, qui, eux, voient d'autres problèmes que ceux qui avaient été évoqués par le département de M. Lamprecht. A partir de là, je ne vous cache pas qu'il y a une certaine lassitude au sein du Conseil administratif devant l'incohérence, pour utiliser un euphémisme, des autorités cantonales. Je dois dire que c'est d'autant plus paradoxal que certains représentants du Conseil d'Etat ne ratent pas une occasion de faire ce que vous disiez tout à l'heure, c'est-à-dire de vanter les mérites du plan piétons, pas seulement sur des affiches, mais dans leurs déclarations.

Pas plus tard que l'autre jour, nous étions aux Nations Unies, avec M. Moutinot et le directeur des Nations Unies: on vantait le plan piétons de la Ville de Genève. Quelques mois plus tôt, j'étais avec M. Cramer, qui ne cessait d'être élogieux vis-à-vis de la Ville de Genève et de son plan piétons. C'était lors de l'inauguration du tram 13, vous y étiez également. De même, M. Unger m'a confirmé récemment son intérêt pour le plan piétons, en disant que c'était également une

manière de lutter contre l'obésité, dont nous souffrons beaucoup trop, et il vantait les mérites du plan piétons. Je ne sais pas ce que font les autres conseillers d'Etat, mais aujourd'hui, comme hier et avant-hier, la balle est dans le camp du Conseil d'Etat. Nous ne faisons que la relancer. Ce plan piétons n'est toujours pas accepté et c'est d'autant plus étonnant qu'il a été encensé par bon nombre des représentants du Conseil d'Etat eux-mêmes.

Je ne pourrai que relayer votre question auprès de l'autorité cantonale compétente. Si, de notre côté, nous n'avons pas obtenu de réponse, peut-être en obtiendrez-vous une. En tout cas, je suis prêt à relayer votre demande auprès du Conseil d'Etat.

**M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo** (S). Cette question s'adresse, je pense, à M. Hediger. Ces deux dernières années, la population de la ville de Genève est de plus en plus dérangée par le bruit des sirènes, particulièrement la nuit. Je ne sais pas si c'est dû à l'augmentation des interventions des pompiers, de la police ou des ambulances, mais j'ai entendu dire que les ambulanciers privés enclenchent systématiquement leur sirène, même quand ils ne transportent pas des personnes qui doivent être emmenées d'urgence à l'hôpital, et ceci afin d'assurer une rotation plus rapide de leurs véhicules. Est-ce que le Conseil administratif peut faire quelque chose pour protéger la population genevoise de cette pollution sonore?

**Le président.** Il vous sera répondu ultérieurement.

**M. Armand Schweingruber** (L). J'ai un souhait, plus qu'une question, à l'adresse du Conseil administratif. Le jeudi 29 janvier, nous étions invités par notre ministre municipal des finances à une séance d'information à l'Hôtel Métropole sur le fonctionnement et l'organisation des finances de la Ville de Genève. Au même moment avait lieu au Muséum d'histoire naturelle une information sur un projet important, le réaménagement du secteur de la gare des Eaux-Vives. J'aurais bien aimé y aller, mais je ne pouvais pas être aux deux endroits en même temps. Mon souhait, c'est que des réunions d'une telle importance, organisées par tel ou tel de nos conseillers administratifs, n'aient pas lieu, si possible, simultanément.

**M. Roberto Broggini** (Ve). Monsieur le président, ma question fait suite à une motion qui avait été votée par ce Conseil municipal pour installer quelques bancs sur la place Grenus. Cette question s'adresse à M. Hediger, mais il n'est pas

là. J'aimerais d'ailleurs bien savoir pourquoi il n'est jamais là au moment des questions orales... Il n'y a toujours pas de bancs à la place Grenus, alors que la réponse du Conseil administratif allait dans ce sens, mais, par contre, un groupe électrogène a été posé qui empêche le cheminement des piétons, ce qui est fort dérangeant. Je voudrais bien savoir pourquoi le groupe Manor a installé un groupe électrogène sur la place Grenus.

**Le président.** Il vous sera répondu demain.

**M. Eric Rossiaud (Ve).** Ma question s'adresse à M. Ferrazino, en sa qualité de conseiller administratif en charge de l'aménagement et des constructions. Monsieur Ferrazino, la commission de l'aménagement et de l'environnement s'inquiète de ce qui se passe sur les quais. Je voudrais faire référence ici à la motion M-187 qui avait été déposée notamment par les Verts et qui demandait que les quais soient plus animés et plus accueillants. A cet égard, je voudrais savoir où en est le processus – vous avez répondu tout à l'heure – et savoir quand nous y serons associés, nous, conseillers municipaux. Arriverons-nous au terme du processus et aurons-nous un gros concept à voter, un gros concept coûteux? Parle-t-on également d'une gestion globale de ces quais, ou va-t-on les réaliser bout par bout? La commission de l'aménagement et de l'environnement s'inquiète de tout cela et je vous remercie de votre réponse.

**M. Christian Ferrazino, maire.** Je vais répondre à la question complémentaire qui est la dernière, à savoir: va-t-on procéder étape par étape, ou de manière globale? Bien entendu, la démarche s'inscrit dans une réflexion globale, mais nous n'allons pas attendre d'avoir le financement de la totalité pour commencer à faire quelque chose.

En l'occurrence, nous avons souhaité, comme je le disais à votre collègue tout à l'heure, essayer de tenir compte des différentes activités existantes et voir celles qui pourraient être, le cas échéant, déplacées. Pendant que nous menions cette réflexion au niveau de la Ville, l'Etat a amené une activité supplémentaire, les gardes-ports. Genève n'a pas connu de gardes-ports jusqu'en 2003 et, en 2003, tout à coup, il est apparu qu'il fallait absolument avoir des gardes-ports dans le port de Genève! Comme il n'y avait pas de locaux pour accueillir ces gardes-ports, on nous a proposé de mettre un conteneur supplémentaire, mais ce n'est pas une manière idéale de résoudre la difficulté. Il nous appartient aujourd'hui de recenser l'ensemble de ces activités, d'essayer de trouver des localisations en dehors des quais, tout en tenant compte du fait que nous ne voulons pas des pro-

menades qui soient «propres en ordre»! Notre souhait, c'est de garder la vie qui existe et de conserver l'activité de batellerie, parce que nos quais, c'est aussi cela. S'il y a des quais marchands et des quais promenades, ce n'est pas pour rien.

Nous avons, bien entendu, un projet d'intervention en fonction de l'état d'avancement des différents secteurs. Je relève ici qu'il n'y a pas que le Conseil municipal qui souhaite être associé à ces réflexions: il y a toutes les associations, que ce soient les associations des propriétaires de bateau, des différentes personnes qui travaillent sur les quais ou des habitants. S'il y a un lieu qui attire tous les Genevois, c'est bien la rade de Genève, et il suffit de s'y rendre le week-end pour s'en convaincre! Nous tenons donc compte de l'ensemble des avis. C'est vrai que ce projet prend peut-être un peu plus de temps qu'un projet plus restreint, localement parlant, mais je peux vous rassurer, comme je l'ai fait tout à l'heure: vous serez non seulement régulièrement tenus au courant, mais consultés sur les différentes évolutions de ce dossier.

**Le président.** Je vous signale qu'un photographe de la *Tribune de Genève* désire entrer dans la salle pour faire des photos. Si vous n'avez pas d'objection, je vais demander qu'on le fasse entrer.

Je suis saisi d'une motion d'ordre du Parti socialiste qui demande que la motion M-414 inscrite à notre du jour, «Pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté», soit traitée en urgence. Conformément à l'article 57 de notre règlement, je donne la parole à l'un des auteurs de cette motion d'ordre pour exposer la raison pour laquelle il souhaite que ce point soit traité en urgence.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio (S).** Comme vous l'avez vu, ce point concerne l'immeuble Clarté. Nous avons rédigé la motion M-414 pour la sauvegarde de cet immeuble et l'urgence a été demandée parce que cela fait trois séances que ce point est à l'ordre du jour et, surtout, parce qu'une partie des lots en PPE de cet immeuble ont été mis aux enchères. La vente est prévue pour le 25 mars 2004 et il est donc important qu'il y ait délibération du Conseil municipal plus d'un mois avant cette date-butoir. C'est la raison pour laquelle il me semble pertinent d'entrer en matière lors de la présente session si nous voulons avoir une action efficace pour la sauvegarde de cet immeuble.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 52 oui contre 3 non (15 abstentions).

**6. Motion de M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Catherine Gaillard-lungmann, Alexandra Rys, Hélène Ecuyer, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté» (M-414)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- l'intérêt patrimonial évident de l'immeuble Clarté, construit en 1930-1931 par Charles-Edouard Jeanneret, dit «Le Corbusier», et par Pierre Jeanneret, son cousin, immeuble phare de l'histoire du Mouvement moderne à Genève et au niveau international;
  - le manque dramatique d'entretien de l'enveloppe extérieure de ce même immeuble, ainsi que ses défauts d'étanchéité en toiture,
- le Conseil municipal invite le Conseil administratif:
- à appuyer dans les plus brefs délais toutes les mesures nécessaires permettant des travaux d'entretien urgents;
  - à étudier, en lien avec le Conseil d'Etat et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève, toutes les possibilités de garantir la pérennité de ce bâtiment, dans sa substance bâtie et sa typologie, comme témoin de l'histoire de l'architecture moderne, y compris celle de l'achat d'un appartement témoin.

**Le président.** Je vous signale, chers collègues, que nous avons reçu à la fois une pétition et un courrier sur ce sujet. Je demande à notre secrétaire de bien vouloir vous donner lecture de ces deux documents.

*Lecture de la pétition P-101 de l'Association ALIC, Association des locataires de l'immeuble Clarté:*

Monsieur le président,

L'Association des locataires est très inquiète de l'avenir de cet immeuble construit par Le Corbusier et classé monument historique qui sera mis aux enchères le 25 mars prochain. Aucun élément précis ne nous permet de connaître la destinée

---

<sup>1</sup> Annoncée, 2789.

des locataires d'autant plus qu'il semblerait que nos droits soient compromis. En effet, le propriétaire est la SI Clarté en faillite, le locataire principal est M. Bruno Camoletti et nous, nous ne sommes que des sous-locataires pouvant être chassés de cet immeuble dans les six mois après la résiliation du bail, puisque sans droits effectifs. Pour notre défense, nous sommes en relation depuis plusieurs mois avec M<sup>e</sup> Karine Grobet Thorens, ex-avocate à l'Asloca, actuellement indépendante.

Notre requête est la suivante: étant donné la situation actuelle du logement à Genève, nous vous demandons instamment de racheter cet immeuble unique et de renommée internationale tout en préservant les baux des locataires actuels qui sont très attachés à cet objet et à leurs appartements et qui parfois ont investi de leur poche pour des travaux de rénovation intérieure.

Dans le cas où cette demande serait repoussée, nous vous demandons de prendre vos responsabilités quant à la rénovation urgente de cet immeuble qui est en état de détérioration avancée en engageant une rénovation qui se monte, selon les dernières expertises, à environ 8 millions de francs.

En espérant très vivement que notre pétition soit considérée avec toute l'attention que ce bâtiment et ses habitants méritent, je vous envoie, Monsieur le président, mes salutations respectueuses.

*p.o. ALIC*

*C. Brawand S., secrétaire*

*Lecture de la lettre du COSIC, Comité pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté, datée du 6 février 2004, qui concerne la vente aux enchères de l'immeuble Clarté:*

Monsieur le président,

C'est avec une inquiétude définitive que nous avons appris l'imminence de la vente immobilière par lots de 564 millièmes de l'immeuble Clarté (*Feuille d'avis officielle* du 28 janvier 2004). Malheureusement cette vente aux enchères, plusieurs fois évoquée, repoussée, puis annulée, semble aujourd'hui irrévocable. Or, aucun élément tangible ne nous permet ni de connaître la destinée des locataires, ni la probabilité d'une rénovation, ni enfin l'engagement moral que pourrai(en)t ou non prendre le(s) futur(s) propriétaire(s) sur les parts d'un immeuble intéressant l'ensemble de la collectivité.

L'immeuble Clarté, construit par Le Corbusier en 1932, classé monument historique en 1986, représente un témoignage unique de l'architecture moderne. Cependant, ce patrimoine culturel mondialement connu et apprécié, progressivement détérioré par simple défaut de mesures d'entretien régulier, se retrouve à ce jour

dans un état de dégradation avancée. Ainsi l'idée même d'une mise en vente par lots paraît ici particulièrement inadéquate, puisque, morcelant également les responsabilités, elle interdit à terme d'assurer l'indispensable maîtrise globale qui, elle seule, permettrait d'envisager enfin dans des conditions et des délais adéquats les travaux de réfection devenus indispensables à la sauvegarde de la substance bâtie. Enfin, une surenchère au moment de la vente risquerait de créer des conditions insupportables pour certains acquéreurs mal informés, hypothéquant ainsi à nouveau les possibilités économiques d'entreprendre ces mêmes travaux.

Nous sollicitons votre attention sur cette affaire très délicate dans l'espoir de dégager une solution réellement apte à assurer la pérennité de l'ouvrage. Il est à noter que, s'agissant d'un bâtiment classé, la Ville de Genève pourrait faire valoir son droit de préemption. Nous suggérons donc que la Ville négocie avec la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe une reprise intégrale des lots à vendre et crée, par exemple par le biais d'une «Fondation Clarté», une entité copropriétaire majoritaire (56,4% des parts) susceptible, elle, de pratiquer une réelle politique de rénovation viable.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à cette proposition et, restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de notre considération distinguée.

*Pour le comité:*

*Jean-Jacques Oberson, architecte FAS FSU  
Wilfried Schmidt, architecte EPFL Reg A*

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio** (S). J'aimerais peut-être, avant d'entrer en matière directement sur l'immeuble concerné, rappeler qu'il s'agit d'un immeuble construit en 1930-1931 par Charles-Edouard Jeanneret, connu sous le nom de Le Corbusier, et par Pierre Jeanneret, son cousin. Il est important, en effet, de mentionner que cet immeuble a été construit par Le Corbusier, puisque Genève a la chance d'avoir dans son patrimoine un grand témoin de l'architecture moderne et contemporaine.

Il n'est pas inutile de rappeler d'autres constructions tout aussi connues de Le Corbusier comme la villa Schwob, à La Chaux-de-Fonds, le couvent de Notre-Dame-de-la-Tourette, l'église de Ronchamp, en France, les Unités d'habitation de Marseille, la villa Savoye, à Poissy, le pavillon suisse de la Cité universitaire à Paris et, bien sûr, le grand complexe de Chandigarh. Ces rappels sont là pour témoigner de la grande importance architecturale de Le Corbusier dans l'histoire de l'architecture. Ainsi, l'immeuble Clarté est un témoin important de l'architecture, non pas seulement au niveau local, mais surtout au niveau international. Nombre de conser-

vateurs, d'architectes, d'associations du patrimoine sont intervenus en faveur du maintien de cet immeuble et, bien sûr, de sa conservation. Raison pour laquelle ce bâtiment a été classé depuis 1986. Malheureusement, il faut constater aujourd'hui un manque dramatique d'entretien de l'enveloppe extérieure de cet immeuble, ainsi que des défauts d'étanchéité en toiture qui, évidemment, menacent l'ensemble du bâtiment.

L'autre problème important vient du fait que cet immeuble appartient en partie à différents propriétaires, en propriété par étage (PPE) pour 44% des parts, et surtout que la société anonyme Clarté a mis en liquidation 56% des autres parts en PPE, parts qui font aujourd'hui l'objet de la vente aux enchères dont nous avons parlé tout à l'heure. Il devient donc urgent de restaurer l'ensemble du bâtiment. Il est nécessaire de mentionner l'existence d'une documentation extrêmement importante sur cet immeuble, réalisée par des spécialistes de l'histoire de l'architecture, et que des documents essentiels sont conservés à la Fondation Le Corbusier de Paris. Des plans, des descriptifs, des photos, des quantités de données et des relevés correspondant au projet initial peuvent être utilisés par l'ensemble des architectes et des spécialistes appelés à intervenir sur cet immeuble. Cette documentation très riche existe et il est donc tout à fait évident qu'on peut s'appuyer sur elle pour conserver cet immeuble. Aujourd'hui, l'ensemble de ces descriptifs pourrait constituer un cahier des charges pour rénover ce même immeuble et pour le conserver.

D'autre part, il nous semble important que le Conseil municipal s'associe d'un point de vue culturel au maintien de cet immeuble, à toutes les actions qui seront entreprises pour le garder. En effet, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'immeuble Clarté représente un élément important et significatif du patrimoine de l'architecture moderne. En ce sens, il serait intéressant que la Ville de Genève se porte acquéreur d'un des appartements pour en faire un appartement témoin. Nombre de rénovations dans le patrimoine moderne montrent qu'il est important de prendre un objet architectural, en l'occurrence un appartement, et de montrer comment l'ensemble des locataires pourraient peu à peu rénover dans l'esprit de Le Corbusier au moment de la construction. En outre, on peut se demander pourquoi la Ville, par exemple, ou d'autres partenaires n'exerceraient pas leur droit de préemption pour acquérir en tout cas une partie de ces lots. Donc, encore une fois, nous appuyons vivement les efforts qui pourront être faits ici pour nous associer à la sauvegarde de cet immeuble, à son maintien et, bien sûr, à la rénovation d'un appartement témoin, qui permettrait à nombre de touristes et à tous ceux qui ont une admiration profonde pour l'architecture de voir ce qui pourrait être entrepris en la matière. Cet appartement jouerait un rôle pédagogique important.

Nous demandons au Conseil administratif d'étudier toutes les mesures et de s'associer aux achats éventuels et, pourquoi pas, de se mettre de la partie avec l'Etat de Genève, qui est tout aussi préoccupé par cette question.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz** (Ve). Brièvement, car beaucoup de choses ont été dites par M<sup>me</sup> Valiquet, je relèverai que si les Verts se sont associés à cette motion, c'est parce que nous comprenons bien la nécessité de protéger le patrimoine naturel et bâti, qui fait l'objet d'un large consensus au sein des Verts. Cet immeuble est situé dans le triangle de Villereuse, donc tout près de mon lieu d'habitation; je le regarde bien souvent et je déplore, comme beaucoup, son état de dégradation. C'est le seul immeuble édifié en Suisse qui témoigne des conceptions de l'habitat collectif du XX<sup>e</sup> siècle pensé par Le Corbusier et il constitue une référence incontournable. Il est donc digne d'intérêt, il mérite d'être préservé et mis en valeur en tant qu'héritage du passé.

Au départ, puisque cette motion a été reportée deux fois et que vous avez bien voulu en voter l'urgence, l'idée des motionnaires était de ne pas laisser se dégrader cet immeuble sans réagir. On a entendu tout à l'heure, à la lecture de la pétition et de la lettre adressées à ce Conseil, qu'une vente aux enchères était prévue et qu'il est donc urgent que les invites de cette motion soient satisfaites, en particulier, comme l'a rappelé M<sup>me</sup> Valiquet, par l'achat d'un appartement témoin. En effet, cet immeuble appartenant à des privés, il n'est malheureusement pas possible à l'heure actuelle de visiter les appartements. L'esprit de cette motion, c'est bien d'inviter le Conseil administratif à se concerter à la fois avec l'Etat et la Fondation de valorisation de la BCGe en vue de garantir la pérennité de ce bâtiment. Mais, peut-être, quelques actions ont-elles déjà été entreprises par le Conseil administratif? Il s'agit aussi d'inviter ce Conseil à donner une position de principe en termes de politique culturelle de notre Ville.

Je terminerai en disant qu'il en va de notre responsabilité envers les générations futures de veiller à la sauvegarde de notre patrimoine. Je vous remercie de voter cette motion et de la renvoyer au Conseil administratif.

**M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann** (AdG/SI). L'Alliance de gauche soutient cette motion, bien que nous ne soyons pas vraiment persuadés de la pertinence de l'achat d'un appartement témoin. En effet, il ne nous semble pas tout à fait judicieux de dépenser de l'argent dans ces conditions, surtout si cet appartement devait rester vide ou être transformé en musée. En revanche, il nous semble pertinent que la Ville s'intéresse à son patrimoine et défende naturellement ce patrimoine architectural. L'immeuble Le Corbusier témoigne non seulement de l'œuvre d'un grand architecte, personne ne peut le contester, mais également de toute une époque. Il semble donc normal que la Ville s'intéresse à préserver cette architecture, mais au même titre que d'autres bâtiments, la Cité ouvrière ou les petits bâtiments de la rue Sillem, par exemple, qui représentent les anciens faubourgs de Genève. Voilà, c'est pour cela que l'Alliance de gauche soutient cette motion et invite le Conseil administratif à l'étudier.

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys** (DC). Mesdames et Messieurs, le groupe démocrate-chrétien vous engage à accepter cette motion. Effectivement, il ne faudrait pas qu'un moment d'incurie, ce soir, impose à nos descendants des dépenses de rénovation plus lourdes, ou les contraigne – c'est parfois arrivé – à renoncer, à contre-cœur, à rénover un immeuble tombé dans un tel état que toute restauration devient impossible. Il faut faire quelque chose pendant qu'il est encore temps, et il est encore temps maintenant!

**M. Pierre Maudet** (R). Je n'ajouterai rien à ce qui vient d'être dit. Le Parti radical est aussi attaché à une certaine préservation du patrimoine bâti. Nous avons eu l'occasion de dire – lors de débats précédents sur cet immeuble et sur l'apport de Le Corbusier – que nous déplorions que l'on ait dédié, à Genève, une rue à Le Corbusier à un endroit qui n'a rien à voir avec un quelconque bâtiment construit par lui, c'est-à-dire sur les hauts de Malagnou, et que l'on n'ait pas plutôt débaptisé, à l'époque, la rue Saint-Laurent, qui est la rue qui borde actuellement l'immeuble, pour l'appeler rue Le-Corbusier. Vous ne le savez peut-être pas, mais de nombreuses personnes se rendent à la rue Le-Corbusier pour voir l'immeuble alors que l'immeuble se trouve à la rue Saint-Laurent!

Cela étant dit, nous nous associons évidemment, comme motionnaires, aux invites de cette motion. Nous ne pouvons que vous encourager, Mesdames et Messieurs, à la signer pour que Genève, et tout de suite, comme vient de le dire M<sup>me</sup> Rys, se préoccupe, puisqu'elle peut encore le faire, de ce témoignage du patrimoine bâti du siècle passé. Raison pour laquelle nous vous invitons à suivre cette motion et à voter ses invites.

**M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer** (T). Notre groupe soutiendra également cette motion pour toutes les bonnes raisons que nous avons entendues. Il est regrettable, en effet, qu'on attende si longtemps avant de réagir pour la préservation d'un immeuble de ce type.

#### *Préconsultation*

**M<sup>me</sup> Renate Cornu** (L). Le Parti libéral suivra aussi cette motion. Cependant, en ce qui concerne l'appartement témoin, il ne nous paraît pas vraiment judicieux d'en réserver un uniquement pour les visites éventuelles d'étudiants en architecture ou de personnes intéressées. En effet, je citerai l'exemple de la Cité radieuse de Marseille, où de nombreux habitants dont l'appartement est resté en l'état sont tout à fait d'accord de le montrer. C'est également le cas ici, même si tous les appartements ne sont plus exactement en leur état d'origine. Donc, un

appartement qui resterait vide, ouvert à certaines heures avec une personne à disposition pour le montrer, ne nous paraît pas judicieux. En revanche, il est évident que cette rénovation est indispensable. L'état de ce bâtiment a véritablement périclité ces dernières années et, très récemment, une délégation de la Confédération a constaté les dégâts. Il s'agira donc d'une rénovation très lourde des balcons, du toit, des structures internes, car, si Le Corbusier était un dessinateur de génie, il n'était pas forcément le meilleur architecte ingénieur pour les bâtiments!

Il nous semble enfin que, si une vente doit avoir lieu maintenant, il conviendrait de l'assortir de certaines conditions. Il faudrait que l'ensemble des habitants propriétaires s'unissent en une association pour la sauvegarde de leur patrimoine. Et pour ce faire, ils doivent être aidés par les autorités, c'est évident. Il nous semble donc vraiment urgent que la Ville de Genève intervienne, mais sans pour autant s'engager pour l'acquisition d'un appartement.

**M. Christian Ferrazino, maire.** Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la conclusion de M<sup>me</sup> Cornu, mais j'ai retiré en tout cas des interventions que nous venons d'entendre qu'il y avait un large consensus pour tout faire afin de sauver cet immeuble Clarté, un des monuments les plus marquants du XX<sup>e</sup> siècle à Genève. Cela, tout le monde s'accorde à le reconnaître – tout le monde, sauf, peut-être, ceux qui sont propriétaires de ces appartements. Sans vouloir porter de jugement de valeur, on a vraiment l'impression qu'ils méconnaissent la qualité du bâtiment dans lequel ils se trouvent pour négliger pareillement son entretien.

L'intérêt de la Ville à devenir propriétaire d'un appartement – même s'il n'est pas dans la vocation première d'une municipalité de se porter acquéreur de tels logements – c'est, indépendamment de l'affectation future dudit appartement, qu'elle pourrait convoquer une assemblée des propriétaires pour tenter de les convaincre de la qualité du bâtiment dans lequel ils vivent et de la nécessité de prendre des mesures pour le sauver. C'est dans cette perspective-là en tout cas que nous allons, dès demain matin, étudier ce point mis à l'ordre du jour des travaux de notre séance du Conseil administratif. Nous pourrions déjà vous donner une réponse demain à 17 h. C'est vous dire que nous aurons aussi traité votre motion en urgence.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S).** Il y a une explication que j'aurais bien aimé entendre de la part de M. Ferrazino, suite à la question posée par M<sup>me</sup> Valiquer, à savoir pourquoi la Ville n'a pas préempté sur l'ensemble des lots qui sont mis en vente. Cela, je ne l'ai pas compris, puisque c'est un bien qui est dans les actifs de la BCGe. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi la Ville n'a pas exercé de droit de préemption?

**M. Christian Ferrazino, maire .** Je vous invite également à visiter ces appartements, Madame Salerno. J'ai eu la chance de pouvoir le faire à plusieurs reprises. Ce sont des appartements magnifiques, dans l'esprit de Le Corbusier. Il y a une immense salle de séjour avec une terrasse et des chambres qui ne sont guère grandes, mais, enfin, la surface brute de plancher de ces logements dépasse largement la surface moyenne des logements à Genève. Encore une fois, la vocation première de la Ville de Genève n'est pas de se porter acquéreur de logements, d'autant plus si leur prix est trop élevé pour pratiquer du logement social. Donc, si nous intervenons ici, c'est avant tout pour pallier les carences des propriétaires privés qui laissent un immeuble de cette qualité tomber en ruine. C'est tout de même extraordinaire de voir que, malgré le fait que cet immeuble est classé et que l'aspect architectural est reconnu mondialement, ces gens le laissent se dégingluer.

Encore une fois, j'estime que ce n'est pas la vocation première de la Ville de se porter acquéreur de logements, à moins que, de 100 millions d'investissements, on passe à 150 ou 200 millions. Nous vous ferions alors des propositions beaucoup plus généreuses! Mais, dans le cadre des priorités d'investissement que nous évoquions tout à l'heure, il est vrai que l'achat d'un lot en propriété par étage n'est pas compris. Aujourd'hui, vu la situation de l'immeuble Clarté et vu les conséquences que cela pourrait impliquer, nous entendons intervenir. L'Etat serait bien inspiré de tenir le même raisonnement que la Ville, parce qu'il y a plusieurs lots qui sont en vente et que l'Etat a, lui, plus d'argent que nous pour saisir des occasions dans le cadre de ventes aux enchères. Comme vous le savez, le Conseil d'Etat dispose d'une enveloppe pour les acquisitions foncières. Donc, notre raisonnement, j'en suis sûr, sera également partagé par l'Etat, qui devrait être sur les rangs lors de ces prochaines ventes aux enchères.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S).** Je suis désolée de vous contredire, Monsieur Ferrazino, mais il n'y a pas que des immenses duplex qui sont en vente. Je ne sais pas si vous avez lu la *Feuille d'avis officielle* du 4 février: il y a des studios, des appartements de trois pièces, et même des bureaux. En fait, dans les lots qui sont mis en vente, il y a un peu de tout. Maintenant, il est vrai que la Ville a comme mission première d'avoir un parc immobilier composé essentiellement de logements sociaux. Cela dit, je rappelle – M. Muller pourra vous le confirmer – que de nombreux appartements propriété de la Ville de Genève sont en loyer libre. Est-ce bien? N'est-ce pas bien? C'est un autre débat, on ne va pas le faire ici, mais je répète qu'il y a un pourcentage du parc immobilier de la Ville qui est en loyer libre et que, dans les lots de l'immeuble Clarté, il n'y a pas seulement les immenses appartements que vous nous avez décrits précédemment. Si je fais cette intervention, c'est que cette motion a été déposée il y a déjà quelques mois – on a mis pas mal de temps à la traiter, mais je ne blâme personne – et que, aujourd'hui, on est un peu au pied du mur. Je comprends que si la Ville n'a pas

préempté, c'est parce qu'elle n'a pas vu l'utilité ou la pertinence de préempter sur cet objet-là, mais je ne sais pas si c'est forcément la décision la plus adéquate et la plus judicieuse qu'elle aurait pu prendre.

**M. Christian Ferrazino, maire.** Nous ne partageons pas du tout le même point de vue que M<sup>me</sup> Salerno. Les logements libres, Madame Salerno – M. Pierre Muller me le confirme – c'est 4% de l'ensemble du parc locatif Ville de Genève, soit, grosso modo, 250 logements sur 5500, mais ces logements, on ne les a jamais achetés. Vous n'imaginez pas qu'une collectivité publique aurait pu, par exemple, se porter acquéreur de l'immeuble 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, pour des millions et des millions! Ce n'est pas sa vocation première. Cet immeuble, on en a hérité et on en est fiers, car il est vrai qu'il agrmente plutôt avantageusement notre patrimoine.

On peut discuter pour savoir si la construction des Schtroumpfs était un bon ou un mauvais choix, sachant que le prix de la construction a abouti à des loyers libres, la notion de loyer social étant nettement dépassée, en particulier pour les attiques. Reste que, jusqu'à maintenant, la Ville ne s'est jamais portée acquéreur de logements dits «de luxe», c'est-à-dire qui dépassent le prix traditionnel du logement social. Renseignez-vous sur les prix du marché et vous verrez que les appartements de l'immeuble Clarté de Le Corbusier ont leur prix, même aux enchères – et on peut le comprendre, l'immeuble est mondialement connu! – et même si c'est un deux-pièces ou des bureaux. Cela dit, comprenez-moi bien, nous avons le souci, vu la qualité très particulière de ce bâtiment, de tout faire pour tenter de le sauver, non pas en achetant la totalité du bâtiment – ce serait délirant – mais en essayant effectivement de prendre une part d'actionariat pour tenter de convaincre – c'est ce que je disais tout à l'heure – les autres actionnaires et propriétaires de cet immeuble de faire le nécessaire pour le sauver.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio (S).** J'aimerais juste ajouter – pour répondre à M<sup>me</sup> Cornu qui disait tout à l'heure qu'il ne fallait peut-être pas acheter un appartement pour en faire strictement un musée – que le propos n'était pas celui-là. On voit très bien, dans cet immeuble d'architecture moderne, qu'on peut conserver la façade – nombre d'études ont été faites à ce sujet – mais qu'il s'agirait aussi, pour maintenir vraiment la substance de ce bâtiment et tout l'intérêt de la sauvegarde, de faire un travail à l'intérieur des appartements. On ne peut pas imaginer que chaque propriétaire connaisse les principes constructifs de Le Corbusier et l'esprit dans lequel il a construit ces appartements; il conviendrait donc de donner des lignes directrices: comment sauvegarder? quel est le respect du patrimoine? A cet égard, l'achat d'un appartement permettrait, d'une part, à la municipalité de

jouer un rôle moteur en matière de rénovation à l'intérieur des appartements et, d'autre part, à plus ou moins long terme, de montrer à nos concitoyens ce qu'a été Le Corbusier. Mais le premier objectif serait vraiment d'exposer ce qu'est le principe de rénovation sur l'interne, et pas seulement sur l'externe.

**M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez (S).** Il nous semble, à nous les socialistes, qu'il n'y a pas longtemps le Conseil administratif nous avait proposé en plénum l'acquisition d'un immeuble à la rue de Candolle. Celui-ci avait une valeur patrimoniale et c'est pour cela qu'on nous avait proposé que la Ville use du droit de préemption. Pour cet immeuble de la rue de Candolle, vous aviez voulu user de ce droit de préemption – ce qui fut refusé d'ailleurs par le plénum, malgré le soutien des socialistes – et nous nous étonnons donc que, pour l'immeuble Le Corbusier, qui a une réelle valeur patrimoniale, vous n'ayez pas usé de ce droit. Nous ne comprenons pas très bien pourquoi il y a deux façons de gérer des problèmes qui sont semblables, même si les immeubles sont d'époques et de styles différents.

**M. Christian Ferrazino, maire.** Je tiens à vous rassurer, Madame Keller Lopez: il n'y a pas deux manières différentes de gérer ces questions. Simplement, lorsque des privés ne font pas face à leurs obligations, en particulier à celle d'entretenir le patrimoine magnifique dans lequel ils se trouvent, nous ne sommes pas censés intervenir tout de suite après – ou même avant, puisque vous nous reprochez de n'avoir pas agi plus tôt! Nous estimons que les privés doivent assumer leurs responsabilités et que ce n'est pas à la municipalité de se substituer chaque fois aux carences des privés. Voilà notre raisonnement général.

Dans le cas de l'immeuble Clarté, toutes les démarches – car, avant ce débat, des associations nous ont contactés, ont contacté les propriétaires, ont essayé de sauver cet immeuble – sont restées sans résultat. On en arrive donc à une situation où, si l'Etat ou la Ville n'interviennent pas, cet immeuble se déglingera peut-être totalement. C'est un comble que les collectivités publiques doivent à nouveau se substituer aux privés! Cela dit, ce n'est pas en achetant un lot, l'Etat en achetant un autre, que nous aurons la garantie de pouvoir sauver cet immeuble, connaissant l'importance des travaux qu'il y a à faire. Mais nous serons au moins en position de force pour essayer de convaincre les autres actionnaires et leur expliquer la nécessité de rénover. C'est dans cet esprit-là que la Ville pourrait intervenir.

On peut discuter à perte de vue du cas de la rue de Candolle, de toutes nos possibilités d'acquisition, des listes de la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève. Je peux vous dire en tout cas que les priorités que nous souhaitons mettre en avant, c'est le logement social. Si le Conseil municipal devait nous dire ce soir qu'il a une autre priorité, à savoir préserver le patrimoine en palliant les carences des privés, s'il nous demandait d'user du droit de préemp-

tion pour acheter des immeubles qui en valent la peine, nous enregistrerions cette demande et nous inscririons au plan financier quadriennal les rubriques adaptées en conséquence.

**M. Jean-Marie Hainaut (L).** Plus le débat avance, plus se confirme le côté intéressant que nous voyions dans cette motion et l'accueil bienveillant que nous entendions lui réserver – encore que nous avions envisagé de pouvoir étudier les tenants et aboutissants de ce texte en commission des arts et de la culture. Cela dit, quand j'entends les intervenants, surtout socialistes, je m'interroge sur le bien-fondé de la deuxième invite. En effet, il semblerait que d'appartement témoin de l'histoire on passe à un appartement témoin où les lignes directrices de rénovation seraient indiquées pour les autres propriétaires. Je me permets quand même de rappeler qu'indiquer des lignes directrices de rénovation parce qu'on juge les propriétaires peu compétents pour décider eux-mêmes de la manière dont ils doivent entretenir leur bien immobilier est une chose, mais que les contraindre en est une autre. Au jour d'aujourd'hui, un propriétaire est encore libre d'aménager son bien comme il l'entend dans le cadre du respect du droit public. A cet égard, je répète ce qu'a dit ma collègue M<sup>me</sup> Cornu: si nous pensons qu'effectivement des mesures d'urgence pour l'entretien de ce bâtiment peuvent et doivent être prises, les acquisitions envisagées, notamment celle d'un appartement témoin, n'ont pas notre faveur.

**M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez (S).** Je m'étonne quelque peu de la réponse de notre maire et, évidemment, de l'intervention du groupe libéral, avec laquelle je suis totalement en désaccord. Il me semble évident que les collectivités publiques n'ont pas qu'un rôle de complémentarité ou de subsidiarité à jouer par rapport aux privés. Nous espérons être là pour autre chose que pour pallier tous les manques du privé, Monsieur Ferrazino, mais la réalité veut que, dès qu'il s'agit d'un objet culturel ou architectural, ce ne sont généralement pas les privés qui se préoccupent de sauver ce patrimoine et de le rénover à leurs frais. On le sait depuis longtemps. C'est pourquoi nous nous étonnons que l'Etat et la Ville n'aient pas réagi plus vite et ne se soient pas préoccupés plus vite de sauver cet immeuble. Ma question sera donc: quelles sont les stratégies aujourd'hui évoquées avec l'Etat, et savez-vous déjà ce que vous allez faire demain et les jours suivants?

Le Parti libéral, lui, devrait peut-être revoir un peu ses textes de loi. D'après lui, première nouvelle, on peut faire ce qu'on veut parce qu'on est propriétaire! Je ne le savais pas et je suis très étonnée de l'apprendre ce soir! Je rappelle qu'en tant que propriétaire d'une maison ou d'un immeuble simple on ne peut pas faire

ce que l'on veut. Alors, quand on habite un immeuble classé et qui a une valeur patrimoniale, il est absolument évident qu'il faut respecter des règles. On sait, par exemple, que certains propriétaires de l'immeuble Clarté avaient l'intention de casser des murs pour faire des logements plus grands en reliant deux appartements: c'est évidemment illégal et il me semblerait anormal qu'ils puissent le faire. C'est dans cette optique-là que nous souhaitons montrer comment cette architecture a été pensée et comment elle doit être défendue.

**M. Alain Fischer (R).** Quand j'entends, dans la bouche de M. le maire, que les propriétaires privés entretiennent mal leurs bâtiments, je réponds que ceux de la Ville ne sont pas non plus un exemple d'entretien du patrimoine immobilier. Madame Valiquet, l'appartement témoin est peut-être une bonne idée. Mais aménager un appartement témoin dans un bâtiment qui pourrit sur pied, je ne suis pas persuadé que ce soit la meilleure des solutions, parce que, dans dix ou quinze ans, notre appartement témoin sera quasiment voué à la destruction si le bâtiment n'est pas entretenu. Donc, libre au Conseil administratif de nous proposer une solution, mais il me semble qu'il faut arrêter de dire que les propriétaires n'entretiennent pas leur patrimoine immobilier, quand la Ville, elle, laisse le sien pourrir, voire tomber en ruine!

**M. Roman Juon (S).** Lorsqu'il s'agit de rénover et de sauver des églises dans le canton de Genève, cela ne pose aucun problème et on participe très généreusement à la défense et au sauvetage de notre patrimoine. Dans le cas de l'immeuble Clarté, j'aimerais quand même attirer votre attention sur le fait que toutes les écoles d'architecture et d'art de Suisse – récemment l'Ecole d'architecture de l'EPFL – visitent régulièrement ce bâtiment. C'est un peu La Mecque – pardonnez-moi l'expression – de l'architecture moderne. Donc, il ne faudra pas ergoter de cette façon-là. Moi, je connais les architectes qui tentent de sauver cet immeuble. C'est clair que c'est très difficile, car c'est un immeuble qui a été construit selon les méthodes de l'époque et cela ne se passe pas très bien. Mais quand on veut faire une rénovation, il faut y mettre le prix. La Ville de Genève doit donc donner un coup de main pour une telle restauration, certainement en partenariat avec l'Etat et d'autres associations. Je répète, pour bien enfoncer le clou, que ce n'est pas un combat socialiste en particulier et que tout le monde ici devrait être fier d'un immeuble pareil. A moins que certains d'entre vous ne sachent pas encore où il est...

**M. Michel Ducret (R).** Mesdames et Messieurs, par rapport aux positions habituelles de notre municipalité en matière de préservation de notre patrimoine, je crois qu'il faut se rendre compte d'une chose quand on parle de l'immeuble

Clarté, c'est qu'il s'agit d'un objet très particulier. S'il y a bien un seul bâtiment du XX<sup>e</sup> siècle à protéger à Genève, qui mérite tout notre intérêt, c'est celui-ci et nul autre. A côté, les combats pour protéger le Cinéma Manhattan, etc., sont de la gnognotte! Cet immeuble est l'exemple unique de ce type d'architecture de Le Corbusier en Suisse, je vous le rappelle, c'est son tout premier immeuble de type locatif, son premier immeuble collectif, qui offre, également, une qualité conceptuelle remarquable. S'il est vrai que c'était plutôt un échec au niveau constructif et que les propriétaires en font d'ailleurs les frais actuellement, cet immeuble reste inégalé sur le plan conceptuel et Le Corbusier lui-même n'a pas réussi à le reproduire. Cet immeuble présente donc un intérêt patrimonial évident, qui justifie à mon sens un engagement de notre municipalité.

N'en déplaise au représentant du Conseil administratif, c'est un cas extrêmement particulier, et il faut s'engager pour assurer la pérennité de cet immeuble. La proposition qui est faite mérite tout au moins examen. Elle mérite d'être prise en compte et que nous prenions pied dans cette affaire. Après, nous pourrions remettre cet appartement type à une fondation, trouver un système de gestion, peu importe, on pourra y réfléchir. Mesdames et Messieurs, la situation est grave. Bien sûr, cet immeuble est protégé, mais, il devient urgent d'intervenir et d'empêcher que ce bâtiment parte à vau-l'eau encore plus que ce n'est le cas en ce moment. Je vous le répète: s'il y a vraiment un bâtiment du XX<sup>e</sup> siècle à protéger à Genève, c'est celui-ci!

**M. Pierre Maudet (R).** J'aimerais revenir sur une remarque de la préopinante socialiste tout à l'heure. J'ai été choqué, pour ma part, des intentions qu'elle prête aux propriétaires privés. Je crois qu'il y a de multiples exemples où des privés se sont illustrés dans ce canton par leur attachement au patrimoine, notamment au patrimoine architectural bâti. J'en veux pour preuve les fonds importants qui ont été investis, par exemple, par un banquier privé pour le Bâtiment des Forces-Motrices, qui ont permis sa renaissance; par exemple, par une banque privée pour la restauration et le ravalement des façades d'Uni-Dufour, bâtiment public témoin, s'il en est, du XX<sup>e</sup> siècle. Je vous invite donc à davantage de circonspection en la matière, car on connaît aussi des bâtiments qui – étant en mains de privés, mais pas forcément de privés au sens où vous l'entendez! – ont été dénaturés. J'en veux pour preuve les façades de l'immeuble Rhino, qui sont maculées de peinture au mépris de toutes les règles de protection du patrimoine. Rien que pour cela, Madame, je vous invite à davantage de circonspection. Je vous appelle à écouter les propos de M. Ducret il y a un instant, à revenir au texte concret de la motion, à y souscrire et, s'il vous plaît, dans ce débat, à veiller à garder les proportions.

Mise aux voix, la motion est acceptée sans opposition (2 abstentions).

Elle est ainsi conçue:

*MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à appuyer dans les plus brefs délais toutes les mesures nécessaires permettant des travaux d'entretien urgents;
- à étudier, en lien avec le Conseil d'Etat et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève, toutes les possibilités de garantir la pérennité de ce bâtiment, dans sa substance bâtie et sa typologie, comme témoin de l'histoire de l'architecture moderne, y compris celle de l'achat d'un appartement témoin.

*Le Conseil administratif est chargé de présenter un projet d'arrêté ou de prendre une mesure.*

Mis aux voix, le renvoi de la pétition P-101 à la commission des pétitions est accepté sans opposition (2 abstentions).

**M. Alain Fischer** (R). Monsieur le président, nous avons voté, mais je ne sais pas si c'est judicieux d'envoyer cette pétition à la commission des pétitions. Que va faire la commission? Elle en prendra acte et la renverra au Conseil administratif. Gagnons du temps et envoyons directement cette pétition au Conseil administratif. Sinon, il faudra faire un rapport, qui prendra du temps, et qui, à la limite, arrivera après l'achat des locaux. Je vous propose donc de refaire voter et que nous envoyions cette pétition directement au Conseil administratif, ce qui serait plus judicieux.

**Le président.** Monsieur Fischer, ce point a été discuté pendant les débats: on m'a dit que les pétitionnaires ont le droit absolument sacré d'être entendus. Je ne peux pas passer outre ce droit, m'a-t-on expliqué. C'est la raison pour laquelle j'ai fait voter le renvoi de cette pétition à la commission des pétitions.

Je vous signale que les membres de la commission de l'informatique et de la communication se réuniront à la salle Nicolas-Bogueret à 19 h.

**7. Motion de MM. Alpha Dramé et Pierre Losio: «Biens, services et marchandises: essayons autrement!» (M-423)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- qu'il convient, dicit le Conseil administratif, de se montrer prudent dans l'élaboration des prochains budgets;
- que le groupe de comptes 31, «Biens, services et marchandises», a augmenté de plus de 50 millions de francs entre l'exercice 1999 et le budget 2004;
- qu'il est très difficile pour les conseillers(ères) municipaux(ales) d'apprécier qualitativement et quantitativement le détail des dépenses prévues dans le groupe de comptes 31;
- que les modifications linéaires que peuvent apporter les conseillers(ères) municipaux(ales) aux dépenses prévues dans le groupe de comptes 31 relèvent plutôt de l'arbitraire que de la pertinence,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'inscrire dans le budget de la Ville de Genève, sous la direction de chaque département, un montant unique correspondant aux dépenses du département pour le chapitre «Biens, services et marchandises» (enveloppe);
- de publier lors des comptes rendus administratifs le détail dépensé du chapitre «Biens, services et marchandises» (310, 311, 312, 313, 314, 316, 318);
- de ne pas augmenter les dépenses du chapitre «Biens, services et marchandises» au-delà du taux exprimé par l'indice genevois des prix à la consommation de l'année écoulée (sont exclus de cette disposition les augmentations des tarifs postaux, le coût du fuel, de l'eau, du gaz, de l'électricité);
- d'évaluer après deux exercices l'impact des mesures proposées ci-dessus.

**La motion est renvoyée à la commission des finances sans débat de préconsultation.**

---

<sup>1</sup> Annoncée: 4089.

**8. Proposition du Conseil administratif du 7 janvier 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 775 800 francs destiné à la rénovation d'un immeuble d'habitation situé à la rue des Gares 21, parcelle N° 2789, feuille 69 du cadastre de la commune de Genève, section Cité (PR-322).**

**Préambule**

Cet immeuble de logement, avec rez-de-chaussée commercial, situé dans l'îlot 13, est contigu à deux autres édifices du même type appartenant également à la Ville de Genève, soit les 17 et 19, rue des Gares. Le plan localisé de quartier (PLQ) de l'îlot 13, accepté par le Conseil municipal le 10 mai 1994, en prévoit le maintien et la rénovation.

**Historique de l'opération**

- |                   |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1860:             | Construction de l'immeuble.                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 1946:             | Rénovation importante de l'immeuble.                                                                                                                                                                                                                                        |
| 1977:             | Achat de l'immeuble par la Ville de Genève, pour un montant de 550000 francs.                                                                                                                                                                                               |
| Juin 1992:        | Le Conseil municipal refuse le crédit d'étude, d'un montant de 135000 francs, pour la rénovation de l'édifice, au motif que l'immeuble rue des Gares 17 était joint à cette demande, pour un montant de 120000 francs, mais pas celui rue des Gares 19 (proposition PR-97). |
| Mai 1994:         | Le Conseil municipal accepte le PLQ de l'îlot 13, qui prévoit le maintien de la rue des Gares 17, 19 et 21.                                                                                                                                                                 |
| Janvier 1996:     | Le Conseil municipal refuse le nouveau crédit d'études d'un montant total de 600000 francs pour les trois immeubles (proposition PR-30), dont 200000 francs pour la rue des Gares 21.                                                                                       |
| 11 novembre 1997: | Vote d'un crédit d'étude de 250000 francs pour la rénovation des immeubles rue des Gares 17, 19 et 21 «en tenant compte au plus près des vœux des habitants» (Rapport N° 81 A).                                                                                             |
| Janvier 1998:     | Le Conseil administratif accepte la procédure de concertation avec les habitants de ces trois immeubles, instaurée par le département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.                                                                                  |

### **Notice historique**

L'immeuble sis à la rue des Gares 21 participe à l'urbanisation du quartier consécutive à la construction du chemin de fer et de la rue des Gares. Les numéros 15, 15 bis, 17, 19 et 21 remontent à la première phase de cet aménagement, au début des années 1860.

Leur implantation correspond au morcellement du parcellaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'effectuera de manière à maximiser le nombre d'immeubles à front de rue et à occuper l'intérieur de l'îlot ainsi formé par des édifices dévolus aux activités industrielles ou artisanales.

On accède au 21 de la rue des Gares par un passage couvert latéral, du côté du numéro 23. D'une extrême simplicité volumétrique, l'immeuble déploie trois arcades en anse de panier, encadrées de roche blanche de chaque côté de l'angle de la rue, et marque celui-ci au moyen d'un chaînage en harpe.

### **Concertation avec la population**

|               |                                                                                                                           |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 26 mars 1998: | Première rencontre: information sur les interventions à prévoir, écoute des propositions et des remarques des locataires. |
| 27 juin 2001: | Seconde rencontre: présentation et approbation de l'avant-projet.                                                         |
| Mai 2003:     | Consultation des plans du projet définitif par les locataires.                                                            |

### **Exposé des motifs**

Construit en 1860, acheté par la Ville de Genève en 1977, l'immeuble a été doté de salles de bains et d'un chauffage central en 1946; depuis lors, il n'a fait l'objet que d'interventions ponctuelles d'entretien courant. D'importants défauts structurels l'affectent aujourd'hui, de même qu'un vieillissement général de l'enveloppe, du second œuvre, ainsi que des installations techniques, mis à part la chauffe r i e .

### **Obligations légales et de sécurité**

L'accès à l'immeuble se fait par la rampe d'accès au parking des immeubles voisins. Cette situation est pour le moment tolérée, mais un risque important est à craindre en cas d'incendie dans le parking ou la rampe. Une visite sur place avec un inspecteur du Service de sécurité et incendie du Département de l'aménagement,

de l'équipement et du logement a décidé de la nécessité de reformuler une entrée d'immeuble digne de ce nom depuis la rue, offrant toutes les garanties en matière de sécurité.

### **Description de l'ouvrage, caractéristiques et descriptif des travaux**

#### Sous-sol:

- Aménagements pour le café-restaurant comportant des nouvelles installations sanitaires et une cave.
- Création d'un nouvel escalier d'accès aux sous-sols.
- Remplacement des appuis ponctuels en bois et du plancher sur sous-sol par un système de piliers et de dalle en béton armé.
- Exécution d'un dallage en ciment en remplacement des actuels sols en terre et en ciment abîmés.
- Piquage du crépi fusé et recrépissage des murs.

#### Rez-de-chaussée:

- Création d'une nouvelle entrée d'immeuble directement depuis la rue. Cette intervention permettra la création d'une sortie dans la cour depuis le hall de la nouvelle entrée, par l'agrandissement d'une fenêtre existante.
- Réaménagement du café-restaurant pour permettre la création de la nouvelle entrée.
- Consolidation de la structure porteuse verticale – poteaux en bois – et du sommier qui traverse la grande salle.
- Ces travaux demandent la réfection complète des sols, murs et plafonds de ce niveau.

#### Rampe d'accès au parking:

- Consolidation du mur porteur – sous dimensionné – qui sépare la rampe du café.
- Recrépissage des murs.
- Démontage des plafonds, pose d'une isolation thermique et phonique et exécution d'un nouveau plafond antifeu.

#### Entresol:

- Démolition de la cloison du palier pour permettre l'aménagement de la nouvelle entrée.
- Aménagement d'une buanderie dans le local situé au-dessus de la rampe.

#### Etage type (du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> étage):

- Remise à neuf des salles d'eau et des cuisines par le remplacement des installations et des appareils, ainsi que de l'équipement de base des cuisines.

- Remplacement de l'installation électrique existante.
- Renforcement de la structure porteuse et amélioration phonique entre appartements adjacents.
- Réparation des fissures et rhabillage des dégâts produits par les travaux de remplacement des installations et de renforcement de la structure.
- Peinture à neuf des appartements.
- Ponçage et vitrification des parquets.
- Remplacement des portes d'entrée et mise en passe.

Combles:

- Démolition et remise à neuf de la toiture avec isolation et sous-couverture.
- Exécution d'une chape flottante.
- Aménagement de greniers pour les locataires.

Cage d'escalier:

- Réfection du revêtement en plâtre. Peinture à neuf.
- Réfection de la verrière.
- Mise aux normes antifeu.

Façades:

- Réfection et ravalement des pierres de taille, avec changement des parties trop détériorées.
- Réfection du crépi côté cour, nettoyage et peinture de l'ensemble de la façade.
- Rhabillage des tablettes et cadres en ciment.
- Remplacement des fenêtres par des nouvelles, avec vitrage isolant.
- Pose de stores en bois.

Electricité:

- Remise à neuf de toute la distribution, compteurs, tableaux, ainsi que des installations dans les appartements et le café.

Chauffage:

- Conservation de la chaudière existante avec quelques modifications au niveau de la régulation et de la distribution pour l'alimentation des immeubles rue des Gares 17 et 19.
- Pose de vannes thermostatiques sur les radiateurs existants.
- Installation et modification de radiateurs au rez-de-chaussée.

Ventilation:

- Installation d'un réseau de ventilation mécanique pour les salles d'eau et les cuisines des appartements et pour le café.
- Installation d'une conduite pour la hotte de la cuisine professionnelle.

Sanitaire:

- Remise à neuf de toute la distribution, des installations et des appareils sanitaires.
- Remplacement de l'accumulateur d'eau chaude, pouvant alimenter les immeubles rue des Gares 17 et 19.

Réseaux et canalisations:

- Conservation des introductions eau, gaz et électricité.
- Exécution d'un système séparatif d'eaux claires et usées.

**Conception énergétique**Electricité:

Les appareils et installations sont conçus de façon à limiter la consommation d'électricité dans le sens de la recommandation SIA 380/4. Il est notamment prévu d'optimiser l'éclairage des communs d'immeuble par un dispositif d'automatisation gérant l'extinction de la lumière des locaux en fonction de la non-présence.

De plus, les appareils électriques fournis à la Ville de Genève seront choisis en fonction de leurs qualités énergétiques mentionnées sur les étiquettes énergétiques. En principe, seuls les appareils de classe A seront retenus.

Sanitaires:

La production d'eau chaude sanitaire pour les logements est assurée via une production combinée avec la chaudière.

Les arcades disposeront de leur propre production.

Afin de limiter les consommations d'eau, les robinetteries et la chasse d'eau seront équipées et réglées de façon idéale.

Enveloppe du bâtiment:

Le projet de rénovation comprend des interventions visant à réduire la consommation énergétique, tout en améliorant les conditions de confort.

Les interventions prévues sur le bâtiment sont:

- l'isolation de la toiture ou de la sous-toiture;
- la pose de vitrages isolants;
- l'isolation de la dalle sur sous-sol;
- l'isolation des façades par du crépi isolant (réalisé partiellement).

Installation de chauffage:

La production de chaleur actuelle est en bon état et ne nécessite pas de travaux immédiats. Elle pourra, si le phasage des différentes opérations des immeubles rue des Gares 17 et 19 le permet, assurer la fourniture de chaleur pour l'ensemble des immeubles.

Il est prévu d'installer un équipement de régulation performant en remplacement du système de régulation de la production de chaleur actuel, qui se révèle ancien et peu performant.

La distribution hydraulique et les radiateurs existants sont conservés, mais seront équipés de vannes thermostatiques et le réseau équilibré.

Ventilation:

Une installation de ventilation mécanique est prévue pour les locaux sanitaires et les cuisines.

Installation d'une conduite pour la hotte de la cuisine professionnelle.

Installation solaire:

Une installation avec capteurs solaires assurera le préchauffage de l'eau chaude sanitaire.

**Programme et surfaces**

| Surfaces nettes                | m <sup>2</sup> | Total  |
|--------------------------------|----------------|--------|
| <u>Sous-sol:</u>               |                |        |
| Escalier                       | 4,00           |        |
| Cave café                      | 9,50           |        |
| Dépôt                          | 19,00          |        |
| Chaufferie                     | 24,50          |        |
| Dépôt et sanitaires restaurant | 40,00          | 97,00  |
| <u>Rez-de-chaussée:</u>        |                |        |
| Hall d'entrée et escalier      | 39,00          |        |
| Café-restaurant                | 83,50          | 122,50 |
| <u>Entresol:</u>               |                |        |
| Escalier                       | 13,00          |        |
| Buanderie                      | 18,00          | 31,00  |

Etages 1, 2, 3, 4:

|                                  |        |        |
|----------------------------------|--------|--------|
| Escalier                         | 11,00  |        |
| Appartement de 2 pièces A        | 48,50  |        |
| Appartement de 2 pièces B        | 41,00  |        |
| Appartement de 3 pièces          | 65,50  |        |
| Total d'un étage type            | 166,00 |        |
| <u>Total des quatre niveaux:</u> |        | 664,00 |

Combles:

|                      |        |          |
|----------------------|--------|----------|
| Escalier             | 5,00   |          |
| Greniers             | 175,00 | 180,00   |
| Surface nette totale |        | 1 094,50 |

**Estimation des coûts selon code CFE***Position*

| <i>CFE</i> | <i>Intitulé</i>                                               | <i>Fr. HT</i> | <i>Fr. HT</i> |
|------------|---------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| B          | <u>Travaux préparatoires</u>                                  |               | 224800        |
| B.0        | Installations communes de chantier                            | 26300         |               |
| B.1        | Défrichages, démolitions, démontages                          | 181500        |               |
| B.3        | Adaptation définitive de conduites et de voies de circulation | 15000         |               |
| B.5        | Adaptation provisoire d'ouvrages existants                    | 2000          |               |
| C          | <u>Installation de chantier</u>                               |               | 152400        |
| C.0        | Installations générales de chantier                           | 64000         |               |
| C.1        | Echafaudages de façade                                        | 65100         |               |
| C.2        | Autres échafaudages                                           | 23300         |               |
| D          | <u>Fondations (bâtiment)</u>                                  |               | 20800         |
| D.0        | Excavations                                                   | 5900          |               |
| D.1        | Remblayages                                                   | 600           |               |
| D.2        | Fondations, dalle de fond                                     | 10300         |               |
| D.3        | Canalisations                                                 | 4000          |               |
| E          | <u>Gros œuvre (bâtiment)</u>                                  |               | 505000        |
| E.0        | Dalles, escaliers, balcons                                    | 86400         |               |
| E.1        | Toitures                                                      | 156100        |               |
| E.2        | Piliers                                                       | 3400          |               |

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Proposition: rénovation du 21, rue des Gares

4249

|       |                                                                           |        |         |
|-------|---------------------------------------------------------------------------|--------|---------|
| E.4   | Parois extérieures des rez-de-chaussée<br>et étages supérieurs            | 47100  |         |
| E.5   | Fenêtres, portes extérieures                                              | 93600  |         |
| E.6   | Parois intérieures                                                        | 52500  |         |
| E.7   | Prestations complémentaires                                               | 65900  |         |
| I     | <u>Installations techniques</u>                                           |        | 427200  |
| I.0   | Courant fort                                                              | 135200 |         |
| I.1   | Télécommunications, sécurité                                              | 12000  |         |
| I.2   | Chauffage                                                                 | 67000  |         |
| I.3   | Ventilation, conditionnement d'air                                        | 33300  |         |
| I.4   | Sanitaire                                                                 | 179700 |         |
| M     | <u>Aménagements intérieurs (bâtiment)</u>                                 |        | 390100  |
| M.0   | Travaux complémentaires généraux                                          | 10700  |         |
| M.1   | Cloisons, portes intérieures                                              | 111400 |         |
| M.2   | Eléments de protection                                                    | 22100  |         |
| M.3   | Revêtements de sols                                                       | 52100  |         |
| M.4   | Revêtements de parois                                                     | 102300 |         |
| M.5   | Plafonds                                                                  | 45800  |         |
| M.7   | Cuisines domestiques                                                      | 36700  |         |
| M.8   | Prestations complémentaires                                               | 9000   |         |
| B – M | Sous-total 1 (avant honoraires et frais secondaires)                      |        | 1720300 |
| V     | <u>Frais secondaires (de la construction)</u>                             |        | 250100  |
| V.0   | Frais secondaires généraux                                                | 17800  |         |
| V.2   | Autorisations, taxes                                                      | 32300  |         |
| V.3   | Indemnisation des tiers                                                   | 200000 |         |
| W     | <u>Honoraires</u>                                                         |        | 330000  |
| W.1   | Honoraires travaux préparatoires                                          | 43800  |         |
| W.2   | Honoraires ouvrage                                                        | 286200 |         |
| B – W | Sous-total 2 (avant comptes d'attente)                                    |        | 2300400 |
| X     | <u>Comptes d'attente et marge d'évolution du projet</u>                   |        | 200000  |
| X.2   | Imprévus (~10% de B à M + W: 2 300 400)                                   |        |         |
| B – Y | Coût total de la construction (HT)                                        |        | 2500400 |
| Z     | Taxe à la valeur ajoutée (TVA)<br>7,6 % appliquée sur les positions B à Y |        | 190030  |

4250 SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi)  
Proposition: rénovation du 21, rue des Gares

|       |                                                                                                                                                      |         |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| B – Z | Coût total de la construction (TTC)                                                                                                                  | 2690430 |
| ZZ    | Frais administratifs et financiers                                                                                                                   |         |
| ZZ0   | Information, concertation                                                                                                                            | 15000   |
|       | <i>0,5% de B-W, min. 15 000 et max. 50 000</i>                                                                                                       |         |
| ZZ1   | Honoraires de promotion                                                                                                                              | 135270  |
|       | <i>5% de ((B-Z) + ZZ0): 2705430</i>                                                                                                                  |         |
| ZZ2   | Intérêts intercalaires*                                                                                                                              | 71017   |
|       | $\frac{[Taux\ DSF\ (3,25\% + 0,5\%) \times ((B-Z) + ZZ0 + ZZ1) / 2 \times durée\ en\ mois / 12]}{100} \times \frac{2840700}{2} \times \frac{16}{12}$ |         |
| ZZ3   | Fonds d'art contemporain                                                                                                                             | 29083   |
|       | <i>1% de ((B-Z) + ZZ0 + ZZ1 + ZZ2): 2911717, soit 29117 admis à</i>                                                                                  |         |
| B-ZZ  | Coût général de l'opération                                                                                                                          | 2940800 |
| A     | déduire:                                                                                                                                             |         |
| –     | Part du crédit d'étude proposition PR-81,<br>voté le 11 novembre 1997                                                                                | 80000   |
| –     | Part des crédits de préétudes propositions PR-138 et PR-300<br>votées respectivement le 7 février 1989 et le 11 février 1998                         | 85000   |
|       | Total du crédit demandé:                                                                                                                             | 2775800 |

#### Validité des coûts

L'Institut économique de la construction (IEC), mandaté par la Ville de Genève, a vérifié les montants du devis général de mai 2002.

Les prix indiqués dans le chapitre «Estimation du coût» sont ceux du mois de mai 2002 et ne comprennent aucune variation.

#### Valeurs statistiques (selon norme SIA 416)

|                                                    |                   |
|----------------------------------------------------|-------------------|
| Surface de plancher SP (brute)                     | 1 314,00 m²       |
| Surface nette SN                                   | 1 094,50 m²       |
| Volume bâti VB                                     | 3 792,00 m³       |
| Prix au m² de plancher<br>(SP) (CFE C+D+E+I+M+W2): | 1331 francs/m² HT |

\* Pour des raisons techniques liées au programme Eurozoom, qui est toujours en vigueur, l'intervalle de temps sur lequel se fonde le calcul effectif des intérêts intercalaires est le suivant: du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours de laquelle le crédit est voté jusqu'à la date estimée de la mise en exploitation des locaux. Le calcul ci-dessus a été fait sur cette base.

### **Subventions**

Le bâtiment ne présente pas de qualités patrimoniales suffisantes pour que les travaux de rénovation puissent être subventionnés.

### **Autorisation de construire ou de démolir**

Ce projet de rénovation fait l'objet d'une requête en autorisation de construire N° DD 98 735, déposée le 19 septembre 2003 et qui en principe devrait être déli-vrée prochainement.

### **Fixation des loyers après travaux**

Comme expliqué dans le préambule de la présente proposition, l'immeuble a bénéficié d'une dernière rénovation importante en 1946, alors qu'il n'était pas encore propriété de la Ville de Genève. Depuis 1977, date de son acquisition par la Ville de Genève, l'immeuble n'a pas subi de travaux importants. Autrement dit, ce bâtiment n'a pas fait l'objet d'une réfection générale depuis cinquante-sept ans, soit une période particulièrement longue. Pour cette raison, il se justifie de considérer qu'une part majoritaire du coût de la remise en état doit être dévolue, pour le calcul des loyers, à un entretien différé, non répercutable sur les loyers. Dans le plan financier du 4 août 2003 ci-annexé, 30% des travaux est donc rentabilisé et répercuté sur les loyers sous forme d'une majoration de ceux-ci.

L'amortissement se fait sur trente ans.

Le calcul des hausses de loyer tient compte de l'application de la loi sur les démolitions, transformations de maisons d'habitation ainsi que des règles de la jurisprudence du Tribunal fédéral relatives aux dispositions du Code des obligations sur les loyers.

On notera enfin que le plan financier ci-annexé est partie intégrante de l'auto-risation de construire N° 98735.

### **Délais**

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer six mois après le vote du Conseil municipal et dureront seize mois.

### **Régime foncier**

La parcelle 2789, feuille 69 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, est propriété de la Ville de Genève.

**Référence au programme financier quadriennal**

Cet objet est prévu sous le numéro 12.52.09 du 20<sup>e</sup> programme financier quadriennal 2002-2005 pour un montant de 1 920 000 francs. Ce chiffre était celui du devis estimatif qui accompagnait l'avant-projet et qui ne tenait compte ni des importants défauts structurels décelés après la campagne de sondages de la phase «projet», ni du surcoût dû à l'opération «tiroirs», ni des frais annexes du maître de l'ouvrage.

**Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière**

|                                                                                                                                         | <i>Fr. TTC</i> | <i>Fr. TTC</i> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Charge financière                                                                                                                       |                | 20000          |
| – Frais de chauffage<br>(montant annuel, à la charge des locataires)                                                                    | 10000          |                |
| – Achat d'eau et d'électricité<br>(à la charge de la Gérance immobilière municipale)                                                    |                |                |
| – eau                                                                                                                                   | 8000           |                |
| – électricité                                                                                                                           | 2000           |                |
| Charge financière annuelle sur 2775800 francs<br>comprenant les intérêts au taux de 3,25%<br>et l'amortissement au moyen de 30 annuités |                | 146260         |
| Soit au total:                                                                                                                          |                | 166260         |

**Gestion financière, maîtrise de l'ouvrage et maîtrise de l'œuvre**

Le service gestionnaire du crédit de construction est le Service d'architecture.  
Le service bénéficiaire est la Gérance immobilière municipale.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté suivant:

*PROJET D'ARRÊTÉ*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 2775800 francs destiné à la rénovation d'un immeuble d'habitation situé rue des Gares 21, parcelle N° 2789, feuille 69 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.

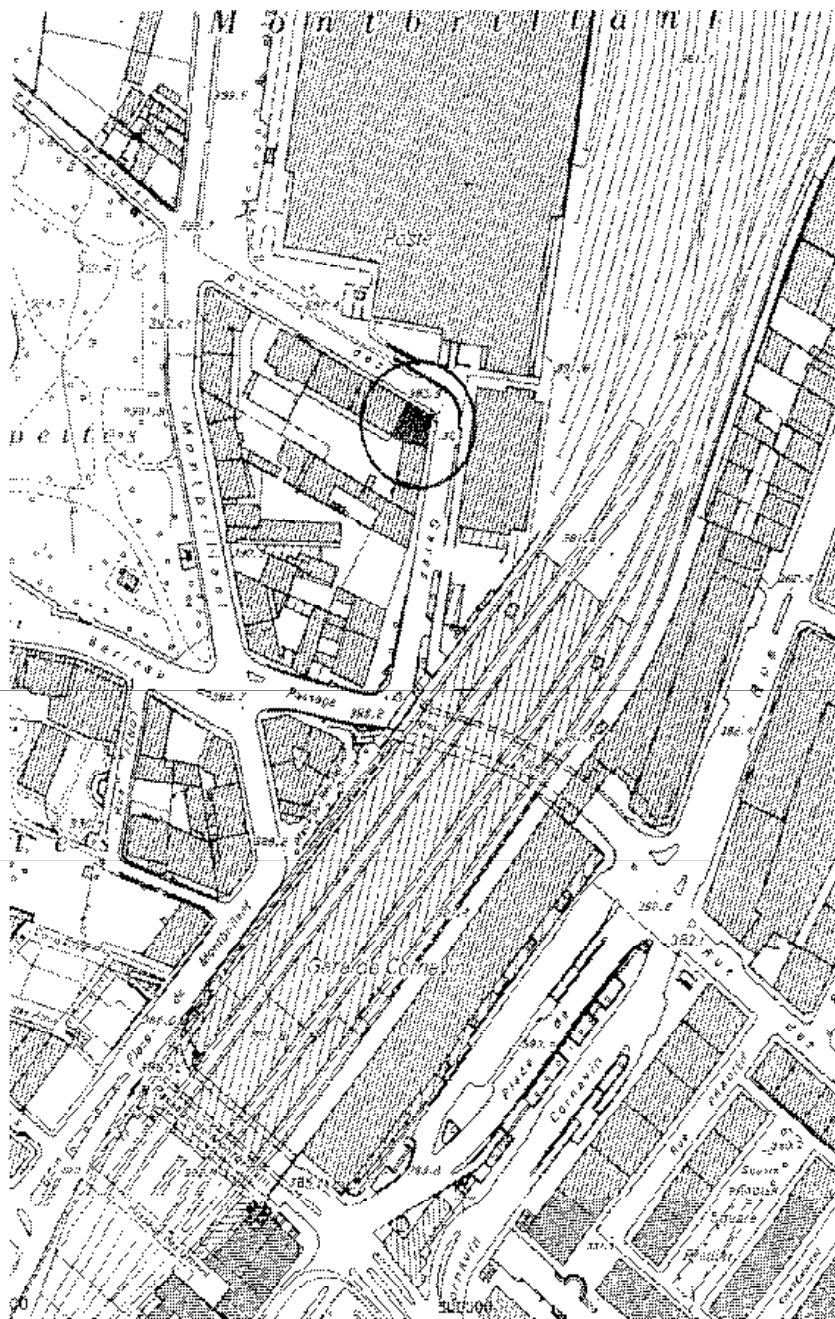
*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2775800 francs.

*Art. 3.* – Un montant de 29083 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève institué par l'arrêté du Conseil municipal du 14 novembre 2001.

*Art. 4.* – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 165000 francs des crédits de préétude et d'étude votés les 7 février 1989 (proposition PR-138), 11 novembre 1997 (proposition PR-81) et 11 février 1998 (proposition PR-300), soit un montant total de 2940800 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine financier.

*Art. 5.* – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, modifier, épurer et radier toutes servitudes permettant la réalisation de cette opération.

*Annexes:* – plan de situation  
– plan financier



## RUE DES GARES 21

### PLAN FINANCIER

Calcul du loyer après travaux en tenant compte de l'état locatif actuel  
des travaux rentabilisés à 30 % et amortis sur 30 ans

#### A. LOCAUX CONTENUS DANS LE BATIMENT (avant travaux)

|           |        |    |
|-----------|--------|----|
| Arçades   | m2     | 84 |
| Dépend    | m2     | 70 |
| Logements | pièces | 28 |

#### B. INVESTISSEMENT

Coût de la construction 74337400  
(y compris intérêts intercorréés 25582000x12/100,75%)

Dont le 30% représente 763722

Montant des travaux à prendre en considération 763722

#### C. EXPLOITATION

|                                  |       |   |          |        |
|----------------------------------|-------|---|----------|--------|
| Teux de rendement (2,25%+0,5%)/2 | 1,38% |   |          | 121708 |
| Amortissement sur 30 ans         | 5,33% |   |          |        |
| Charges d'exploitation           | 0,52% |   |          |        |
| Rendement total des travaux      | 5,75% | x | 763722 = | 43744  |
| Etat locatif actuel              |       |   |          | 78464  |
| Etat locatif après travaux       |       |   |          | 121708 |

#### D. ETAT LOCATIF

|           |        |      |      |        |        |
|-----------|--------|------|------|--------|--------|
| Arçades   | m2     | 84 x | 360  | 29900  | 121708 |
| Dépend    | m2     | 70 x | 120  | 2400   |        |
| Logements | pièces | 28 x | 2567 | 30908  |        |
| Total     |        |      |      | 121708 |        |

**M. Christian Ferrazino, maire.** Nous restons dans les immeubles: cette fois-ci, c'est un immeuble du XIX<sup>e</sup> siècle qui a été racheté par la Ville il y a environ une trentaine d'années et qui se trouve dans l'îlot 13, à la rue des Gares. C'est un immeuble qui fait l'angle, auquel on ne peut pas accéder depuis la rue. Il faut passer par la rampe d'accès au parking des immeubles voisins. C'est un peu incongru, c'est le moins qu'on puisse dire, et, dans le cadre de cette rénovation, il est proposé de faire un accès depuis la rue. On va réaménager le café-restaurant pour permettre la création de cette nouvelle entrée. Il est prévu également une rénovation globale de l'immeuble, avec création d'une buanderie. La liste des travaux vous démontre que cet immeuble a besoin d'une réfection tant au niveau de la toiture que des systèmes électriques, des sanitaires, etc. Je vous remercie de renvoyer ce projet à la commission des travaux, qui pourra l'examiner, comme elle le fait usuellement.

#### *Préconsultation*

**M. Guy Mettan (DC).** Le Parti démocrate-chrétien appuiera cette proposition de rénovation, parce que, comme l'a bien dit M. le maire, cet immeuble nécessite des travaux urgents. Mais je me pose des questions sur la rubrique de l'exposé des motifs «Fixation des loyers après travaux»: je me demande si les loyers qui sont prévus après la rénovation ne sont pas un peu trop bas. Il n'y a pas eu de travaux depuis cinquante-sept ans et je lis l'explication qui nous est donnée: «Pour cette raison, il se justifie de considérer qu'une part majoritaire du coût de la remise en état doit être dévolue, pour le calcul des loyers, à un entretien différé, non répercutable sur les loyers. Dans le plan financier du 4 août 2003, 30% des travaux est donc rentabilisé et répercuté sur les loyers sous forme d'une majoration de ceux-ci.»

Ce n'est pas la première fois qu'un objet de ce genre nous est soumis. Ce qui m'a mis la puce à l'oreille, c'est le projet de rénovation d'un immeuble à la rue des Etuves, qui a été exposé devant la commission ad hoc de Saint-Gervais, où on avait un peu la même problématique. Je me demande si le prix des travaux est correctement répercuté sur les loyers. Au fond, n'y a-t-il pas une subvention occulte aux locataires et ne faudrait-il pas que la totalité des coûts soient répercutés? D'autant plus qu'on s'aperçoit que le prix de location au mètre carré est souvent inférieur au loyer du mètre carré proposé par la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR). Il y a là un problème parce que les loyers qu'on ne récupère pas, c'est aussi de l'argent que la Ville n'a pas pour poursuivre son programme de rénovations et de restaurations de façon plus dynamique. Je pose la question et je souhaiterais qu'à l'avenir nous ayons des explications plus claires à ce niveau-là.

**M. Michel Ducret (R).** Nous accueillerons et nous étudierons avec intérêt cette proposition en commission. J'aimerais d'ores et déjà demander au magistrat qu'il vienne, lui ou ses délégués, devant notre commission des travaux avec le prix au mètre cube SIA. Le coût des travaux sur cet immeuble est calculé selon le code CFE, ce qui n'empêche pas que, pour avoir des valeurs comparatives avec d'autres immeubles que nous avons réalisés ces temps, le nombre de références au code CFE reste insuffisant et que nous aimerions aussi connaître le prix au mètre cube SIA. Cela nous arrangera et autant le demander tout de suite plutôt qu'en commission. Je vois que le magistrat en prend note, je l'en remercie par avance.

**M. Christian Ferrazino, maire.** Deux questions ont été posées et j'y répondrai rapidement. Concernant le prix des loyers, M. Mettan souhaiterait augmenter davantage les loyers de la Ville de Genève. Ce doit être cela, votre politique du logement social! Je ne l'avais pas comprise, maintenant elle s'éclaircit: augmentons les loyers de la Ville de Genève!

Eh bien, voyez-vous, j'essaie de faire le contraire, mais tout en ayant à cœur de bien utiliser les deniers publics. C'est une discussion que nous avons eue au Conseil administratif, parce que votre colistier à l'époque – M. Muller – partageait le même point de vue que vous et nous reprochait de ne pas augmenter assez les loyers. Nous avons eu de nombreuses discussions et je peux vous dire que le Conseil administratif a pris au moins cinq décisions à ce sujet – la cinquième confirmant la quatrième, qui confirmait la troisième, et ainsi de suite. C'est vous dire que ce sujet est revenu plusieurs fois sur le tapis. En l'occurrence, la LDTR – et Dieu sait si cette loi m'est chère, Monsieur Mettan, et si elle est chère au cœur de toutes les Genevoises et de tous les Genevois, ils l'ont encore dit dimanche dernier! – la LDTR fixe un loyer maximum, et un loyer «maximum», cela veut dire qu'on peut aller en dessous du maximum. C'est l'expression même du bon sens. Nous sommes donc convenus que, de cas en cas, nous devons regarder depuis quand l'immeuble n'avait pas été rénové. En l'occurrence, ici, cela fait plus de soixante ans! Nous l'avons indiqué dans l'exposé des motifs. Lorsqu'un immeuble n'a pas été rénové depuis plus de soixante ans – ici par la faute de la Ville de Genève, partiellement puisqu'elle l'a acquis il y a une trentaine d'années, donc par la faute des propriétaires successifs – ce n'est pas aux locataires d'aujourd'hui de payer le fait que les propriétaires d'alors n'ont pas entretenu correctement cet immeuble. En effet, si tel avait été le cas, on n'aurait pas un projet de rénovation de cette importance, ce serait simplement de l'entretien usuel qui n'aurait qu'une répercussion très faible et très marginale sur les loyers.

Voilà pourquoi il nous appartient de tenir compte du temps pendant lequel l'immeuble n'a pas fait l'objet de réfections pour calculer la durée d'amortisse-

ment de l'investissement et, surtout, quelle est la part de cet investissement qui doit être répercutée sur les loyers. Cela oscille entre 30%, 40%, 50%, voire un peu davantage. Ici, c'est 30%, avec une période d'amortissement de trente ans. Ces chiffres peuvent être discutés et je peux vous dire qu'on en a discuté, très largement. S'agissant de fixer des loyers plus élevés, nous partons de l'idée que le rôle premier de la Ville est de tenter de répondre, dans la mesure de ses moyens – et ils sont limités, vous le savez – à la pénurie de logements qu'on connaît aujourd'hui et, surtout, de permettre aux familles qui ont le moins de moyens de se loger également en ville, et pas toujours en périphérie.

Nous souhaitons garder à nos quartiers le caractère populaire qui est le leur, que ce soit à Saint-Gervais, ou aux Grottes dans ce cas-ci. Les rénovations que nous allons entreprendre ne doivent pas conduire à une modification du tissu social. Nous avons cet élément à cœur et à l'esprit, quand nous vous proposons ces projets de rénovation.

Pour conclure, Monsieur Mettan, on arrive ici à 3000 francs la pièce par année, c'est-à-dire, pour un quatre-pièces, à 12000 francs par an ou 1000 francs par mois. Ce n'est pas très cher, j'en conviens, mais pour certaines familles, c'est déjà beaucoup. Nous, Ville de Genève, nous sommes fiers de pouvoir offrir des logements à ces prix-là à des familles qui en ont besoin. Je précise que nous avons la garantie, grâce à la Gérance immobilière municipale et au règlement qu'elle applique, que les familles qui vont habiter ces logements répondent aux normes et aux critères qui sont fixés par le règlement. Il n'y a donc pas de craintes à avoir là-dessus.

Quant à la demande de M. Ducret, j'en prends note. Je ne sais pas si elle va entraîner un travail supplémentaire pour les services et retarder l'examen du dossier, mais si tel n'est pas le cas et si c'est un travail très simple à faire, il est évident qu'il sera fait pour que vous puissiez comparer le CFE et le prix au mètre cube.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S).** J'ai une requête à l'adresse du Conseil administratif. On a vu, dans les dernières propositions qui arrivent en commission des travaux, qu'un nouveau mode de calcul est proposé, c'est le code CFE, dont M. Ducret a parlé. Le groupe socialiste aurait souhaité une information, une explication pour les conseillères et conseillers municipaux sur ce nouveau mode de calcul. Cela a certainement été fait pour les commissaires aux travaux... (*Dénégations.*) Non, ça n'a pas été fait? Une telle information serait donc très utile pour les commissaires aux travaux et pour l'ensemble des conseillers, au cas où ils devraient remplacer les commissaires titulaires. J'avoue que, si je devais remplacer un commissaire aux travaux, je ne pourrais absolument pas lire la nouvelle façon de calculer les coûts. Pourriez-vous organiser, dans les plus brefs délais, cette séance d'information?

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys** (DC). La meilleure défense, c'est l'attaque, c'est bien connu, on vient d'en avoir un exemple dans les propos tenus par le maire à l'endroit de mon collègue Guy Mettan. Malheureusement, je dois tout de même répéter que des loyers artificiellement bas, c'est-à-dire des subventions en nature déguisées, sont certainement un bon moyen pour assurer sa réélection, mais que, selon nous, ce n'est pas un moyen pour assurer une politique sociale du logement durable. C'est pourquoi je ne puis que répéter ce qu'a dit mon collègue tout à l'heure: nous sommes effectivement attachés au respect de la LDTR et il nous semble que la fixation des loyers tels qu'ils nous sont présentés, notamment dans ce cas-là, est pour le moins opaque. Nous aimerions beaucoup qu'elle soit clarifiée très rapidement.

**M. Pierre Muller, conseiller administratif.** Monsieur le maire, vous avez raison, c'est au moins la cinquième fois qu'un projet comme celui-ci est présenté au Conseil administratif et ensuite au Conseil municipal. Oui, vous avez raison: chaque fois, nous avons discuté de l'opportunité du plan financier et la décision a été prise à la majorité de pratiquer de la sorte. Ce n'était pas ma vision, mais, démocratiquement, je l'ai acceptée. En revanche, Monsieur Ferrazino, vous faites une erreur quand vous dites que je suis un partisan de l'augmentation des loyers. Vous le savez, j'ai tenu bon pendant la campagne électorale en expliquant que la politique sociale de la Ville de Genève était bonne et que nous ne devions pas augmenter les loyers. D'ailleurs, depuis que je suis en place dans ce département, je ne crois pas avoir augmenté une seule fois les loyers, en tout cas pas de manière indue.

La question que vient de poser M. Mettan porte finalement sur la transparence des coûts. C'est une question qui a aussi été évoquée au Conseil administratif et en commission. Cette transparence des coûts pourrait s'appliquer d'une manière un peu différente, à travers une solution que nous vous ferons entrevoir si jamais vous nous auditionnez à la commission des travaux. Nous avons un système extraordinaire, en Ville de Genève, qui est l'aide personnalisée. (*Exclamations.*) Vous riez, Monsieur le conseiller municipal radical, mais c'est un système qui nous est envié loin à la ronde, parce que, justement, il est modulable. Il a l'avantage d'aider le locataire par une subvention qui couvre la différence entre ce que peut payer le locataire et le loyer réel.

C'est là le débat de fond: faut-il afficher le loyer réel après rénovation et ensuite donner une subvention, ou faut-il tenir compte d'un certain nombre d'éléments, comme le fait le Conseil administratif, pour abaisser le loyer réel? Le Conseil administratif a tranché une bonne fois pour toutes il y a quelques mois, de manière démocratique. Pour ma part, je pense que, pour une transparence vis-à-vis de nos citoyens et pour pouvoir encore mieux aider les locataires de la Ville

de Genève, le système de l'aide personnalisée est excellent. Cela dit, il n'y a pas de polémique entre M. Ferrazino et moi, puisque, encore une fois, l'affaire a été tranchée au Conseil administratif il y a quelques mois.

**M. Roberto Broggin** (Ve). Effectivement, on a un peu l'impression d'entendre deux sons de cloche de la part du Conseil administratif et c'est un peu fâcheux lorsque l'on doit, à la commission des travaux ou à la commission ad hoc Saint-Gervais, se prononcer sur des projets de rénovation d'immeubles qui n'ont pas été entretenus pendant de très nombreuses années. Si un propriétaire, en l'occurrence la Ville de Genève, n'a pas entretenu ses immeubles, il est sûr que le coût de la rénovation sera plus élevé que si l'immeuble avait été entretenu; dans ce cas, il est évident que ce n'est pas aux locataires de supporter ces charges qui sont dues à un mauvais entretien. Maintenant, il faudra certainement nous expliquer cela de manière plus claire, que l'on sache comment les conseillers administratifs travaillent, car je ne crois pas que ce soit clair pour tout le monde.

Quand vous parlez, Monsieur Muller, de la politique sociale de la Gérance immobilière municipale, là aussi, on sait qu'il y a des gens qui ne gagnent pas assez pour entrer dans ses barèmes. Il y a des gens qui n'ont pas des revenus suffisants pour être logés par la Ville. C'est assez grave! Entrer dans les immeubles de la Ville de Genève n'est pas possible pour tout le monde, notamment pour des gens qui sont vraiment en dessous du barème que vous dites social, même avec vos allocations personnalisées. Il faudra que nous nous penchions sur les règlements de la GIM, parce que tout cela n'est pas très clair. J'aimerais bien qu'une fois nous sachions sur quel pied danser. Nous renverrons cette proposition devant la commission des travaux.

**M. Pierre Muller, conseiller administratif.** Monsieur le conseiller municipal, ce que vous venez d'alléguer est évidemment, une fois de plus, faux. Dire que des gens ne peuvent pas se loger à la Ville de Genève parce qu'ils n'ont pas le revenu minimum, c'est franchement une aberration mentale et je m'étonne qu'on puisse tenir ce genre de propos, ici, dans ce parlement. Je vous défie, Monsieur Broggin, de trouver une personne qui n'a pas pu entrer dans un appartement de la Ville de Genève parce qu'elle n'avait pas le revenu minimum adéquat. C'est totalement faux. La preuve, c'est que nous logeons des SDF, au square Hugo – M. Tornare opine du chef, c'est bien la preuve... (*Protestations.*) Nous logeons des gens qui sortent de prison et, croyez-moi, ces gens-là n'ont pas le moindre revenu! Nous logeons des gens qui sont rejetés par des régies de la place. Cela dit, vous avez raison, il y a une liste d'attente de 1700 personnes qui cherchent un logement et qui sont inscrites à la Gérance immobilière municipale. C'est la crise

du logement, on ne va pas refaire le débat pour savoir qui est fautif, mais ne dites pas, s'il vous plaît, que des gens n'ont pas le revenu nécessaire pour entrer dans les logements de la Ville, parce que c'est vraiment totalement faux!

Mis aux voix, la prise en considération de la proposition et son renvoi à la commission des travaux sont acceptés à l'unanimité.

**9. Proposition du Conseil administratif du 7 janvier 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 150 000 francs destiné à l'acquisition de la parcelle 2876, feuille 55 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, sise chemin Mestrezat 7 A, ainsi que la copropriété pour 1/6 de la parcelle 2883, feuille 55 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de M<sup>me</sup> Marcelle Piguet-Rochat (PR-323).**

**Descriptif de l'objet proposé**

La parcelle 2876, feuille 55 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, se situe en zone 5 de développement 3. Elle est la propriété de M<sup>me</sup> Marcelle Piguet-Rochat, âgée de 98 ans.

Sa surface est de 1326 m<sup>2</sup>, dont dépend la copropriété pour 1/6 de la parcelle N° 2883 d'une surface totale de 440 m<sup>2</sup> formant le chemin Mestrezat.

Une villa individuelle avec garage en sous-sol y a été construite en 1954 et ne nécessite pas de travaux autres que des travaux d'entretien usuels. Elle est vendue libre de tout occupant.

La parcelle qui fait l'objet de la présente proposition de crédit est grevée d'un droit de préemption en faveur de l'Etat et de la Ville. C'est pourquoi la propriétaire, représentée par son petit-fils, ayant trouvé un acquéreur, a approché la Ville de Genève pour connaître ses intentions.

Cette parcelle est comprise dans un périmètre voué à la construction d'un équipement scolaire (parcelles N°s 2872, 2876, 2877, 2112, 2111, 2110), dont la réalisation est prévue à moyen, voire long terme.

Le quartier de la Forêt fait l'objet depuis de nombreuses années d'études d'aménagement, qui ont toutes démontré la nécessité de réserver un périmètre sco-

laire destiné à répondre aux besoins des jeunes générations qui viendront s'y installer au fur et à mesure de la réalisation d'opérations privées de logements, comprises dans les plans localisés de quartier en force, en cours d'étude ou à venir.

Le 4 mai 1993, date à laquelle le Conseil municipal a approuvé les principes d'un schéma directeur basé sur un indice d'utilisation du sol de 1,2, le périmètre scolaire de la Forêt se situait à la hauteur de l'ancien domaine de la Forêt, alors qu'un deuxième périmètre était également réservé dans le quartier du Mervelet. Or l'adoption du plan directeur cantonal par le Grand Conseil en septembre 2001, qui introduisit la notion d'urbanisation différenciée pour respecter les valeurs patrimoniales de certains secteurs de la zone de développement, conduisit à une importante réduction de la densification initialement prévue pour ces deux quartiers. Ce changement de cap nécessita alors de revoir le dimensionnement des périmètres scolaires à réserver ainsi que leur emplacement.

C'est alors qu'il a été décidé, sur la base des prévisions de ces dernières années qui tablent pour le Mervelet et la Forêt sur une augmentation plus lente mais progressive des enfants en âge de scolarité, de ne retenir plus qu'un seul périmètre pour la réalisation dans un premier temps d'un demi-groupe scolaire. Ce réajustement a donc impliqué un recentrage du futur équipement à proximité du cheminement qui reliera le quartier de la Servette au Mervelet.

Bien que ce repositionnement implique la réunion de six parcelles, dont celle concernée par la présente offre d'acquisition, le nouveau périmètre présente divers avantages majeurs:

- la Ville de Genève est déjà propriétaire d'une des parcelles (parcelle N° 2110), reçue gratuitement par cession dans le cadre du plan localisé de quartier de l'avenue Pestalozzi;
- les six parcelles concernées ne font état d'aucun intérêt architectural ou arboricole contraignant;
- l'une des parcelles (parcelle N° 2112), encore en main privée, est libre de toute construction;
- le périmètre est bien desservi, notamment par la rue des Fontaines-Saintes, qui est une voie publique;
- si nécessaire, le périmètre peut être étendu à d'autres parcelles de mêmes conditions, au cas où les prévisions de ces prochaines années conduiraient à la réalisation d'un groupe scolaire complet pour répondre aux besoins des quartiers du Mervelet et de la Forêt.

#### Servitudes

Des servitudes croisées de restriction au droit de bâtir et de restriction d'affectation concernent cette parcelle et les parcelles voisines.

### **Montage de l'opération**

La propriétaire souhaitant vendre son bien le plus rapidement possible, il est expressément demandé à votre Conseil de bien vouloir se prononcer sur l'acquisition de cet objet avant la fin d'avril 2004.

### **Coût de l'opération**

|                                                                                         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
|                                                                                         | Fr.     |
| Prix de vente de l'objet immobilier                                                     | 1100000 |
| Frais de notaire, droits d'enregistrement et émoluments au<br>Registre foncier, environ | 50000   |
| Total                                                                                   | 1150000 |

### **Référence au programme financier quadriennal**

Dans le 20<sup>e</sup> programme financier quadriennal 2002-2005, sous chiffre 130 «Acquisitions de terrains», la dotation générale prévue pour l'année 2004 est de 5000000 de francs. Les frais d'acquisition de la parcelle N° 2876 seront pris sur cette ligne budgétaire.

### **Budget prévisionnel d'amortissement**

La charge financière annuelle, comprenant les intérêts au taux de 3,25% et l'amortissement au moyen de 30 annuités, se montera à 60 610 francs.

### **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre**

Le service gestionnaire de ce crédit est le Service des opérations foncières.

Le service bénéficiaire est la Gérance immobilière municipale.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

### ***PROJET D'ARRÊTÉ***

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre k), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'accord de principe intervenu entre le Conseil administratif de la Ville de Genève et M<sup>me</sup> Marcelle Piguet, représentée par son petit-fils, M. Vincent Piguet, en vue de l'acquisition de la parcelle N° 2876, feuille 55, de la commune de

Genève, section Petit-Saconnex, d'une surface de 1326 m<sup>2</sup>, sise chemin Mestrezat 7 A, ainsi que la copropriété pour 1/6 de la parcelle N° 2883, feuille 55 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, pour le prix de 1100000 francs;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Le susdit accord est ratifié et le Conseil administratif est autorisé à le convertir en acte authentique.

*Art. 2.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1150000 francs, frais d'acte, émoluments, enregistrement compris, en vue de cette acquisition.

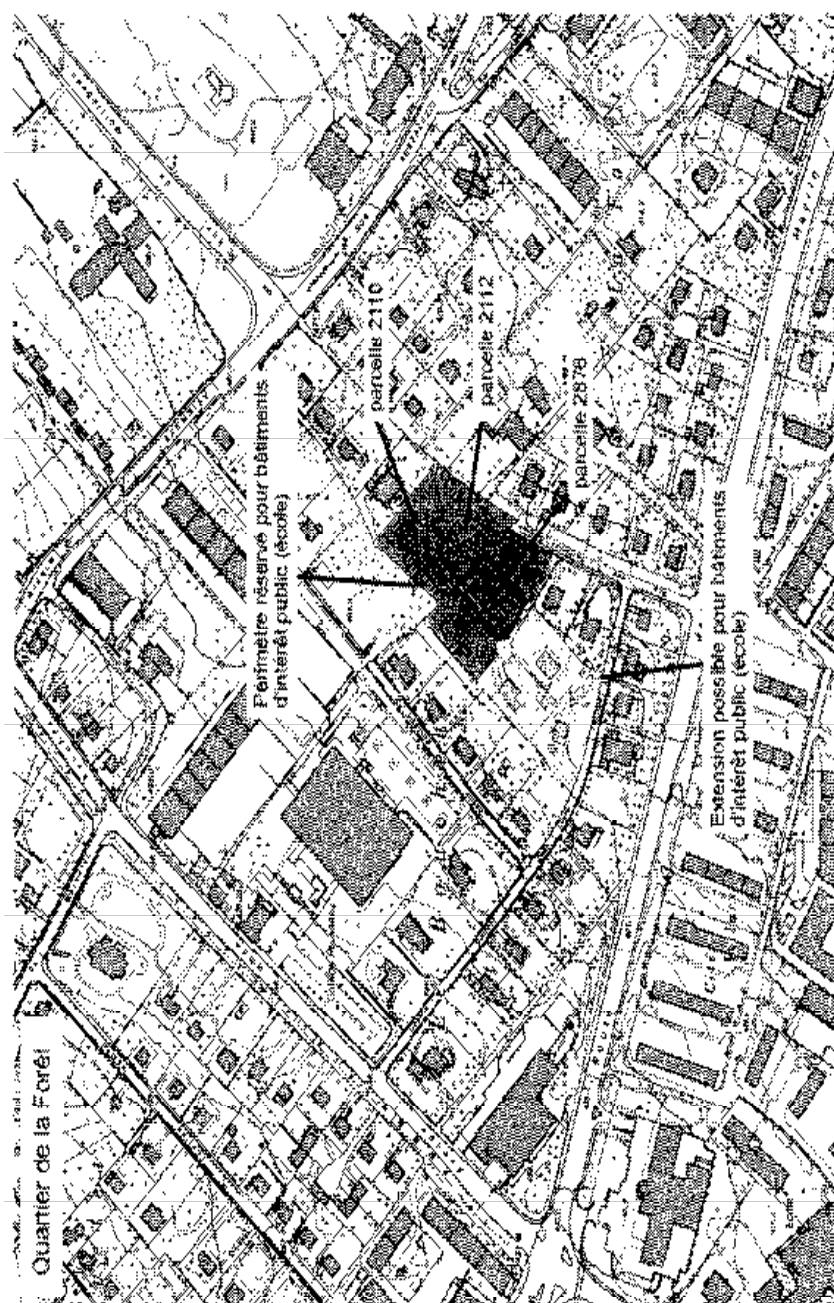
*Art. 3.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article 2 au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 150 000 francs.

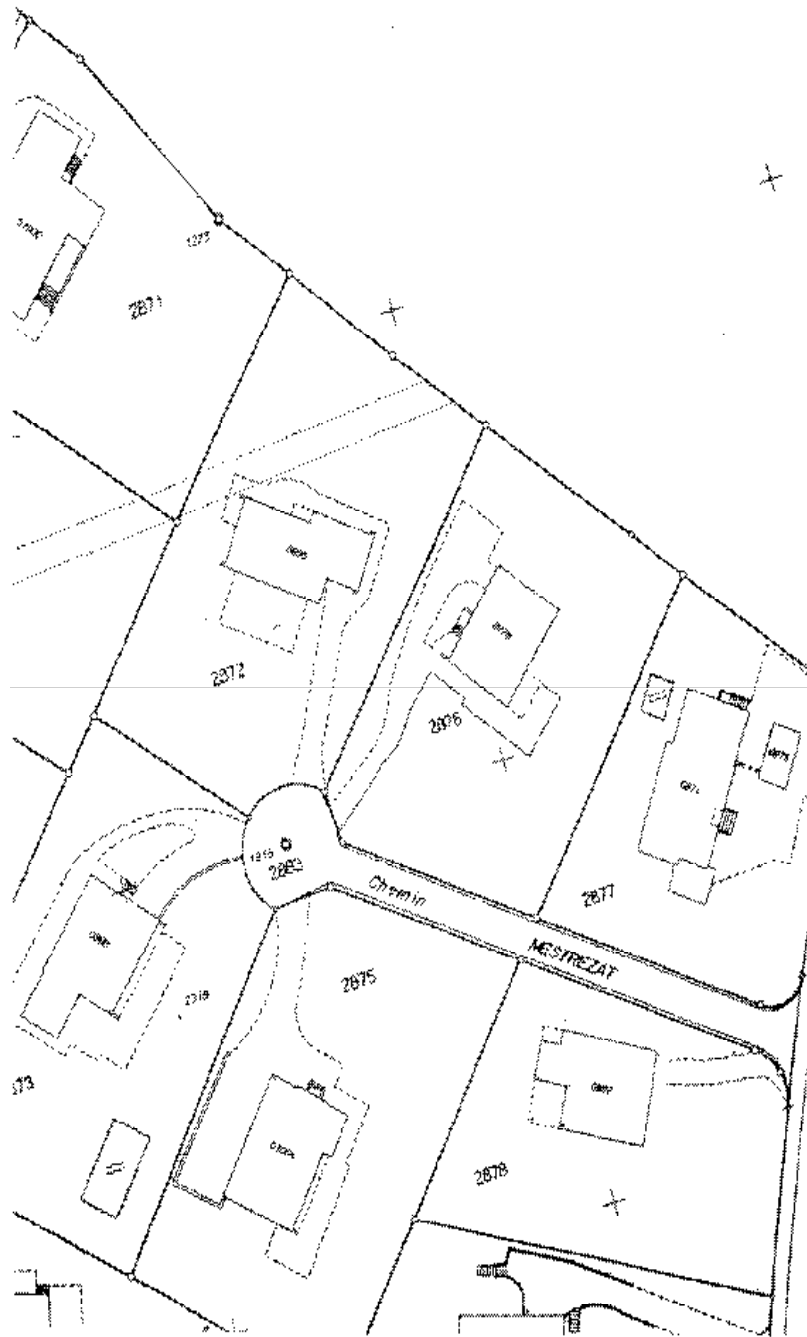
*Art. 4.* – La dépense prévue à l'article 2 sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine financier.

*Art. 5.* – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer et radier toutes servitudes à charge et au profit de la parcelle concernée.

*Art. 6.* – L'opération ayant un caractère d'utilité publique, le Conseil administratif est chargé de demander au Conseil d'Etat l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du Registre foncier.

*Annexes:* plan de situation  
extrait cadastral





**M. Christian Ferrazino, maire.** Cette acquisition nous permettra d'avoir une réserve de terrain pour un équipement public, en l'occurrence un demi-groupe scolaire. Comme vous le savez, le quartier de la Forêt est un des quartiers destinés, dans la zone de développement, à connaître une certaine évolution. La seule chose qu'on ignore, c'est à quel rythme et dans quelle proportion... *(Remarque.)* Oui, Monsieur Ducret, je sais que vous êtes très sensible quand on aborde cette question! Je dis simplement que les pouvoirs publics se doivent de prévoir les équipements dont on aura besoin et, en premier lieu, les écoles dont les jeunes générations futures devront pouvoir bénéficier. On le sait, il y aura un certain nombre de constructions, à moyen ou à long terme, dans ce quartier de la Forêt et c'est la raison pour laquelle nous nous devons d'ores et déjà de réserver des parcelles qui permettront d'accueillir, le moment venu, la construction de ce demi-groupe scolaire. Nous vous l'expliquons dans la proposition: le périmètre que nous avons retenu est inférieur à celui envisagé à l'époque, tant par l'Etat que par la Ville, puisque les densités retenues laissent penser qu'un demi-groupe scolaire sera suffisant pour répondre aux besoins des jeunes générations futures. La Ville est déjà propriétaire de la parcelle 2110 – comme vous le montre le plan annexé – et l'achat de cette parcelle-ci nous permettra d'avancer dans la maîtrise de ce parcellaire.

Voilà, cette proposition devrait être renvoyée à la commission des finances. Nous sommes prêts à venir vous parler des prévisions scolaires qui ont été récemment adoptées et que vous avez reçues, démontrant la nécessité de maîtriser ce périmètre dans des délais raisonnables.

#### *Préconsultation*

**M. Olivier Coste (S).** Mesdames et Messieurs, quel que soit le développement futur du quartier de la Forêt, sa densification augmentera, il y aura de nouveaux habitants et, par conséquent, une nouvelle construction scolaire sera nécessaire, comme le maire vient de nous le dire.

A moyen ou à long terme, un demi-groupe est souhaité, qui correspond à une taille humainement gérable, permettant des relations plus conviviales et de meilleure qualité que dans un groupe entier. Les incivilités, d'ailleurs, y sont moins nombreuses. Il est évident que la Ville se doit de poser des jalons pour le développement ultérieur, d'autant plus qu'il s'agit là d'un investissement nécessaire pour les générations futures.

Symboliquement, l'acquisition de la propriété de M<sup>me</sup> Piguet-Rochat est encore plus forte puisqu'elle-même fut institutrice pendant trente-sept ans dans notre ville, aux Charmilles et à Trembley. Que son mari, instituteur lui aussi, est

bien connu, indirectement, de la plupart d'entre vous, puisqu'il fut l'illustrateur de bon nombre de vos livres scolaires, que ce soit de chant ou de lecture: *Fleurs coupées*, ou même la célèbre grammaire Atzenwylér.

Que la parcelle sur laquelle ils ont construit leur maison voici cinquante ans puisse servir à bâtir une école, voilà ce qui les réjouirait certainement et qui réjouira M<sup>me</sup> Piguet, qui fêtera, le mois prochain, ses 99 ans à la Maison de retraite du Petit-Saconnex.

Le groupe socialiste soutient donc la proposition PR-323, en espérant que, momentanément, on puisse affecter cette maison à un usage public. Nous vous engageons donc à voter sur le siège cette acquisition.

**M. Didier Bonny (DC).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, en ce qui concerne notre groupe, nous sommes bien sûr tout à fait prêts à entrer en matière sur cette proposition PR-323. Mais là où nous ne sommes pas d'accord, c'est sur ce que vient de demander M. Coste, c'est-à-dire le vote sur le siège. Nous estimons qu'un passage rapide en commission est nécessaire. D'ailleurs, le Conseil administratif lui-même a demandé le renvoi de cette proposition à la commission des finances, en précisant qu'il fallait nous décider d'ici à la fin avril. Il n'y a donc pas urgence à voter ce soir sur le siège. Je ne comprends pas très bien pourquoi les conseillers municipaux se substituent au Conseil administratif, en décidant ce qu'ils doivent faire de ses propositions.

Comme vous le savez, la commission des finances a l'habitude de travailler très vite. Ce n'est pas la première fois, depuis le début de cette législature, qu'on nous renvoie un objet qui, quinze jours plus tard, est à l'ordre du jour de ce Conseil municipal; c'est d'ailleurs le cas, durant cette séance, de la proposition PR-321 concernant la Foire de Paris. M. Ferrazino est attendu à la commission des finances le 25 février, pour un autre objet; il pourra donc faire d'une pierre deux coups. On trouvera un rapporteur qui fera éventuellement un rapport oral, de telle manière que nous puissions traiter de cet objet lors de notre session des 9 et 10 mars. Ainsi, même avec le délai référendaire, cet objet sera bouclé largement avant la fin avril, ce qui était demandé par le Conseil administratif. Je crois que cela vaut la peine d'entendre M. Ferrazino et ses services en commission, rien que par rapport aux prévisions scolaires, même s'il paraît évident que ce quartier va se développer. Ne soyons pas plus royalistes que le roi et renvoyons cette proposition à la commission des finances, qui, comme d'habitude, fera diligence et reviendra devant le plénum avec un rapport le 9 mars!

**M. Pierre Maudet (R).** Une fois n'est pas coutume, j'invite les conseillers municipaux de l'Alternative à faire confiance à leurs conseillers administratifs et à suivre leur recommandation d'envoyer ce projet devant la commission des finances. Comme vient de le dire le préopinant, nous devons pouvoir étudier rapidement les conditions de cette acquisition, l'affectation future, et connaître les intentions exactes du maire à ce propos. Je crois que c'est la moindre des choses que nous puissions faire notre travail. Pour ma part, je suis très surpris des propos de M. Coste. Je m'étonne que le groupe socialiste veuille «courber» le travail de commission! Je vous invite à suivre les propos du préopinant, président de la commission des finances, et à renvoyer cet objet en commission. Nous ne manquons pas, au début mars – sans préjuger d'ailleurs du fond de cette proposition – de revenir avec un avis, mais éclairé par le travail en commission.

**M. Blaise Hatt-Arnold (L).** Bien évidemment, le groupe libéral soutiendra la proposition du Parti démocrate-chrétien pour un renvoi à la commission des finances.

**M. Roberto Broggin (Ve).** Les Verts sont d'accord de renvoyer cette proposition à la commission des finances. En effet, cela ne porte pas à conséquence sur les délais, car un rapport pourra être fait très rapidement. Nous sommes d'accord avec cette procédure.

**M. Christian Ferrazino, maire .** Je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit. Si vous voulez aller en commission des finances, tout ce que je pourrai vous exposer, ce sont les besoins scolaires, que vous connaissez, puisque nous vous avons donné la brochure à ce propos. Concernant la valeur du terrain, je peux vous dire que les propriétaires nous ont contactés précisément parce qu'ils avaient un acquéreur, et que le montant de l'acquisition a été défini sur la base de la transaction qu'ils envisageaient de conclure avec cet acquéreur. Cet achat se fera donc exactement aux mêmes conditions. Nous avons la chance de ne pas devoir exercer notre droit de préemption, parce que, quand on exerce son droit de préemption, on est toujours limité par des délais extraordinairement brefs. Ici, le délai a été fixé par le vendeur, qui nous presse de nous déterminer. A défaut d'une réponse de notre part, il fera l'affaire avec le tiers et nous devrons alors faire valoir notre droit de préemption.

Mesdames et Messieurs, c'est à vous de vous déterminer. Si vous voulez voter sur le siège, vous êtes libres de le faire, car, encore une fois, vous avez toutes les informations pour le faire. Si vous souhaitez que les services viennent vous confirmer en commission des finances les éléments que je vous indique orale-

ment, vous êtes aussi libres de le faire. En tout cas, il faut que le projet soit voté en mars, pour que, le délai référendaire écoulé, la transaction puisse se conclure en avril au plus tard.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno** (S). Le Parti socialiste maintient sa proposition de voter sur le siège, notamment après l'intervention que vient de faire le magistrat. Nous, Parti socialiste, nous sommes les premiers à vouloir étudier les dossiers en commission. Le problème, c'est que, parfois, il y a des dossiers qui ne méritent pas l'étude en commission, parce que tout est dit dans la proposition et que nos questions aux magistrats trouvent réponse. Concrètement, si on renvoie la proposition PR-323 en commission des finances, il va falloir travailler dans l'urgence et désigner un rapporteur pour la séance de mars, tout cela pour réentendre le discours que vient de tenir M. Ferrazino, confirmé par ses chefs de service. S'il y avait un problème au sujet de cette proposition, nous entrerions volontiers en matière pour un renvoi en commission. Mais là, visiblement, c'est sans intérêt. Aller en commission, c'est alourdir l'ordre du jour de la commission des finances, qui a déjà pas mal d'autres dossiers à étudier, et en plus, cela nous obligera à avoir le même débat en plénière dans un mois. Cette démarche n'a pas de sens, il n'y a rien à étudier, il n'y a qu'à faire connaître notre volonté d'acquiescer ou non cette villa. Nous, notre volonté est claire: nous sommes pour cette acquisition. Nous maintenons donc notre proposition.

**M. Jacques Mino** (AdG/SI). Notre groupe, en caucus, avait pensé renvoyer cette proposition aux finances. Mais, avec les explications que nous a données le magistrat, ça nous paraît effectivement très formaliste – je ne vais pas reprendre les propos de M<sup>me</sup> Salerno – d'aller réentendre les mêmes choses en commission pour revenir les répéter en plénière. Nous nous rallierons donc au vote sur le siège.

**M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer** (T). Notre groupe soutiendra aussi cette proposition de voter sur le siège. Nous avons suffisamment d'éléments en main pour prendre position. Un tour à la commission des finances ne ferait que surcharger les ordres du jour déjà suffisamment abondants de la commission.

**Mise aux voix, la prise en considération de la proposition est acceptée sans opposition (1 abstention).**

*Mise aux voix, la discussion immédiate est refusée par 42 non contre 28 oui (1 abstention).*

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi) 4271  
Pétitions – Propositions des conseillers municipaux – Interpellations  
Questions écrites

Mis aux voix, le renvoi de la proposition à la commission des finances est accepté sans opposition (quelques abstentions socialistes).

**10. Pétitions.**

**Le président.** Nous avons reçu la pétition P-101, «Avenir de l'immeuble Clarté», qui, je vous le rappelle, a été renvoyée à la commission des pétitions au cours de cette séance, lors du débat sur la motion M-414 traitant du même sujet.

**11. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**12. Interpellations.**

Néant.

**13. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 19 h.

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Communications du Conseil administratif .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 4098 |
| 2. Communications du bureau du Conseil municipal .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 4099 |
| 3. Prestation de serment de M. Bruno Martinelli, remplaçant M. Jacques François, conseiller municipal démissionnaire .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 4214 |
| 4. Election d'un représentant du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec), en remplacement de M. Marc Dalphin, démissionnaire (statuts de la fondation, art. 8) (RCM, art. 131, lettre B) .....                                                                                                                                               | 4215 |
| 5. Questions orales .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 4216 |
| 6. Motion de M <sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Catherine Gaillard-Iungmann, Alexandra Rys, Hélène Ecuyer, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté» (M-414) .....                                                                                                                                       | 4227 |
| 7. Motion de MM. Alpha Dramé et Pierre Losio: «Biens, services et marchandises: essayons autrement!» (M-423) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 4241 |
| 8. Proposition du Conseil administratif du 7 janvier 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2775800 francs destiné à la rénovation d'un immeuble d'habitation situé à la rue des Gares 21, parcelle N° 2789, feuille 69 du cadastre de la commune de Genève, section Cité (PR-322) .....                                                                                                                                             | 4242 |
| 9. Proposition du Conseil administratif du 7 janvier 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1150000 francs destiné à l'acquisition de la parcelle 2876, feuille 55 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, sise chemin Mestrezat 7 A, ainsi que la copropriété pour 1/6 de la parcelle 2883, feuille 55 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de M <sup>me</sup> Marcelle Piguet-Rochat (PR-323) ..... | 4261 |

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2004 (après-midi) 4273

|                                                   |      |
|---------------------------------------------------|------|
| 10. Pétitions .....                               | 4271 |
| 11. Propositions des conseillers municipaux ..... | 4271 |
| 12. Interpellations .....                         | 4271 |
| 13. Questions écrites .....                       | 4271 |

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*